

Actualités

1^{er} décembre 2006 :
échangeons
des regards nouveaux



Enquête

La double vie
des lycéens
qui travaillent

Gestion

Une bourse
de l'emploi pour
les personnels Ogec



Paroles d'élèves

Les philosophes
de sept ans

Culture

Arts premiers
Art sacré et profane
Livres
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 306, SEPTEMBRE 2006, 4,50 €



LANGUE FRANÇAISE

MATHÉMATIQUES

AUTONOMIE ET INITIATIVE

LANGUES VIVANTES

COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES

TECHNIQUES DE L'INFORMATION
CULTURE SCIENTIFIQUE

CULTURE HUMANISTE

CULTURE TECHNOLOGIQUE

Socle commun

**L'ambition
de référence**

*“Si c’est bien pour moi,
c’est bien pour vous.”*

**BAISSE DES TARIFS
D’ASSURANCE AUTO**

DE **- 4%**

À **- 15%**

**Pour une Citroën C4 essence 2L 16V exclusive,
votre assurance tous risques
ne vous coûte que 24€ par mois à Strasbourg***

**APPELEZ LE 0820 809 809 (0,12 TTC/mn)
ou tapez www.gmf.fr**



1^{er} ASSUREUR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS

* Cotisation mensuelle TTC «Duxio Eco» au 01/04/2006. Tarif pour un conducteur fonctionnaire âgé de 40 ans suivant l’usage privé-trajet/travail-administratif avec bonus de 50%, 5% de réduction mutualiste et sans sinistre au cours des 36 derniers mois. Hors garantie conducteur, avec garage, avec franchise. Frais de mensualisation de 2,29 € TTC par mois en sus. Pour un 1^{er} contrat à la GMF, le droit d’entrée est de 1,52 € TTC.

La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employés de l’Etat et des services publics et assimilés. Société d’assurance mutuelle. GMF Assurances - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé. RCS Paris B398 972 901 - APE 660E. Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges sociaux : 76 rue de Prony 75857 Paris cedex 17.

ÉDITORIAL

Un certain regard... 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 14

Religion 16

Revue express/Agenda/BO 18

PARTENAIRES

Être toujours plus proche 33

Entretien avec Thierry Petit, directeur commercial de la société Dell France.

INITIATIVES

À l'école de l'icône 34

Pour les élèves de CE2 de Saint-Joseph, à Grenoble, l'initiation à l'art de l'icône est aussi une école de patience et une ouverture originale à la spiritualité.

Premiers rendez-vous

pleins de promesses 36

Le centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson, à Paris, aide ses futures recrues à trouver un employeur qui les prenne en alternance.

GESTION

Une bourse de l'emploi

pour les personnels Ogec 38

Une bourse de l'emploi vient d'ouvrir sur le site internet de la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnogec).

PAROLES D'ÉLÈVES

Les philosophes de sept ans 40

Au printemps dernier, Marie-Françoise Gelot-Martin, enseignante de philosophie à l'Institut Notre-Dame, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), lançait le premier « choco-philos ».

ENQUÊTE

La double vie des lycéens

qui travaillent 42

De plus en plus de jeunes passent une partie de leurs vacances à travailler. Et continuent pendant l'année...



Couverture : M.-F. Comté, D. R., S. Bizouard. Sommaire : D. R.

DOSSIER

Socle commun : l'ambition de référence 20

Grande nouveauté de cette rentrée 2006, le socle commun de connaissances et de compétences. Détaillé et commenté dans notre dossier, il est une chance à saisir pour donner du sens aux apprentissages. Et aussi pour favoriser le dialogue entre enseignants, élèves et parents.

Les JMJ, un an après... 44

Les jeunes de l'aumônerie parisienne Vacourdy et du groupe national des Frères des écoles chrétiennes racontent le chemin qu'ils ont parcouru depuis Cologne.

RÉFLEXION

Agir dans l'Église et dans la cité 48

À la fin du XIX^e siècle, des laïcs fondent l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Avec une intention : créer dans chaque paroisse une élite de jeunes gens pour en faire des dirigeants.

« S'occuper à naître » 50

L'école pourrait-elle être un laboratoire de vie démocratique où l'on ferait l'apprentissage de la compréhension ? On se prend à y croire en entendant Edgar Morin expliquer comment « initier à une éthique » toujours à construire et à inventer.

CULTURE

Arts premiers 52

Le musée des peuples sans écriture. Le musée du quai Branly, à Paris, ressemble à un plaidoyer pour l'égalité des peuples et des cultures. Partons à la rencontre des civilisations maya, aborigène, taïnos, inuit ou dogon.

Art sacré et profane 53

L'orfèvre des confluences. Posé entre Loire et Vienne, Xavier Rémon-Beauvais marie quotidiennement tête et mains, martelant calices d'argent et bracelets. L'orfèvre raconte volontiers son plaisir de créer...

Livres 54

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

CD, livre-CD et télévision.

« Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir »

10 rendez-vous sur RCF

Les supports de communication radiophoniques, télévisuels et internet mis en place dans le cadre des assises de l'enseignement catholique ont retenu l'attention de nombreux membres des communautés éducatives. Ces derniers ont particulièrement apprécié : les sujets composés de présentations d'actions éducatives et pédagogiques, de témoignages ainsi que les interviews et les déclarations formulées à l'occasion des plateaux.

Par ailleurs, il convient de remarquer que les programmes diffusés en direct et en différé ont permis de rassembler l'enseignement catholique autour de réflexions communes développant ainsi un esprit d'appartenance. Cet effort de rassemblement de l'enseignement catholique d'une

façon régulière autour d'un support médiatique facile d'accès et pouvant être reçu sur l'ensemble du territoire doit être poursuivi.

C'est pourquoi un rendez-vous mensuel sur RCF a pour objectif de mettre en relief des initiatives et des réflexions issues des assises de l'enseignement catholique en prenant appui sur la déclinaison des états généraux de l'évaluation et de la réussite : « Changer de regard pour faire grandir la personne. »

Outre les fidèles auditeurs de RCF, ce rendez-vous intéresse tous les membres des communautés éducatives, chefs d'établissement, enseignants, personnels administratifs et de service, membres des organismes de gestion, parents d'élèves et élèves.



La radio dans l'âme



HEURE DE DIFFUSION :
10 heures
11 heures

THÈMES :

- Regarder l'élève comme un être en devenir, fragile, relié à travers :
- des rencontres enseignants-parents qui prennent en compte toute la dimension de la personne, y compris la fragilité de chacun ;
 - des conseils de classe qui refusent d'enfermer et d'étiqueter ;
 - des appréciations, des bulletins scolaires, des livrets de compétences qui partent de ce qui est réussi ;
 - des sanctions qui n'humilient ni ne blessent ;
 - une orientation qui ne prédit pas et risque l'inattendu de la personne ;
 - un accompagnement du parcours de l'élève qui ne soit pas une prise de pouvoir ;
 - une vie entre établissements qui refuse la hiérarchie et privilégie la solidarité ;
 - une formation initiale et continue qui privilégie la relation éducative et la croissance de la personne ;
 - une éducation à la paix.
 - un projet de l'enseignement catholique renouvelé et précisé.

DATES DE DIFFUSION :

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| Mercredi 27 septembre 2006 | Mercredi 28 février 2007 |
| Mercredi 25 octobre 2006 | Mercredi 28 mars 2007 |
| Mercredi 29 novembre 2006 | Mercredi 25 avril 2007 |
| Mercredi 27 décembre 2006 | Mercredi 30 mai 2007 |
| Mercredi 31 janvier 2007 | Mercredi 27 juin 2007 |

RCF sur internet : www.rcf.fr

Un certain regard...

Liban : devoir d'accueil

En cette rentrée, notre première pensée va à ces enfants du Liban qui ne trouvent que des décombres à la place de leur école. Au nom des liens qui nous unissent à l'enseignement catholique du Liban, en particulier dans le domaine de la formation des enseignants, nous avons un devoir d'accueil pour des enfants dont les familles viennent de se déplacer en France pour une durée indéterminée. Les informations et les fortes réflexions de M^{gr} Camille Zaidan¹ sont pour nous une source particulière d'interrogations.

Authenticité évangélique

Chaque établissement a reçu le hors-série « Changer de regard ». Il ne cherche pas à créer la nouveauté de cette rentrée mais au contraire à manifester que la démarche d'assises lancée il y a six ans continue de nous conduire au cœur de notre identité. Les pistes de concertation très concrètes proposées sur les conseils de classe, les appréciations, les relations enseignants-parents, les sanctions, l'orientation et la formation devraient faire du troisième rendez-vous des communautés éducatives du 1^{er} décembre 2006 une traduction de « l'authenticité évangélique du projet éducatif² » qui commence par le regard porté sur l'élève.

Participation réelle à l'école de la République

Depuis quelques rentrées scolaires, et cette année encore, on parle beaucoup dans les médias de l'enseignement « privé ». Inlassablement nous devons répéter que nous ne sommes pas un enseignement de type libéral ou commercial, que nous ne sommes pas un enseignement subventionné mais un enseignement associé par contrat au service public d'éducation. À ce titre, les financements publics qui nous concernent ne sont pas des « cadeaux » mais des moyens d'assurer l'ouverture à tous dans le cadre de notre réelle participation à l'école de la République. Nous défendons nos droits à la parité pour mieux assurer nos devoirs éducatifs et sociaux.

À tous, bonne année scolaire 2006-2007 !

1. Cf. p. 15.

2. Statut de l'enseignement catholique, article 15.



J. Guillemain

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Emmanuelle Diaz, Elisabeth du Closel, Yvon Garel, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Virginie Leray, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Marie Schlosser ► **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Les commissions et l'évaluation

En avril 2005, Paul Malartre avait demandé aux cinq commissions nationales¹ du Comité national de l'enseignement catholique d'apporter leur contribution à la réflexion sur l'évaluation. Voici une synthèse de leur travail.

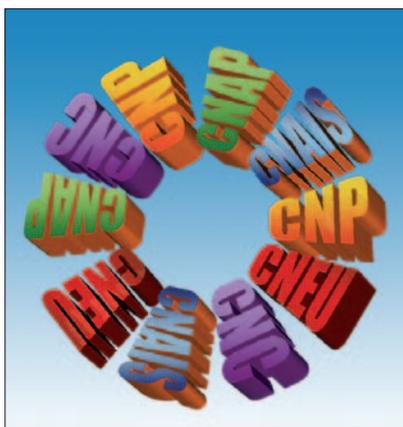
L'évaluation, levier de changement dans l'établissement, source de développement des personnes

Telle est la manière dont la commission nationale de pédagogie (CNP) a souhaité prendre la question. En partant de la classe afin de resituer l'évaluation dans l'acte pédagogique, la CNP a approfondi cette réflexion première autour de quatre axes : *la dimension affective et la dimension sociale de l'évaluation, la démarche vers l'autonomie, et une réflexion éthique sur l'évaluation*. C'est bien au total l'ensemble de la vie de l'établissement qui est concerné. Au-delà de ces repères pour réfléchir et de ces leviers pour agir, il a semblé important à la CNP de relier quelques-unes des pratiques à la base de cette réflexion, allant du primaire aux classes d'enseignement supérieur : outils à l'usage des élèves ou des équipes concernant le travail personnel, le suivi du travail, la note de vie scolaire², la préparation du conseil de classe et son évaluation, le portfolio, l'orientation...

Sommes-nous une « école pour tous et chacun » ?

Cette question, la commission nationale de l'adaptation et de l'intégration scolaires (Cnaïs) l'adresse à chaque établissement scolaire. Elle prend en compte la double évolution suivante :
– la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées⁴ précise : « [...] l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » ;

– l'apparition de la notion d'« élève à besoins éducatifs particuliers » qui englobe ceux qui ont des difficultés scolaires, un handicap, une maladie, mais également certains enfants dont les troubles



ne sont pas encore dans le champ du handicap : les troubles du langage, certaines populations particulières comme les gens du voyage, les enfants précoces... On s'intéresse plus aux besoins éducatifs qu'à la déficience. De ce point de vue, chacun peut à un moment ou un autre de son existence avoir des besoins particuliers.

Évaluation et animation pastorale

La commission nationale d'animation pastorale (Cnap) est partie de l'idée que le rapport entre évaluation et animation pastorale peut être envisagé selon une double entrée :

– Quel regard l'Évangile aide-t-il à porter sur l'évaluation scolaire ?

– Quelle évaluation peut-on faire dans le champ de l'animation pastorale ?

Évaluer dans le champ de l'animation pastorale, c'est se poser la question : l'établissement est-il signe de l'Évangile dans ce qui se vit et s'annonce... ou est-il un établissement « franchisé catho » ?

Pour faire cette relecture, la commission propose deux repères :

– sur la dimension implicite : la manière dont le projet éducatif dans sa formulation et sa mise en œuvre est inspiré par l'Évangile et par l'enseignement de l'Église ;

– sur la dimension ex-

plicite : les propositions chrétiennes dans l'établissement et les signes visibles de l'appartenance à l'Église.

Première annonce : l'établissement évalue sa pratique

Pour la commission nationale de catéchèse (CNC), si le terme d'évaluation semble difficile à employer en matière de démarche catéchétique, celle-ci ne peut échapper à un questionnement dans des temps de relecture des pratiques. Et c'est là une occasion de relire le vécu et de le confronter avec le projet éducatif de l'établissement. Ce dossier prend également en compte le rôle significatif que l'enseignement catholique doit avoir dans le domaine de la première annonce⁵, première annonce qui « donne à entendre ce qui fait vivre les croyants ». Dans une époque où les options sur le plan religieux se côtoient et où la question de l'obligatoire et du facultatif se perpétue, la première annonce vient contribuer à répondre à cette question difficile : « Comment être ouvert à tous sans être pour autant un self des religions ? »

Évaluation et éducation à l'universel

La commission nationale d'éducation à l'universel (CNEU) a elle aussi adopté une double lecture :

– L'éducation à l'universel interpelle les pratiques d'évaluation. Avec l'éducation à l'universel, nous sommes dans la dialectique de la diversité et de l'unité. Il nous faut vivre les différences en respectant le principe d'égalité. Ce souci doit conduire l'évaluation à imaginer des critères plus diversifiés qui tiennent compte du pluralisme culturel.

– L'évaluation interpelle les pratiques d'éducation à l'universel. La commission propose de le faire à partir de trois principes : ne pas en rester aux mots ; lier étroitement finalités et objectifs ; créer et entretenir une dynamique de projet. Après avoir indiqué des repères pour penser l'évaluation, le dossier rappelle qu'un projet d'action qui intègre l'éducation à l'universel se base sur trois logiques à articuler : *logique pédagogique, logique militante et logique de communication*.

PIERRE ROBITAILLE

1. Commission nationale de pédagogie (CNP), commission nationale de l'adaptation et de l'intégration scolaires (CNAIS), commission nationale d'animation pastorale (CNAP), commission nationale de catéchèse (CNC), commission nationale d'éducation à l'universel (CNEU).

2. Note instaurée par le décret n° 2006-533 du 10 mai 2006, BO n°22 du 1^{er} juin 2006.

3. L'expression « École pour tous et chacun » est issue de la Charte de Luxembourg, novembre 1996.

4. Loi du 11 février 2005.

5. Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, Conférence des évêques de France, Lourdes, novembre 2005.

Claude Berruer, adjoint du secrétaire général

Jusqu'alors directeur diocésain de Bourges et d'Orléans, Claude Berruer est, depuis le 1^{er} septembre, l'adjoint de Paul Malartre. Sa vision de l'enseignement catholique ?
« *Tenir ensemble l'ouverture à tous et le caractère propre, avec un levier essentiel, la formation.* »

Né en 1956 à Blois (Loir-et-Cher), Claude Berruer y fait toutes ses études dans l'enseignement public. Il décide d'être professeur, après une maîtrise de lettres modernes, puis obtient un Capes, soutient un DEA en linguistique et enseigne un an dans un collège public. En parallèle, il nourrit une passion pour l'art roman et gothique (il possède aussi un Deug d'histoire) et s'investit dans les communautés d'accueil dans les sites artistiques¹ (Casa).

« *Je veux répondre aux sollicitations des diocèses.* »

Tous les étés, il fait visiter aux touristes un monastère ou une chapelle quelque part en France, en vivant sur place avec cinq ou six autres jeunes. C'est ainsi que Claude rencontre Martine, sa future femme, qui partage son goût pour l'art. Ils ont aujourd'hui trois enfants : deux filles de 25 et 21 ans qui sont étudiantes, et un fils de 15 ans qui entre en seconde. Lorsqu'ils se marient, Martine enseigne le français à Bourges (Cher), à Sainte-Marie - Saint-Dominique, et Claude craint d'être muté hors de la région Centre. Aussi demande-t-il son détachement dans le privé sous contrat.

« *On ne m'avait jamais parlé de l'enseignement catholique pendant mes études, mais ce que m'en avait dit ma femme m'avait intéressé...* » Il y entre en 1980 et depuis ne l'a plus quitté. « *J'ai découvert un lieu de vie et de réa-*

lisation qui me rend heureux », explique-t-il avec simplicité.

En septembre 1981, il devient l'adjoint du chef d'établissement de Sainte-Marie - Saint-Dominique ; en 1984, chef d'établissement au même endroit ; en 1991, directeur diocésain de Bourges, tout en restant chef d'établissement. Une promotion rapide puisqu'il n'aura enseigné que deux ans à temps plein ! En septembre 2000, le voilà directeur diocésain du Berry puis de l'interdiocèse Berry-Loiret. La formation – celle des chefs d'établissement du second degré ou des permanents laïcs d'un diocèse – l'intéresse tout particulièrement. Des études de théologie, suivies au séminaire interdiocésain d'Orléans, lui permettent d'animer des modules d'exégèse ou d'histoire de l'Église. C'est à ce titre qu'il participe à Paris aux commissions nationales de catéchèse et d'animation pastorale, où il représente ses collègues directeurs diocésains. Enfin, le 13 avril dernier, la Conférence des évêques de France le nomme « adjoint au secrétaire général pour les questions pédagogiques, éducatives, administratives et pastorales ». Une charge nationale qui le conduit à quitter la région Centre.

Dans ses nouvelles fonctions, il veut « *poursuivre dans le souffle des asises* » car « *on n'a pas fini d'en mesurer la portée !* ». Mais aussi « *faire le point sur la mission de l'enseignement catholique et son caractère propre, 15 ans après la rédaction de son statut* ». Il entend par ailleurs « *ne pas penser la politique sans prendre la température du terrain* » ; et pour ce faire, « *répondre aux sollicitations des diocèses* ».

« *Comme directeur diocésain, qu'est-ce que j'attendais du national ?* »

se demande-t-il aujourd'hui. La réponse fuse : « *Un service, pas une hiérarchie !* »

Pour Claude Berruer, l'autorité consiste à rappeler les valeurs essentielles pour permettre à chacun d'exercer sa responsabilité. « *Le directeur diocésain n'est pas un préfet qui met en œuvre les directives du national. Il est libre, tout comme le sont les chefs d'établissement. Mon travail a consisté à aider ces derniers à exercer leur liberté, en l'inscrivant dans le projet de l'institution* », précise-t-il. Et de dénoncer les projets autocratiques (conçus par un seul) ou anarchiques (chacun ayant son propre projet), pour arriver au bon modèle « *qui vaut aussi pour le national : l'exercice de la liberté de chacun dans le cadre d'un projet qui fait consensus* ».

Question grave

Le défi à relever pour l'enseignement catholique reste, bien sûr, de tenir ensemble « *l'ouverture à tous et le caractère propre* ». Il faudra user, selon lui, du « *levier de la formation des chefs d'établissement et des enseignants* », avec une question grave à se poser : « *Comment les former pour qu'ils donnent envie aux élèves de vivre ?* » Et une inquiétude : si les fonds de formation baissent, que va-t-on devoir sacrifier ?



© S. Horguelin

Enfin, quand on demande à Claude Berruer quelle marque il pense avoir laissée comme directeur diocésain, il devient songeur : « *J'ai voulu instaurer une synergie entre les deux enseignements catholiques de Bourges et d'Orléans, différents par leur taille et leur histoire. Et j'ai fait l'expérience qu'on peut mutualiser des services et maintenir la proximité, qu'on peut vivre ensemble sans renier ses spécificités. Dans des diocèses où la démographie et le maillage de l'enseignement catholique ne permettent pas un développement important, j'ai surtout cherché à aider tous les acteurs à mieux vivre leur métier, leur engagement, leur mission. J'espère avoir entretenu le désir de formation et de ressourcement. Optimiser ses compétences, mieux vivre en lien, mieux se tenir à l'écoute de soi-même et de Dieu... autant de moyens de respecter et promouvoir la personne.* »

SYLVIE HORGUELIN

1. Pour en savoir plus sur cette association reconnue d'utilité publique : www.guidedecasa.com

« Repenser la formation des cadres »

En cette rentrée 2006, Anne-Marie Delbart quitte la direction diocésaine de Troyes pour Paris. Elle y prend les commandes de l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec).

La nouvelle directrice de l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec) est une battante. Déjà parce que, enseignante d'anglais, elle a, de ville en ville, sui-

cheftaine de Jeannettes, le choix du privé était évident, pour son projet éducatif ».

Volontaire aussi parce qu'aparavant, sitôt obtenue sa maîtrise d'anglais – option pédagogie des langues aux adultes –,

Anne-Marie Delbart était partie un an en Angleterre, comme assistante dans un lycée, tout en passant le *Certificate of Proficiency in English* de Cambridge et un diplôme de linguistique de l'université de Londres.

En 1978, là voilà donc de retour en France, maître auxiliaire quelques années... avant de vivre, en 1983, une expérience professionnelle d'un an dans l'industrie, en qualité de chargée de mission au service export. Et si on lui demande le pourquoi de cette immersion pour le moins inaccoutumée chez les enseignants, elle répond avec un grand sourire : « *On nous dit toujours que les enseignants ne sont pas assez ouverts au monde de l'industrie, alors j'ai voulu aller voir le fonctionnement d'une entreprise.* »

C'est finalement en 1984 qu'elle arrive à Troyes, comme professeur d'anglais dans un lycée technique. Puis, de 1985 à 1995, elle est directrice d'une école-collège de 300 élèves et adhérente dynamique du Snceel¹. Durant cette période, elle n'aura de cesse de mettre en place l'enseignement de l'anglais en école élémentaire.

C'est là aussi que l'évêque de Troyes remarque cette active membre du Codiec², où elle re-

présentait l'Arpec³, pour succéder en 1995 au directeur diocésain partant en retraite. Elle passera onze ans dans cette direction qui couvre deux diocèses : Troyes et Langres. Avec toujours cette ouverture internationale qui conduit cette membre de la commission nationale éducation à l'universel à s'investir dans un partenariat qui lui tient à cœur avec le diocèse de Djibouti. Elle découvre là « *une culture et un peuple si différents du nôtre, avec une pauvreté choquante, mais aussi une joie de vivre qui nous donne une leçon sur la vie que nous pouvons mener ici.* » Mais l'ouverture peut être aussi sur le pas de notre porte.

Sa connaissance du terrain va se révéler précieuse.

Et Anne-Marie Delbart ressent l'envie d'autres découvertes. Précisément, elle se demandait depuis quelques années ce que pouvait bien être cette licence de sciences de l'éducation dont étaient désormais titulaires tant de jeunes professeurs des écoles. Le mieux était d'aller voir sur place, et de la passer elle-même, ce qu'elle fait en 2003, à Lyon, parallèlement à ses fonctions de directrice diocésaine. « *Il s'agissait aussi pour moi de mesurer ma capacité à changer de posture, à me remettre en position d'étudiante et à être évaluée par d'autres. Ce dont, ajoutait-elle avec humour, un directeur diocésain n'a plus forcément l'habitude...* »

Son souhait d'aller toujours de l'avant et d'être suffisamment mobile n'en demeure pas moins

exprimé : « *Dix ans, c'est une bonne durée. On a largement le temps d'avoir des projets, de les mettre en œuvre, et d'en voir les effets.* » Et là, « *j'avais vraiment envie de faire autre chose. J'aime bien me renouveler, me remettre en question aussi, c'est-à-dire ne pas m'installer.* »

Paul Malartre⁴ lui propose alors la direction de l'Ifcec, à Paris, fonction qu'elle occupe depuis la rentrée.

À l'écoute

Il est trop tôt bien sûr pour qu'Anne-Marie Delbart expose son propre projet pour l'Ifcec, mais elle voit là, pour elle, « *un nouveau défi à relever, tout autant qu'un appel à grandir encore.* » Elle en connaît aussi les enjeux : « *Repenser la formation des cadres, et en particulier des chefs d'établissement, ces pivots, au carrefour de toutes les pressions et attentes, afin de former des personnes solides, adaptables à des évolutions aujourd'hui rapides.* » Sa connaissance du terrain va assurément pour cela se révéler précieuse, pour la mettre à l'écoute « *de toutes les richesses... et pauvretés de l'enseignement catholique, dans les zones rurales isolées par exemple* », telles que l'Aube où elle a vécu quelque vingt ans. Et avec laquelle cette fan de randonnées, et de jardinage, gardera assurément des liens.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre.

2. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

3. Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique (devenue Formiris).

4. Secrétaire général de l'enseignement catholique.



Anne-Marie Delbart

Directrice de l'Ifcec

avant alors son époux, « *commu tous les types d'établissements, petits ou grands, d'enseignement général ou technique, en zone urbaine ou rurale* ». Pour cette Nancéienne de 52 ans, pur produit de l'enseignement public mais surtout « *de famille catholique pratiquante et engagée dans l'Église, et marquée par des années de scoutisme, jusqu'à devenir*

1^{er} décembre 2006 : échangeons de nouveaux regards

La démarche d'assises lancée depuis septembre 2000 par Paul Malartre a mis particulièrement en évidence la nécessité de s'interroger sur la qualité des relations vécues entre les personnes et celle du regard porté sur chaque élève. Comment est-il possible d'enseigner et d'éduquer si

qui constituent des seuils pour grandir ? Comment est-il possible d'enseigner et d'éduquer si la méfiance, l'indifférence, l'exclusion empêchent l'élève de trouver pleinement sa place dans sa classe et sa communauté éducative, condition essentielle pour se construire ?

Plusieurs actions sont d'ores et déjà prévues pour faire en sorte que cette réflexion puisse être partagée et qu'elle permette un réel changement de regard, un renouvellement des projets pédagogiques des établissements et un développement de nouvelles solidarités.

Ainsi, dès le 22 août 2006, les chefs d'établissement ont reçu un hors série d'*Enseignement catholique actualités* intitulé « Changer de regard » afin de travailler avec leurs enseignants la signification de la réussite de la personne et sa prise en compte dans les évaluations.

Des vidéos sur le site des assises et dans de nombreux diocèses viendront accompagner les propositions d'animation. D'ores et déjà, une intervention vidéo de Paul Malartre, enregistrée le 24 août 2006, est disponible sur le site Scolanet¹. Elle a permis notamment

de préciser le sens de la réflexion des communautés éducatives lors des réunions de prérentrée.

Un DVD reprenant les séquences essentielles des états généraux d'avril dernier a également été édité pour accompagner ces différentes rencontres.

Dans les numéros d'octobre, novembre, décembre et janvier d'*Enseignement catholique actualités* seront encartés des documents de huit pages pour faciliter la préparation et le suivi de la « journée des communautés éducatives » qui aura lieu le vendredi 1^{er} décembre 2006. Ces documents seront téléchargeables sur le site des assises².

Lors de ce temps fort du 1^{er} décembre, chaque communauté éducative sera sollicitée pour rédiger un message qui mettra en relief les nouveaux regards qu'elle compte porter sur les élèves comme sur les adultes au cours de l'année 2007.

Ces messages, expression de vœux pour l'avenir, remonteront via le site des assises et prendront place dans une rubrique consultable par diocèse. Ils seront également envoyés d'une façon aléatoire à une vingtaine d'autres établis-

sements. Cela devrait entraîner une émulation entre les communautés éducatives et renforcer leur sentiment d'appartenance.

Parallèlement à ces opérations, l'équipe de pilotage des assises a décidé de proposer à tout l'enseignement catholique français un rendez-vous mensuel sur le réseau national des Radios Chrétiennes de France (RCF). Ce programme radiophonique de 50 minutes le dernier mercredi de chaque mois a pour objet de mettre en relief des initiatives et des réflexions issues des assises de l'enseignement catholique en prenant appui sur la déclinaison des états généraux de l'évaluation et de la réussite. Vous en trouverez une présentation en page 4 de ce numéro.

La dynamique des assises est d'abord celle des membres des communautés éducatives. Se faire l'écho des attitudes renouvelées et des actions engagées par les établissements constitue l'attente majeure de ce magazine et des déclinaisons relayées par internet et la radio RCF.

GDR

1. Adresse : www.scolanet.org

2. Adresse : www.assises.org



Des outils. Le double DVD des états généraux de l'évaluation et de la réussite (en haut) ; le hors-série de rentrée publié par ECA ; la vidéo de Paul Malartre enregistrée pour Scolanet.

nous désespérons de l'avenir d'un élève à partir de ses résultats, de ses comportements et des jugements que nous portons sur lui ? Comment est-il possible d'enseigner et d'éduquer si nous ne prenons pas en compte les fragilités, failles, erreurs, échecs et fautes de l'élève

L'Ispec trouve sa place à l'UCO

Après plusieurs années de difficultés, les activités de l'Institut supérieur de promotion de l'enseignement catholique (Ispec) ainsi que ses personnels et ses locaux sont repris par l'Université catholique de l'Ouest (UCO) à compter de cette rentrée. Une mutation était devenue indispensable pour cet institut ouvert en 1972 et chargé principalement de la formation des cadres de l'enseignement catholique. Sa nouvelle situation au sein

de l'Institut de formation de l'UCO aux métiers de l'enseignement (Ifucome) lui permet de rester un élément important de la formation pour l'enseignement catholique et lui ouvre de nouveaux horizons. La rigueur du président de l'Ispec, Dominique Delarat, la patience des salariés, la compréhension et l'engagement de l'UCO, spécialement de son recteur, Robert Rousseau, et de son vice-recteur, Luc Pasquier, doivent être particulièrement salués.

GDR

Quelques dossiers sous presse

Après quelques années particulièrement denses en chantiers politiques, l'année scolaire 2006-2007 devrait être un temps de finalisation. La loi du 5 janvier 2005, dite loi Censi, qui vise à l'égalisation progressive des rémunérations et des retraites des enseignants contractuels de droit public avec celles de leurs collègues fonctionnaires est à présent entrée dans sa phase d'application. Il reste cependant à examiner le règlement des décharges syndicales. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales en matière de financement

par les communes des écoles privées sous contrat a d'ores et déjà permis de nombreux dialogues entre les écoles et les mairies pour étudier la réévaluation du montant du forfait communal. Devant la nécessité de l'ouverture à tous et du besoin reconnu des familles, la question d'une éventuelle suppression de postes d'enseignants sera également à l'ordre du jour pour la rentrée 2007. Par ailleurs, une vigilance particulière sera accordée à la question des financements de la formation initiale et continue dont les premières annonces pour 2006 étaient inquiétantes...

GDR

Redécouvrir Jeanne de Lestonnac

La Compagnie de Marie Notre-Dame fête en 2006 le 450^e anniversaire de la naissance de sa fondatrice, Jeanne de Lestonnac. Le colloque « Michel de Montaigne, Jeanne de Lestonnac, aux sources d'un nouvel humanisme chrétien pour notre temps ? », qui s'est déroulé à Bordeaux du 30 juin au 2 juillet, a rappelé que les principes éducatifs de la « sainte de Bordeaux » (et nièce de Montaigne) semblent toujours d'actualité.



Créée en 1607 à l'initiative de Jeanne de Lestonnac, la Compagnie de Marie Notre-Dame entreprend, dès le début du XVII^e siècle, de se consacrer à l'éducation des filles. Elle entend les doter d'atouts éthiques et intellectuels suffisants pour qu'elles puissent témoigner de leur foi catholique et de leur propre valeur en tant que femmes. Pour Régine Barbe¹, « il est clair que la décision de la « sainte de Bordeaux » est le fruit de plusieurs influences ». Celle de la religion réformée, tout d'abord. « Initiée au protestantisme par sa mère qui en est une fervente adepte, Jeanne adhère très vite à l'idée d'une école gratuite et donc accessible à tous, dont l'enseignement serait fondé sur la connaissance des Écritures. Un des chevaux de bataille de la religion réformée », précise-t-elle. L'idée est lancée. Il convient de la peaufiner. Et c'est chez les Jé-

suites ainsi que dans les *Essais* de Montaigne que Jeanne de Lestonnac va puiser son inspiration. Ainsi, tels Ignace de Loyola et ses « amis dans le Seigneur », privilégie-t-elle l'amitié comme base de rapports au sein de sa Compagnie. Ce que ne démentirait sans doute pas Montaigne dont l'amitié avec La Boétie a fortement marqué la vie et qu'il exprime par la formule « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». « Car pour la fondatrice, aimer gratuitement un seul homme signifie la possibilité de les aimer tous et celle de s'aimer soi-même avec justesse. L'amitié étant alors communion un peu à l'image du rôle de l'Esprit Saint au cœur de la Trinité. Une règle que l'on retrouve également chez le Christ lorsque, dans l'Évangile de Jean, il dit à ses disciples : "Je ne vous appelle plus serviteurs mais amis." Ainsi vécue, la recherche de l'ami est l'interface de connexion du monde charnel vers le monde divin », explique Ré-

gine Barbe. Et c'est cette idée qui guide Jeanne de Lestonnac dans le choix de ses principes éducatifs. Ainsi préconise-t-elle un enseignement fondé sur les rencontres, le dialogue et le respect de la différence, à l'image de son oncle pour qui il convient de « frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui ». L'objectif étant de développer le jugement, le discernement et l'esprit critique. « Il ne s'agit donc pas ici d'un simple enseignement mais d'une véritable éducation. Une formation intégrale de la personne dans toutes les dimensions de son existence afin que, selon la formule de Montaigne, elle acquière une "tête bien faite", qu'elle "apprenne à vivre". » Car pour l'auteur des *Essais*, « il n'y a rien d'aussi beau et d'aussi légitime que de faire convenablement et dûment le métier d'être homme. C'est la vertu ». « Une vertu qui, souligne Régine Barbe, représente bonté, désir d'être meilleur, goût pour faire le bien et bonnes mœurs, et qui ne peut s'acquérir par un savoir purement livresque mais par la conversation et l'expérience. » Ce que Montaigne justifie par le fait que « ce n'est ni une âme ni un corps que l'on éduque mais un homme ».

Bien public

Quant à l'éducation proposée, elle est donc basée sur la liberté de l'être et sur le développement de ses facultés et aspirations les plus chères. Cet épanouissement des talents de chacun, leur ajustement au service de la vie n'ayant d'autre finalité pour la fondatrice, que l'intérêt commun, le bien public et « une visée essentiellement sociale » ;

l'éducation féminine revêtant cependant, à ses yeux, une importance particulière. Car, la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes puisque les désordres des hommes viennent souvent de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leurs mères ».

Favoriser l'enseignement de la vertu au sein de l'école afin de la rendre accessible à tous apparaît donc, aujourd'hui encore, primordial. Une idée reprise par Henri Madelin² : « Mondialisation des échanges et individualisme exacerbé sont deux défis pour l'éducation dont le but est d'éveiller et de faire surgir chez l'enfant les ressources personnelles qui lui permettront de réagir aux situations présentes et à venir, de s'adapter au réel, de vouloir enfin et de faire effectivement. » Et, citant Jacques Delors³ : « L'éducation est l'éternelle tension entre l'inné et l'acquis. L'analyse contemporaine de nos sociétés montre que les inégalités dans l'éducation sont pour beaucoup à la source de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Il importe donc de revenir aux quatre finalités essentielles de l'éducation comme de la formation permanente : apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble, à être. » Les principes éducatifs chers à Jeanne ont encore de beaux jours.

EMMANUELLE DIAZ

1. Membre de la Compagnie Marie Notre-Dame qui fêtera l'an prochain le 400^e anniversaire de sa fondation et compte aujourd'hui quelque 2 000 membres à travers le monde (dont 200 en France). En France, 14 établissements scolaires sont sous tutelle de la Compagnie (à Bordeaux, Limoges, Beauvais, Marseille...).

2. Membre de la Compagnie de Jésus.

3. Rapport de la commission internationale de l'Unesco : « L'éducation, un trésor est caché dedans » (1996).

ANIMATION EN PASTORALE SCOLAIRE : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER.

Le 11 octobre prochain, se tiendra à Antony (Hauts-de-Seine), la sixième journée nationale de l'animation pastorale scolaire. Thème de ce rassemblement : « L'Évangile au cœur de l'établissement scolaire - vivre, annoncer. » Le père François Bousquet, théologien, interviendra dans la matinée sur ce sujet. L'après-midi, lors d'ateliers, les participants (APS ou toute personne en faisant fonction dans le 1^{er} ou le 2^d degré) se demanderont comment articuler : la participation au service public d'éducation et la mission d'évangélisation ; l'apport culturel et la proposition de la foi ; l'ouverture à tous et l'identité chrétienne. Contact : Services de pastorale des directions diocésaines.

DES ÉCOLES PRIMAIRES OUVERTES SUR LE MONDE.

Une vingtaine d'écoles d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique présentent des éléments de leur culture traditionnelle dans un recueil commun, joliment illustré par des dessins et des photos. Édité par l'enseignement catholique (Formiris-Sgec, Paris, 48 p., 10 €), ce deuxième volume de Nouvelles du monde est un prolongement « papier » du site Pont-Com – une plateforme d'échanges de projets pédagogiques pour les écoles du monde francophone (cf. www.pont-com.org). L'occasion pour l'enseignement catholique de Bretagne de faire découvrir ses fest-noz !

PRIX DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

Les élèves du collège Notre-Dame-de-France (Paris 13^e) ont choisi de récompenser le roman de Florence Thinaré, *Un boulot d'enfer*, publié aux éditions Thierry Magnier. Pour la deuxième année consécutive, cet établissement a décerné à un auteur jeunesse un « Prix de littérature chrétienne ». Une initiative, lancée par Joël Jégouzo, documentaliste, qui stimule le goût de la lecture chez les collégiens.

L'IFD CHANGE DE DIRECTEUR.

Jean-Louis Barbon a succédé le 1^{er} septembre à Bruno Mercier à la tête de l'Institut Formation et Développement (IFD) de Grenoble. Ce dernier a pris la direction, à la rentrée, d'un groupe scolaire de Franche-Comté : Saint-Pierre-Fourier à Gray (Haute-Saône). L'IFD, qui vient d'être missionné par le Conseil national de tutelle de l'enseignement catholique pour une période probatoire de trois ans, va aussi changer de président en septembre.

Les nouvelles orientations éducatives du réseau lasallien

Pour la première fois dans l'histoire de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes en France, une assemblée exceptionnelle a réuni, du 10 au 12 juillet 2006, à La Motte-Servolet (Savoie), 30 frères et 60 laïcs. Objectif de cette rencontre, où l'on notait une inversion des proportions frères/laïcs : dégager les orientations de la mission éducative pour les quatre années à venir. Avec pour point de départ, les sept « instances » éducatives



Historique. Lors de cette assemblée exceptionnelle, pour la première fois les laïcs étaient plus nombreux que les frères.

définies à Beauvais en 2005, lors d'une autre assemblée. Un volumineux dossier préparatoire avait été ainsi réalisé, étudiant le contexte français en 2006, la mission lasallienne dans ses multiples composantes, la vie associative dans ses différentes expressions, les structures de la Mission éducative lasallienne en France et la mise en œuvre d'une démarche innovante en matière d'éducation. Il a permis de voter une à une les orientations éducatives qui suivent, à une très large majorité.

– Dans le domaine de l'innovation éducative : créer ou développer une œuvre éducative innovante au service de jeunes en difficulté ;

la penser en réseau avec d'autres ; mieux prendre en compte les spécificités des écoles du 1^{er} degré ;

trouver de nouvelles stratégies pour les établissements professionnels et technologiques ; bâtir un projet innovant d'internat pour les jeunes d'aujourd'hui. – Dans le domaine de l'association frères/laïcs : clarifier le sens et la finalité de l'Association lasallienne à la lumière des expériences vécues récemment ; responsabiliser les équipes de direction dans la mise en œuvre du Projet éducatif lasallien dans toutes ses dimensions.

– Dans le domaine des structures : évaluer les diverses structures locales et nationales et leur pertinence ; développer une politique de communication et de ressources humaines.

À partir de ces orientations, des pistes d'actions ont été esquissées. Il reviendra à chaque instance lasallienne de les traduire dans les faits afin d'engager le maximum d'acteurs pour la mission éducative et ainsi construire ensemble l'avenir. L'année qui vient sera décisive.

Ce rassemblement s'inscrit dans l'histoire d'une association progressive des frères et des laïcs, commencée en 1986 avec l'Association La Salle¹, ponctuée par des as-

sises délibératives régulières avec les Frères de France depuis vingt ans. Mais depuis l'année 2000, le mouvement s'est accéléré pour mieux prendre en compte la réalité laïcale et lui donner toute sa place. Cette assemblée française concluait 15 autres rassemblements du même type qui se sont déroulés sur les cinq continents en 2005-2006. 20 000 Lasalliens dans le monde ont ainsi réfléchi à une même question : « Quelles ins-
stances éducatives pour les années à venir ? »

CLAUDE BESSON

1. L'Association La Salle regroupe en particulier l'ensemble des chefs d'établissement du réseau lasallien français.

Les congrégations se rassemblent

En juin dernier, les conférences des supérieur(e)s majeur(e)s des congrégations féminines et masculines ont pris l'initiative de se rassembler en créant une nouvelle association dénommée « Urcec » (Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique). Par cette décision, les responsables des congrégations marquent leur attention particulière ainsi que leur engagement vis-à-vis de l'enseignement

catholique et manifestent leur volonté de travailler ensemble à son développement.

Leurs travaux ont pour objectifs : d'accroître les collaborations entre les congrégations (notamment pour la formation, le partage d'expériences et la circulation de l'information) ; de les aider (en particulier celles qui ont de petits réseaux) à exercer leur mission de tutelle ; d'exprimer une position concertée par rapport aux

questions éducatives et pastorales ; d'assurer leur représentation au sein des diverses instances de l'enseignement catholique ainsi qu'une participation à la réflexion sur les évolutions de l'enseignement catholique. **GDR**

Présidente de l'Urcec :
Sœur Marie-Chantal Duvault.
Secrétaire général : Frère Jacques d'Hueteau.
Secrétaire générale adjointe :
Sœur Nadia Aidjian.
Adresse : 10 rue Jean-Bart, 75006 Paris.
Tél. : 01 45 48 65 38. Fax : 01 45 48 81 14.

Thonon-les-Bains rassemble ses troupes

Sur les bords du Léman, Thonon-les-Bains, haut lieu touristique, est aussi une des capitales de la formation et de l'éducation. Dès le XVII^e siècle, saint François de Sales avait créé au cœur de la ville la Maison des Arts où l'on apprenait un métier et recevait les bases du savoir. L'enseignement catholique n'a cessé de s'y développer, et trois sites se sont regroupés dans les années soixante pour former l'enseignement catholique thononais – l'ECT.

Les difficultés économiques des établissements ont été surmontées et tout semble aujourd'hui tourner rond... Pour avancer dans l'élaboration d'un projet commun, le personnel des trois établissements primaires et secondaires¹ qui forment l'ECT s'était rassemblé le lundi de Pentecôte. Avec l'envie de recréer un certain esprit de famille qui avait prévalu à la fin du siècle dernier, les 248 enseignants, 117 salariés et six chefs d'établissement s'étaient donné rendez-vous à la Mate, le centre d'animation culturel de la ville.

M^{gr} Yves Boivineau, évêque d'Annecy, est intervenu sur écran vidéo pour définir un cadre de réflexion, afin de surmonter ce qu'il a appelé la « crise » – en fait, une crise institutionnelle qui trouve son origine dans la complexité du



Rassemblement. Les trois établissements qui forment l'enseignement catholique thononais se sont réunis pour élaborer un projet commun.

fonctionnement de six établissements, sur trois sites, avec trois tutelles (salésienne pour Jeanne-d'Arc, lasallienne pour Saint-Joseph et Saint-François et diocésaine pour le Sacré-Cœur). Pour répondre aux inquiétudes de M^{gr} Boivineau, les responsables avaient élaboré une réponse qui fut présentée par les représentants des différentes instances². Chacun s'est attaché à montrer ses spécificités dans la vie de l'ECT, avec la volonté de construire dans la complémentarité, d'où le slogan de cette journée : « Ensemble, créons l'avenir... » Une charte a d'ailleurs été adoptée par les directeurs, les Ogec³ et

les organismes de tutelle, pour servir de fil conducteur pour demain. Du même coup, au terme de cette présentation des instances dirigeantes, la balle s'est trouvée dans le camp des acteurs de base de l'enseignement catholique. C'est dans ce sens qu'est intervenu le conférencier Didier Bertrand, patron dans l'industrie. Ce dernier a souligné les changements de comportement des élèves et des parents, à la recherche d'un mieux-vivre, d'autonomie et d'insertion. Didier Bertrand a aussi souligné que parents et élèves étaient actuellement dans une logique consumériste. Si certains ont pu percevoir

ces considérations comme des lieux communs, il faut admettre qu'un établissement est tributaire de l'image qu'il se donne pour se faire connaître et fidéliser ce qu'il faut bien appeler une clientèle. Et cette image, ce n'est pas seulement celle que l'on réussit à faire passer dans les médias, c'est surtout celle que l'on inscrit dans le vécu au quotidien, à tous les niveaux d'intervention de l'enseignement. La qualité du service est ainsi jaugée, jugée, discutée par les « clients », et les établissements se trouvent mis en concurrence avec d'autres qui, de leur côté, auront compris eux aussi les nouveaux enjeux.

Il s'agissait donc, au cours de cette journée, de trouver un nouveau souffle pour recréer un tissu confraternel. Et l'objectif a été atteint. Reste à relancer la créativité, déjà existante mais en perpétuel devenir. C'est ce mouvement qui a été amorcé avec une redéfinition commune du concept éducatif de l'ECT...

CHRISTIAN GALLAY

1. Saint-Joseph - Saint-François, Jeanne-d'Arc et le Sacré-Cœur.
2. M. Cavarnat, président de l'Ogec, M. Berthet, directeur diocésain de l'enseignement catholique, M. Dussailant délégué de la tutelle lasallienne, sœur Marie-Agnès, provinciale de la tutelle salésienne.
3. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

L'enseignement catholique s'expose !



Inauguration. Au premier plan : Fulgence Koné, délégué aux relations extérieures du Sgec, et Arlette Cayré, directrice diocésaine de Tarbes et Lourdes.

Créé il y a plus de dix ans et animé actuellement par Maryvonne Bricard, l'« Espace Rencontre » du CCFD¹ à Lourdes rend visible l'action solidaire de l'Église en France, à travers ses mouvements et services. Ainsi, du 26 au 30 juin 2006, une exposition a retracé les étapes des assises nationales de l'enseignement catholique et présenté le rôle et les travaux de la commission nationale d'éducation à l'universel (EDU). Elle a permis aux visiteurs d'appréhender la démarche de l'enseignement catholique, la mise en œuvre de sa mission d'Église et sa contribution au service public d'éducation. Cette exposition a rassemblé pour son inauguration de jeunes pèlerins venus d'Arras, autour d'Arlette Cayré² et du père Claude Lesgourgues³, ainsi que des chefs d'établissement et des membres des communautés éducatives lors de la conférence donnée par Fulgence Koné⁴ en présence de M^{gr} Jacques Perrier⁵.

1. Comité catholique contre la faim et pour le développement.
2. Directrice diocésaine de Tarbes et Lourdes.
3. Directeur diocésain adjoint de Tarbes et Lourdes, en charge de la pastorale.
4. Délégué aux relations extérieures du secrétariat général de l'enseignement catholique.
5. Évêque de Tarbes et Lourdes.

Apprendre à goûter



La 17^e édition de la Semaine du goût se déroulera du 16 au 22 octobre 2006. Chaque établissement est invité à parti-

ciper à cette grande manifestation nationale. Lors de cette Semaine, les professionnels des métiers de bouche se rendent dans les écoles pour transmettre leur passion et leur savoir-faire, notamment à des classes de CM1 et de CM2. Ils plongent les enfants dans l'univers merveilleux des saveurs et suscitent de la passion, du talent, bref, de quoi éveiller leur intérêt. En récompense, les élèves se voient coiffer d'une toque et reçoivent un diplôme. En 2005, près de

6 200 « leçons de goût » ont ainsi été dispensées en France par des chefs cuisiniers, des agriculteurs, des boulangers, des bouchers, des fromagers...

Si vous avez envie d'organiser une telle leçon, rendez-vous sur internet¹ et suivez le « Guide » qui vous aidera à vivre pleinement cet événement avec vos élèves. Il vous dira comment trouver un intervenant et recevoir le kit pédagogique gratuit incluant des diplômes de petits chefs et des fiches pédago-

giques élaborées en collaboration avec le Scérén-CNDP². **GDR**

1. À l'adresse : www.legout.com
2. Services culture éditions ressources pour l'Éducation nationale – Centre national de documentation pédagogique.

Savoir +

Renseignements auprès de votre direction diocésaine. Inscriptions possibles par e-mail jusqu'au 15 septembre 2006 : LDC@legout.com

Voyages scolaires et éducatifs

Des lourdeurs administratives, des difficultés de financement, des questions relatives au remplacement des enseignants accompagnateurs, la gratuité pour les accompagnateurs, un manque d'information, des exigences de qualité à faire respecter... sont autant de questions que pose aujourd'hui l'or-

ganisation de voyages scolaires éducatifs (VSE). Et autant d'interrogations que l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques (en abrégé : l'Office) a tenu à examiner au cours de son séminaire du 9 juin 2006 à Versailles. Il est devenu, en effet, urgent que les différents protagonistes des VSE – membres des communautés éducatives, repré-

sentants des rectorats, de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat), de l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (Unosel) se retrouvent et échangent pour faire face à la diminution de 10 % à 20 % des VSE par rapport à l'an dernier. L'Office a décidé de pour-

suivre son travail d'information pour clarifier les situations et faire valoir des VSE qui constituent de véritables atouts éducatifs et pédagogiques. **GDR**

Savoir +

**L'Office sur internet : www.loffice.org
Tél. : 01 42 73 36 70.
E-mail : infos@loffice.org**



ATHÉNA

Une exigence de qualité dans le voyage culturel

Avec plus de 40 ans d'expérience des voyages culturels destinés aux scolaires et aux adultes à la découverte du monde méditerranéen, ATHÉNA vous propose des formules très diversifiées. Possibilité de formules personnalisées, sur demande. Bon voyage.

NOTRE BROCHURE EST À VOTRE DISPOSITION SUR SIMPLE DEMANDE.

Tout ce que vous voulez savoir est sur notre site : www.athenavoyages.com

Grèce
Crète
Italie
Sicile
Chypre
Tunisie
Turquie
Libye

ASSOCIATION ATHÉNA • B.P. 100 – 74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 10 93 10 • Fax 04 50 10 93 13
E-mail : com@athenavoyages.com

Un projet expérimental pour les 6^{es} au Havre

Situé en centre-ville à proximité de l'université, le collège Montesquieu - Sainte-Marie du Havre mène depuis deux ans un projet expérimental sur l'évaluation et l'acquisition des savoirs en 6^e. Un rapide état des lieux de l'équipe éducative avait mis en évidence combien « l'évaluation sanction » décourageait les élèves, provoquant même des traumatismes chez certains. Autres constats qui poussaient à agir : le peu d'efficacité des séances de soutien classiques, la nécessité de renforcer le lien CM2-6^e et d'impliquer davantage les parents.

Dans le souffle des assises de l'enseignement catholique, un nouveau dispositif a été mis en place depuis la rentrée 2004. Il s'inspire des travaux sur les arbres de connaissances. Ces derniers représentent sous forme d'arborescence, les richesses d'un nombre donné d'élèves qui décident de partager avec les autres membres du groupe leurs savoirs et compétences – l'ensemble des compétences d'un élève étant regroupé dans un blason. À travers l'arbre, l'élève prend en main son propre apprentissage. Il met ses connaissances à la disposition de ses camarades et va chercher les savoirs qui lui manquent chez les autres.



Delphine Heurtaux, professeur de mathématiques et professeur principal en 6^e, confie : « Au-delà des satisfactions rencontrées chez les élèves, ce travail m'a engagée personnellement dans une vraie réflexion de sens autour de l'évaluation. De la notion de connaissances à évaluer, nous cheminons vers la notion de compétences, degré d'appropriation d'un savoir par l'élève à travers des savoir-faire. »

Une première évaluation a permis d'observer à quel point ce dispositif développait l'estime de soi et la motivation chez les élèves, tout en créant un groupe classe solidaire. Les enseignants, pour leur part, ont été conduits à revisiter leur progression pour faire ressortir les objectifs et le sens des apprentissages. Cette nouvelle façon de travailler les a aidés à cibler les difficultés spécifiques des élèves et à adapter une remédiation individualisée. Autant d'avancées qui font de Montesquieu-Sainte-Marie un collège pionnier pour la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences !

SH

Contact : Collège Montesquieu - Sainte-Marie, 19 rue Clovis, 76600 Le Havre.
Dir. : Évelyne Poteau. Voir aussi le diaporama du projet sur le site des Cahiers de la réussite : www.scolanet.net/4dlink/1/4dcgi/GetSou/84t9ois9v01v/56rqvbt1wp0n/52307
Site du collège : <http://colleges.ac-rouen.fr/montesquieu/>

À la rencontre des chiffonniers du Caire



Du 20 au 27 mai dernier, une classe de 4^e du collège Pendillon de Saint-Donat¹ (Drôme) est partie en Égypte. C'est avec enthousiasme que la directrice, Françoise Dugand, parle de cette belle aventure : « Depuis quatre ans, notre établissement aide à la scolarisation des enfants du Mokattam, une colline au-dessus du Caire où vivent chiffonniers et parias. C'est là que s'était installée sœur Emmanuelle qui a lancé l'Opération Orange² à laquelle nous participons. Et puis un jour, nous avons rencontré des lycéens de Valence qui revenaient du Caire... »

Germe l'idée de proposer à une classe de 4^e qui réunit des élèves en difficulté scolaire, un projet d'année pour les « mettre en situation active, alors qu'ils se présentaient comme des victimes », explique la directrice. L'objectif poursuivi est double : « les mobiliser pour réunir l'argent nécessaire au voyage et leur faire rencontrer des enfants qui se feraient hacher menu pour ne pas rater un jour de classe », commente Françoise Dugand.

Durant l'année, les collégiens travaillent sur le thème de l'Égypte – ancienne et moderne – dans toutes les disciplines. Et ils emploient leur temps libre pour gagner de l'argent (garde d'enfants, vente de chrysanthèmes à la Toussaint...). Chaque élève réunit 50 % de la somme que les parents complètent. Et puis le grand jour arrive, et les voilà dans l'avion pour Le Caire. Logé dans un collège catholique de la capitale égyptienne, le groupe alterne visites touristiques et rencontres avec la communauté des sœurs du Mokattam. Aux élèves que les religieuses scolarisent à mi-temps (les enfants continuent à trier des ordures le reste de la journée

pour gagner leur vie), les petits Français remettent cahiers et crayons. Très marqués par ce voyage, ces élèves, désormais en 3^e d'insertion dans un autre établissement, reviendront dans leur collège cette année pour témoigner auprès des autres classes. Car tout l'établissement reste mobilisé pour l'Opération Orange avec l'envie que d'autres le rejoignent.

SH

1. Adresse : rue Chevalier-Bayard, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Dir. : Françoise Dugand.
2. L'Association Opération Orange est la continuité des réalisations humanitaires initiées par sœur Emmanuelle et sœur Sara chez les chiffonniers du Caire à Mokattam, au Soudan et au Liban. L'éducation, la santé et l'émancipation de la femme sont les axes de ses actions. Site : www.operation-orange.org

L'esprit du XVIII^e a soufflé sur Neuilly

Créé en 1999, l'ensemble de musique baroque *Précipitations* veut ouvrir à un large public les répertoires dits anciens. À sa tête, Sébastien Amadiou, 27 ans, un ancien élève du lycée Sainte-Croix de Neuilly-sur-Seine. Dans le cadre de travaux personnels encadrés (TPE), il y est revenu pour faire partager aux élèves de première, son goût pour les Lumières. « Le XVIII^e siècle, explique-t-il, est souvent mal connu. Pour l'évoquer, on imagine des hommes emperruqués, aux attitudes précieuses et guindées. Pour rompre avec ces a prio-

ri, nous avons voulu faire connaître aux élèves le travail de spécialistes de ce siècle, qui intègrent tout naturellement la musique à la vie quotidienne du Paris des années 1700. » Outre l'encadrement de certains TPE avec l'équipe pédagogique, le musicien a permis au lycée de programmer des soirées ouvertes à tous. En 2005-2006, deux conférences et un concert, donné dans l'établissement et au musée Carnavalet, à Paris, ont réconcilié certains élèves avec la musique classique.

SH

Contact : precipitations@noos.fr - Internet : www.precipitations.com

Un message du Liban

Suite au conflit entre Israël et le Hezbollah, nous avons contacté M^{sr} Camille Zaidan, président de l'OIEC¹, et le père Marwan Tabet, secrétaire général de l'enseignement catholique au Liban. Voici leurs premières réactions en attendant un bilan plus détaillé.

Le Liban vit une situation délicate, complexe à analyser. Résultat des 33 jours de conflit ? le tiers de la population déplacé, environ 200 000 personnes ayant quitté le pays, autour de 50 000 foyers détruits, plus d'un millier de civils tués, d'autres mutilés et handicapés à vie. Le canon s'est tu, mais les conséquences vont se faire sentir sur plus d'une génération. Fragilisé par la conjoncture régionale et internationale, le Liban a besoin d'être compris et soutenu. Compris, comme étant une expérience humaine originale et nécessaire pour l'humanité, qui cherche à vivre ensemble le local et le global, le pluriel et le singulier, l'unité dans la diversité. Soutenu, parce que sa fragilité n'est pas simplement interne. Le Liban compte donc sur la France et l'enseignement catholique qui croient dans les valeurs francophones humainement universelles et profondément

enracinées dans une vision chrétienne de l'homme et du monde.

« L'Église du Liban a toujours dû faire un discernement très profond pour recouvrir ses traditions orientales sans perdre les acquis de son histoire avec l'Occident. Avec beaucoup de sagesse, le patriarche maronite a toujours pu représenter aux yeux de la majorité des Libanais une Église qui appelle à une solution pacifique

qui avaient stipulé le désarmement de toutes les milices.

« Onze de nos écoles [dont l'école Saint-Georges, à Yaroun, photographiée ci-dessous] ont été directement touchées par la dernière guerre. Mais cette crise a révélé une solidarité absolue entre les Libanais. À preuve l'accueil et les aides aux familles déplacées, malgré les divergences religieuses et politiques. De nombreux chiïtes ont trouvé refuge dans nos établissements. De-



vant la souffrance des personnes humaines, on ne se demande pas qui a raison ou qui a tort. On vient au secours.

« La rentrée scolaire est prévue le 9 octobre, avec trois semaines de retard, par solidarité avec les autres établissements publics et privés, afin de donner à ceux qui ont été affectés ou ont subi des pertes le temps de se remettre. Les bancs de nos écoles sont le meilleur terrain pour inculquer le respect et l'acceptation de l'autre dans sa différence sans se laisser manipuler. Car, quoi qu'il en soit, la paix est possible ! »

◆
L'intégralité du message de M^{sr} Zaidan est sur ECA + (www.scolanet.org).

1. Office international de l'enseignement catholique.

favorisant un échange culturel entre Orient et Occident. Sur le plan national, l'Église soutient un État libanais indépendant, souverain et libre. Le patriarche libanais avait développé des institutions de dialogue avec tous les partis, y compris le Hezbollah. Mais cela ne signifie pas que l'Église puisse accepter l'initiative prise par ce parti, ni les conséquences, ni les armements qu'il reçoit de la Syrie et de l'Iran en dépit des accords de Taef, en octobre 1989,

Un directeur diocésain parraine une élève sans papiers

Ordonné diacre en juin dernier, Jean-Marc Aphaule, directeur diocésain de Bayonne, (Pyrénées-Atlantiques) a été placé par M^{sr} Molères au service des plus démunis. Un mois après, il concrétisait cet engagement en parrainant Xiao Feng Cheng pour tenter d'éviter l'expulsion de cette Chinoise de 19 ans sans papiers. « Les chrétiens ont inventé l'asile, et nous sommes au pays des droits de l'homme. En tant qu'homme et directeur diocésain, je voulais donner un signal fort », dit-il avec conviction.

Arrivée en France trois ans plus tôt avec un cousin, majeur et donc aussitôt renvoyé en Chine, la jeune fille a été prise en charge par les services de sauvegarde de l'enfance, comme mineure isolée. Aujourd'hui, son statut de jeune majeur protégé est très précaire, et, sans ses papiers originaux, elle n'a pu déposer de dossier de régularisation cet été. Ce malgré une intégration bien engagée puisqu'elle a débuté l'an dernier un CAP d'employé technique de collectivité au lycée professionnel privé Le Guichot, à Bayonne. Elle y fait sa ren-

trée ce mois-ci, soutenue par l'ensemble de l'établissement et plusieurs associations. Une rentrée à haut risque, même si Jean-Marc Aphaule a plaidé la cause de sa filleule auprès de la préfecture et d'élus régionaux. Son engagement lui a attiré des réactions de sympathie mais aussi de mécontentement. Pour autant, il ne désarme pas : « Elle s'est confiée à l'enseignement catholique et je me prépare à communiquer avec les chefs d'établissement pour qu'aucun autre jeune sans papiers ne soit contraint de vivre dans la clandestinité. » VL

En bref

4^e FORUM DE LA VISITE SCOLAIRE.

La Cité des sciences et de l'industrie organise le mercredi 4 octobre 2006, de 10 heures à 18 heures, le Forum de la visite scolaire.

Ce rendez-vous annuel propose aux enseignants et éducateurs de découvrir, en un seul jour et un seul lieu, l'offre pédagogique de plus de 45 institutions culturelles : musées, monuments historiques, centres de science... Adresse : Cité des sciences et de l'industrie, Espace Condorcet, 30 av. Corentin-Cariou, 75019 Paris. Métro : Porte de la Villette. Invitations et informations sur le site : www.cite-sciences.fr/forum-scolaire

JOURNÉES DE FORMATION AU LOUVRE ET AU MAHJ.

Sur le thème « Étudier le fait religieux au musée. Monothéismes et représentations », deux journées de formation gratuites sont proposées aux enseignants en partenariat avec le Louvre, le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (MAHJ), l'Institut du Monde arabe et l'Institut européen en sciences des religions. Elles auront lieu le 27 septembre au MAHJ et le 4 octobre au Louvre pour présenter les parcours intermusées : « Cultures en partage », « Héritage en partage » et « Tous sous un même ciel ». La place et le rôle de l'image dans les trois monothéismes seront abordés, tandis que la figure d'Abraham fera l'objet d'ateliers et de visites dans chacun des deux musées. Inscriptions : Nadine Feindel, MAHJ, tél. : 01 53 01 86 62, e-mail : groupe@mahj.org

ABIBAC : 2 BACS EN 1.

23 académies proposent cette année l'Abibac qui combine le baccalauréat français et l'abitur allemand. La délivrance simultanée de ces deux diplômes existe depuis 1994. L'année dernière, 18 académies françaises proposaient cette formation qui concernait 700 élèves par an pour les deux pays. Une simplification du dispositif, avec en particulier un allègement des procédures de correction a fait l'objet d'un texte signé le 11 mai dernier. (AEF)

1,3 million

d'écoliers sont concernés par la semaine de 4 jours et 1,9 million dérogent au calendrier scolaire traditionnel. C'est donc 1/3 des élèves du primaire qui bénéficie de rythmes scolaires aménagés. Au total, 71 départements ont au moins une école ayant adopté la semaine de 4 jours et 40 ont au moins une école dérogeant au calendrier scolaire. Une partie de ces écoliers ont fait leur rentrée le lundi 28 août. (AEF)

La paix, évidemment

Pour certains, la lutte pour la paix est un combat quotidien. Songeons à tous ces pays qui n'en finissent pas de vivre un état de guerre qui met chacun dans une insécurité permanente : Sri Lanka, Palestine-Israël, Irak, Afghanistan, Soudan, Congo... Mais la paix ne signifie pas seulement la fin des conflits armés. On parle de « guerre économique » mais aussi de « paix sociale », et l'on dit que la paix est un état d'esprit personnel. Que les années 2001-2010 aient été proclamées « *Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde* » n'est pas qu'une idée généreuse ou une bonne intention. Preuve en est le succès remporté par le deuxième Salon international des initiatives de paix organisé par la coordination française pour la Décennie, en juin dernier¹. Colloques, 116 stands tenus par autant d'associations engagées dans des démarches de paix de proximité ou à un niveau international, tables rondes, carrefours, ateliers interactifs, animations pour les enfants ont attiré un public nombreux.

C'est que la paix, *a priori*, n'est pas naturelle à l'homme. Pour l'Argentin Adolfo Pérez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980, « nous sommes dans une culture de violence, il est fondamental de repenser aussi notre propre vie ; il est temps de désarmer la raison armée ». D'une initiative à l'autre, le 21 septembre a été proclamé « Journée internationale pour la paix ». Partout en France, fleurissent, à cette date, des manifestations de plus ou moins grande envergure¹. Mais pour Christian Renoux, président de la coordination française, il faut aller plus loin et créer, au sein de l'enseignement, un véritable programme d'éducation à la paix, à tous les niveaux du système scolaire. Certes, des tas d'expériences ont lieu dans les écoles pour lutter contre les violences, les incivilités : jeux coopératifs, mise en place de médiateurs, interventions diverses... Mais cela n'est pas suffisant, tant l'enjeu est fondamental pour le monde de demain et pour éveiller les consciences. Nous reviendrons sur ce sujet dans un dossier au mois de décembre. EDC

1. Cf. le site internet www.decennie.org

Visiter Auschwitz, quel impact sur les élèves ?



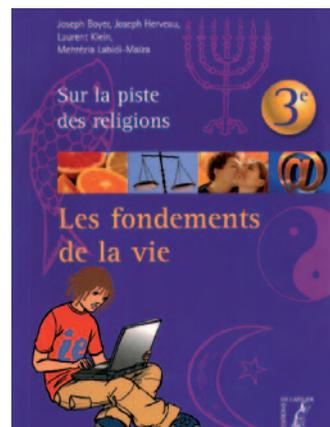
La Fondation pour la Mémoire de la Shoah finance des voyages pédagogiques pour des établissements scolaires publics et privés sur des lieux de mémoire comme Auschwitz-Birkenau¹. Pour évaluer leur dimension pédagogique, en juillet 2005, l'institut CSA a réalisé une étude. Il en résulte que ces voyages sont une « *expérience unique que rien d'autre (cours d'histoire, films, lectures) ne peut apporter* ». Ils ont sur les élèves un

impact fort et durable, tout particulièrement « *sur des populations qui pourraient être a priori plus sensibles à l'antisémitisme, à savoir les élèves de culture musulmane* », peut-on lire dans la synthèse de l'étude. Et aussi : « *Les voyages pédagogiques à Auschwitz sont, par conséquent, essentiels dans la connaissance de la Shoah, à défaut de permettre à eux seuls la compréhension d'un tel massacre.* » SH

1. Dossiers disponibles sur le site internet : www.fondationshoah.org - À renvoyer avant le 15 octobre 2006.

Sur la piste des religions en 3^e

Le manuel de 3^e de la collection « Sur la piste des religions » vient de paraître, après ceux de 6^e, 5^e et 4^e. Les auteurs, issus pour trois d'entre eux du monde enseignant, y offrent des éclairages originaux afin d'éveiller la curiosité et de favoriser le débat. *Les fondements de la vie*¹ est structuré de la même manière que le livre de 4^e. Le blog d'Adam sert de fil rouge pour s'interroger sur 9 thèmes : la mondialisation, la justice, la laïcité, la nourriture, la famille, la sexualité, la mort, l'art, le bien et le mal. Tour à tour sont explorés pour chaque sujet : le judaïsme, le christianisme, l'islam et les religions orientales. Textes et citations favorisent la connaissance des livres sacrés ou de la tradition, tandis que les mots spécifiques sont repris dans un lexique. Les illustrations nombreuses et la mise en page dynamique et colorée rendent ce manuel attrayant. Au livre de l'élève correspond un guide pédagogique qui propose des matériaux complémentaires pour l'animation des séquences. Un outil très bien conçu pour présenter le fait religieux en 3^e ! SH



1. Joseph Boyer, Joseph Herveau, Laurent Klein et Mehrézia Labidi-Maïza, *Les fondements de la vie*, L'atelier, 2006. Livre de l'élève : 96 p., 13 €. Guide pédagogique : 128 p., 13 €. Internet : www.editionsatelier.com

Harry Potter s'inscrit au caté !



Trois enfants découvrent des dessins mystérieux dans une grotte. Sur la paroi qu'ils éclairent, on reconnaît un poisson, signe des premiers chrétiens, un ciboire et une croix posée sur le monde, symbole des Chartreux. Tel est le visuel très accrocheur de la nouvelle campagne pour le catéchisme des huit diocèses d'Ile-de-France¹. Les 26 000 affiches qui ont été placardées dans les rues et les gares depuis le 1^{er} septembre, et les banderoles placées devant les églises, attirent l'attention des enfants. Car l'atmosphère recréée est celle de *Harry Potter* ou de *Narnia*, où des explorateurs en herbe sont plongés dans un monde merveilleux. Parallèlement, des tracts seront envoyés aux paroisses, avec pour mission de les remettre en mains propres aux parents, voire de les distribuer à la sortie des écoles ou sur les marchés. Enfin 100 000 courriers seront adressés à des familles. Coût de la campagne : 200 000 euros. C'est le prix à payer pour maintenir les effectifs, soit 100 000 enfants de CE2, CM1 et CM2 inscrits au catéchisme en Ile-de-France. La précédente campagne, lancée en 2002 par M^{gr} Jean-Marie Lustiger, avait en effet stoppé la chute des inscriptions. De l'importance de communiquer ! SH

1. Créteil, Évry, Meaux, Paris, Pontoise, Nanterre, Saint-Denis et Versailles. Cf. le site portail commun : www.catechisme-idf.ccf.fr

Génial jamboree !

Plus de 16 000 Scouts et Guides de France, 2 000 jeunes qui ont travaillé jour et nuit pour préparer les repas, les veillées et assurer la sécurité, plus de 3 000 tentes, une scène centrale de plus de 50 mètres de large, 21 villages, 600 ateliers répartis dans 8 « Espaces Talents », 300 autocars, un espace de 50 hectares, mais, malheureusement, quelques m³ de pluie... Voici, résumé en quelques chiffres, le jamboree qui s'est déroulé du 29 juillet au 1^{er} août 2006 à Jambville (Yvelines).

Cette rencontre, qui n'avait pas eu lieu depuis neuf ans, a connu une ambiance particulièrement conviviale. Tous ces jeunes ont pu apprécier le dynamisme du mouvement des Scouts et Guides de France qui avec ses 63 000 adhérents est un creuset formidable pour développer l'esprit d'équipe, la solidarité, l'ouverture aux

autres, le partage, l'éducation à la paix et l'esprit d'initiative. « *Ce jamboree a été pour nos jeunes une in-*



© SCOUTS et GUIDES de FRANCE

« *la convivialité... Autant d'attitudes qui leur donnent envie d'être acteurs dans la société* », expliquait Claude Moraël, délégué général des Scouts et Guides de France, à un journaliste de *L'Alsace-Le Pays*. Et comme le confiait Fanny, une animatrice de ce rassemblement, au quotidien *20 minutes* : « *Être Scout et Guide de France, c'est tout simplement génial !* » Le prochain rassemblement mondial aura lieu en 2007 en Angleterre pour fêter le centenaire du mouvement. Un anniversaire qui sera également célébré dans de nombreuses villes de France, notamment le 1^{er} juillet à Paris où 30 000 Scouts et Guides de France se retrouveront.

« *Dans ce lieu, les jeunes sont écoutés, peuvent s'exprimer. Ils découvrent la solidarité,*

Filotéo, en phase avec l'enseignement catholique

Publication éditée par Bayard Presse Jeunes, *Filotéo* (pour les 7-13 ans) trouve naturellement sa place dans la triple démarche de l'enseignement catholique : enseigner, éduquer et proposer un sens de la vie éclairé par l'Évangile. Ce magazine est un support particulièrement utile pour faciliter le travail des éducateurs en donnant le goût de l'analyse et de la lecture aux enfants. En ce début d'année, nous vous recommandons donc vivement *Filotéo* pour vos élèves qui pourront le lire au fil des mois, et pour enrichir la bibliothèque de classe.



Savoir +

Le jamboree est sur internet : www.scoutsetguides.fr

CATÉ-CLIC

UNE NOUVELLE PROPOSITION POUR UNE CATÉCHÈSE RENOUVELÉE PAR LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA CATÉCHÈSE DE CARCASSONNE A.D.E.R.C.

15 modules sur 3 années pour enfants de 8 à 11 ans réunis ensemble.

- La parole de Dieu au cœur du Caté-clic.
- L'appel à la communauté chrétienne, faire la catéchèse à plusieurs acteurs - exprime la richesse de la vie en Église.
- Un DVD et des clics pour mettre en œuvre le module sous différents angles : clic vidéo, clic catéchèse, clic chant, clic jeu, clic célébration, clic témoignage, clic art, clic culturel, clic documentation.
- Une plus grande intégration de la prière.



Période 001
900e enfant EAU
LES COMMENCEMENTS



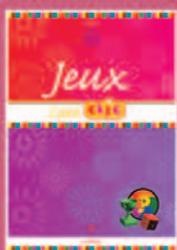
Période 002
900e enfant TERRE
SOUVENIRS DE DIEU



Période 003
900e enfant FEU
LE FEU DE L'ESPOIR



Livre du tuteur
+ DVD



Livre jeux

Dossier de présentation disponible sur simple demande aux éditions :

Le Sénevé

7, rue des Canettes 75006 PARIS
Tél. 01 44 32 12 75
le-seneve@buchet-chastel.fr

La violence à l'école

« Depuis les années 1990, le spectre de la montée des violences en milieu scolaire resurgit de manière récurrente dans les discours médiatiques et politiques », constatent Cécile Carra et Daniel Faggianelli en introduction au numéro de **Problèmes politiques et sociaux** consacré à la violence scolaire¹. Qu'en est-il exactement de ce phénomène ? Comment est-il appréhendé ? Quelles en sont les causes ? Quelles stratégies sont mises en œuvre pour l'enrayer ? Sur toutes ces questions, la revue éditée par La Documentation française propose les analyses de philosophes, sociologues, chercheurs en sciences de l'éducation, français et étrangers, ainsi que des textes officiels.

Pour François Dubet et Marie Duru-Bellat, les problèmes sociaux sont entrés à l'école : « Ouvert à tous, le collège reçoit aujourd'hui les populations les plus fragiles, celles qui sont frappées de plein fouet par le chômage, la précarité, la pauvreté, les ruptures familiales, les chocs culturels de l'immigration. Ces problèmes se déclinent en conduites plus pathologiques avec la délinquance, la violence, le désarroi des familles et des jeunes au sein de populations perçues comme de plus en plus démunies et marginalisées. »

François Euvrard souligne, pour sa part, que si « le système scolaire est devenu moins brutalement ségrégatif », l'élimination et la relégation des élèves en difficulté demeurent. Conséquence, la démocratisation ratée de l'enseignement a généré déceptions, désillusions et ressentiment chez ces élèves – ceux que Pierre Bourdieu et Patrick Champagne dénommaient les « exclus de l'intérieur »².

Les pratiques éducatives mises en œuvre ne sont pas sans effet sur le climat des établissements : tel est le résultat d'une étude conduite par une équipe de chercheurs de l'université catholique de Louvain. « Il faut souligner avec force que les résultats montrent que quelle que soit la population d'élèves accueillie par une école, la façon dont le leadership de l'établissement est assuré est associée à la fréquence des victimations,

des incidents disciplinaires et des absences. On note aussi que la mise en œuvre de pratiques pédagogiques renforçant la compétition est associée à davantage de victimations, tandis que l'usage de pratiques visant l'apprentissage de tous les élèves est lié à une diminution de ces victimations. La façon dont est assurée la cohérence des équipes pédagogiques et les pratiques d'enseignements mises en œuvre par ces équipes apparaissent donc comme deux facteurs explicatifs importants des différences de climat scolaire entre établissements, aussi bien du côté des élèves que du côté des équipes éducatives ». Et les auteurs de conclure « qu'il n'y a pas de fatalité et que les équipes éducatives disposent d'une marge d'action appréciable, même si elles subissent aussi l'influence de contraintes qui leur échappent ».

À noter, sur le même sujet, la publication en ligne du premier numéro du **Journal international sur la violence à l'école**³. « Éclairer le débat public par des connaissances confirmées, à propos d'un sujet où trop souvent l'opinion hésite entre exagération et méconnaissance », « mettre ces connaissances à la disposition de tous, loin des démagogues sécuritaires ou d'une négation bien-pensante de la réalité » : tels sont les objectifs visés, via cette publication, par l'Observatoire international de la violence à l'école.

VÉRONIQUE GLINEUR

Problèmes politiques et sociaux,
La Documentation française,
29 quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.
Prix du numéro : 9,20 €.

1. N° 923 (avril 2006), « École et violences ».
2. Pierre Bourdieu (sous la dir. de), *La misère du monde*, Seuil, 1993.
3. Cf. www.ijvs.org (cliquer sur « Français »).

Actualité du fait colonial

Le Groupe français d'éducation nouvelle¹ a consacré un numéro de **Dialogue** à « l'histoire récente, à l'histoire des mentalités et des idéologies »². « Il décrit des pratiques visant à développer le regard critique dans l'enseignement du fait colonial, à extirper nos esprits de l'imaginaire colonial puis à analyser les conséquences de ce passé sur nos politiques actuelles. »

Émilie Roman revient sur le débat qui a accompagné le vote de la loi du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés ». Celle-ci disposait, entre autres, dans son article 4 que « les programmes scolaires [reconnaisaient] en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et [accordaient] à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit »³. Si « la loi, rappelle l'auteur, a pour fonction de déterminer les principes fondamentaux de l'enseignement »⁴, elle n'a pas à définir les programmes scolaires en donnant la teneur de l'enseignement ». Et ce d'autant plus qu'en ne retenant que « le rôle positif » de la colonisation, la loi ignore la réalité de la colonisation. Au-delà, pour Émilie Roman, « la méconnaissance de l'histoire coloniale et de sa complexité [induite par la disposition législative incriminée] favorise bien des comportements directs hérités de cette période-là ». Et l'auteur de citer « les politiques vis-à-vis de l'autre, de l'immigré, de l'Arabe, [qui] restent très structurées par ce qui s'est passé dans les colonies [...] ». À lire aussi, dans ce numéro, la contribution de l'historien Gérard Noirel qui s'exprime sur le lien entre histoire et mémoire, ou encore le texte de Michel Huber qui interroge la place de l'histoire, comme outil de compréhension du passé, dans les commémorations. **VG**

Dialogue, Groupe français d'éducation nouvelle, 14 avenue Spinoza, 94200 Ivry-sur-Seine.
Prix au numéro : 7 €.

1. « Le GFEN est une association dont le pari philosophique se fonde sur le fait que tous les hommes et tous les peuples ont des capacités immenses pour comprendre et créer. Elle intervient sur tous les terrains de l'éducation, dans les lieux de formation initiale et continue, les associations, les communes et les écoles. »
2. N° 119, « Histoire, éducation : pour quelle société demain ? ».
3. Ce deuxième alinéa de l'article 4 a été abrogé par le décret n° 2006-160 du 15 février 2006.
4. L'article 34 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose que « la loi détermine les principes fondamentaux de l'enseignement ».

Codéveloppement-migrations : un autre regard

PARIS (75)

23 et 24 septembre 2006

Asiem, 6 rue Albert-de-Lapparent, 75007

Ces deux journées, à l'initiative de Chrétiens en Forum, affichent cinq objectifs : découvrir la réalité et les partenaires du codéveloppement, débattre avec des experts et des témoins des migrations, interroger les politiques, porter un autre regard sur les migrants, briser les *a priori* et les idées reçues sur l'immigration.

Programme complet sur <http://forum.cef.fr>

Renseignements et inscriptions : Chrétiens en Forum,
166 rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris. Tél. : 01 43 31 74 74.
E-mail : forum@cef.fr

La personne humaine en débat

PARAY-LE-MONIAL (71)

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2006

Salle Sainte-Marguerite-Marie, Parc des Chapelains

« Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point : tout sur terre doit être ordonné à l'homme, comme à son centre et à son sommet. Mais qu'est-ce que l'homme ? » Quarante ans après, comment répondre à la question posée par *Gaudium et Spes*, la constitution pastorale de Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps ? En organisant ce colloque de philosophie et de théologie, la Communauté Saint-Jean veut contribuer à cette quête de vérité et de sagesse.

Programme complet, inscriptions et renseignements pratiques par courrier : Colloque de philosophie et de théologie, Communauté Saint-Jean, Notre-Dame-de-Rimont, 71390 Fleury.
Sur internet : www.colloque2006.stjean.com

À vos dates

► Pour le numéro 307 d'Enseignement catholique actualités (octobre 2006), vos dates doivent nous parvenir avant le 22 septembre 2006.

Journée mondiale du refus de la misère

19^e ÉDITION

17 octobre 2006

Partout en France

Deux dossiers pédagogiques sont disponibles. Le premier (20 pages) s'adresse aux enfants du primaire qui pourront, à partir d'une histoire, réfléchir au sens de cette journée et plus généralement à la problématique de la grande pauvreté et de l'exclusion. Le second (34 pages) propose aux collégiens et lycéens d'échanger sur le rôle de l'école face à la misère et à l'exclusion.

Les deux dossiers pédagogiques sont téléchargeables sur internet, à l'adresse : www.oct17.org

On peut aussi les commander en version imprimée au prix de 3,50 € l'exemplaire (port compris), à l'ordre du Mouvement ATD Quart Monde, en s'adressant à :

- Tapor France, 33 rue Bergère, 75009 Paris (pour le dossier écoles) ;

- Éditions ATD Quart Monde, 15 rue Maître-Albert, 75005 Paris (pour le dossier collèges et lycées).

Journées des métiers d'art

5^e ÉDITION

Du 19 au 22 octobre 2006

Partout en France

Les collégiens et lycéens partiront à la découverte de métiers qui conjuguent la création et de belles perspectives professionnelles.

Programme complet sur : www.metiersdart-artisanat.com

Aumônerie catholique des prisons

LOURDES (65)

Du 20 au 22 octobre 2006

Cité Saint-Pierre

Ce congrès national définira le projet de l'aumônerie catholique des prisons pour les années à venir. Seront également proposées de nouvelles orientations adoptées par le conseil national et élaborées à partir des apports des équipes d'aumônerie et de personnes détenues.

Le texte des nouvelles orientations est consultable sur : <http://prison.ccf.fr>

Pour vous guider dans le BO

Juin-juillet et 2006 (nos 22 à 30)

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 22

Note de vie scolaire

Attribuée à tout élève de collège, elle portera sur l'assiduité et le respect des dispositions du règlement intérieur. Une circulaire au BO 26 en précise la mise en œuvre ainsi que les modifications qu'elle entraîne pour le diplôme national du brevet.

Baccalauréat professionnel

Des créations : « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques », « Technicien en maintenance [des mêmes systèmes] », « Technicien du froid et du conditionnement de l'air ».

Accès à échelle de rémunération

Accès par liste d'aptitude à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles pour l'année 2007. À noter, au BO 23, la promotion par liste d'aptitude pour les enseignants du 2^d degré, et au BO 25, le contingent de maîtres de différentes catégories pour l'accès à une nouvelle grille de rémunération.

BO 23

Langues vivantes

Rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères du primaire jusqu'en terminale.

Éducation au développement et à la solidarité internationale

Les thèmes à privilégier, les temps forts déjà institués, les outils...

Baccalauréat

Modifications de l'épreuve de philosophie du bac technologique, de l'épreuve spécialité arts plastiques de la série L et des épreuves facultatives d'arts plastiques et de cinéma-audiovisuel toutes séries.

BO 24

Évaluation diagnostique

Pour cette rentrée 2006, cette évaluation obligatoire se fera en CE1, en CE2 et en sixième dans les premières semaines de l'année. À noter également la banque d'outils d'évaluation.

Baccalauréat professionnel

Cinq autres créations : « Aménagement et finition du bâtiment », « Sécurité-prévention », « Ouvrages du bâtiment (aluminium, verre et matériaux de synthèse) », « Ouvrages du bâtiment (métallerie) » et « Systèmes électroniques numériques ».

CAP

Abrogation des CAP « Logistique nucléaire » et « Saisonnier, conserveur de viande » ; création d'une option D « produits de librairie-papeterie-pressé » dans le CAP « Employé de vente spécialisé ».

BO 25

Vacances scolaires

Calendrier pour les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010.

BO 26

Bourse au mérite

Modalités d'attribution et majoration du montant pour 2006-2007.

Décharges d'enseignement

Une circulaire précise le régime de décharges d'enseignement mis en place pour les directeurs d'école primaire.

BO 27

Apprenti junior

La formation d'apprenti junior vient en remplacement des classes d'initiation professionnelle en alternance pour découvrir les métiers et entrer en apprentissage.

BO 28

Baccalauréat

Définition de l'épreuve de spécialité du bac technologique de la série STG (sciences et technologies de la gestion).

BO 29

Socle commun de connaissances et de compétences

Un texte largement présenté et commenté dans notre dossier du mois (cf. pp. 20 à 31).

BO 30

Prévention des risques

Une éducation à la sécurité de l'école au lycée. En annexe à ce texte : « Apprendre à porter secours à l'école primaire ».

Classes musicales

Programme des classes à horaires aménagés musicales (Cham) ouvertes dans les écoles élémentaires et collèges.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

Grande nouveauté de la rentrée : l'introduction du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève devra maîtriser en fin de 3^e. Un socle qui comprend sept points : la maîtrise de la langue française, la pratique d'une langue vivante étrangère, les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.

Révolution pour certains, mise en décret de ce qui se fait déjà pour d'autres, le socle est une chance à saisir pour donner du sens aux apprentissages. Et aussi pour favoriser le dialogue entre enseignants, élèves et parents.

Socle commun L'ambition de référence

Perçu comme une exigence diffuse, mais qui apparaissait à beaucoup comme incontournable au moment de l'instauration du collège unique, il y a plus de trente ans, proposé de façon explicite par le rapport de la commission Thélot, inséré dans la loi d'orientation du 23 avril 2005, le socle commun de connaissances et de compétences vient de prendre forme par le décret du 11 juillet 2006. La loi le définit ainsi : « *La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société*¹. » Et cela dans le cadre de l'article 2 de cette même loi : « [...] *la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République.* » Le décret ajoute un peu plus loin une autre définition plus lapidaire : « *Il détermine ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire sous peine de se trouver marginalisé.* »

Au-delà des connaissances et des compétences, le socle commun est « *un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques* » qui est le « *ciment de la Nation* », mais il s'inscrit aussi dans le cadre européen et se réfère aux évaluations internationales.

Référence commune à tous ceux qui confient leurs enfants à l'école et aux enseignants eux-mêmes, contrairement à ce qui a pu être dit, il ne constitue pas la totalité de l'enseignement



Culture numérique. La « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, inscrite dans le socle commun, recouvre l'information disponible ».

obligatoire. Il veut donner du sens à la culture scolaire fondamentale « en se plaçant du point de vue de l'élève et en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes ». C'est aussi un outil pour continuer à se former tout au long de la vie et prendre part aux évolutions de la société.

Programmes et comportements

Le socle s'articule autour de sept compétences. Chaque compétence est conçue comme la combinaison entre des connaissances fondamentales, des capacités à mettre en œuvre, mais aussi des attitudes indispensables : ouverture aux autres, goût pour la recherche de la vérité, respect de soi et d'autrui, curiosité et créativité. De fait, les sept compétences ne sont pas toutes de la même nature. Les cinq premières sont liées aux programmes d'enseignement : la maîtrise de la langue française, la pratique d'une langue vivante étrangère,



sage des outils, mais aussi une « attitude critique et réfléchie vis-à-vis de

re, les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste. Les deux autres concernent des comportements et l'éducation : les compétences sociales et civiques pour l'une, l'autonomie et l'initiative des élèves pour l'autre.

Ces sept compétences seront détaillées par ailleurs dans ce dossier, mais il convient d'insister sur deux points importants :

– *Les compétences.* Familière des enseignants des lycées professionnels ou technologiques, cette notion est nouvelle pour l'enseignement général. Elle inscrit dans les faits cette fameuse interdisciplinarité souvent invoquée et si difficile à mettre en œuvre. « Chaque compétence qui le constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences². » Ainsi, toutes les disciplines, tous les enseignements ont un rôle à jouer dans l'acquisition du socle, qu'ils soient ou non dans la liste des sept compétences énumérées. Le travail interdisciplinaire inscrit dans nombre de réformes précédentes trouve ici son sens et sa nécessité.

Le travail interdisciplinaire inscrit dans nombre de réformes précédentes trouve ici son sens et sa nécessité.

– *L'évaluation.* Il est clair que cette réforme ne peut se comprendre sans une réflexion nouvelle sur les procédures et les pratiques de l'évaluation. Le texte prévoit la mise en place de paliers intermédiaires « adaptés aux rythmes d'apprentissage définis par les cycles », des outils d'évaluation seront mis à la disposition des enseignants et enfin un livret personnel permettra « à l'élève, à sa famille et aux enseignants de suivre l'acquisition progressive des compétences ». Il est précisé enfin que pour « prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, les écoles et les collèges organiseront un accompagnement adapté [...] » et que les « élèves qui manifestent des besoins particuliers quant aux acquisitions nécessaires à chaque palier se voient proposer un programme personnalisé de réussite éducative ».

La conclusion du décret insiste essentiellement sur deux points :

– Le socle commun n'est pas un minimum : s'agissant d'une culture commune pour tous les élèves, il traduit tout autant une ambition

pour les plus fragiles qu'une exigence pour ceux qui réussissent bien.

– Chacun des domaines constitutifs du socle contribue à l'insertion sociale et civique des élèves par sa maîtrise à l'issue de la scolarité obligatoire, il ne peut y avoir de compensation entre les compétences requises qui composent un tout, à la manière des qualités de l'homme ou des droits et des devoirs des citoyens.

ANDRÉ BLANDIN

Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique

1. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 citant la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

2. Décret n° 2006-830.

Version pour tous du socle commun



C'est en premier lieu aux parents qui « doivent tous connaître ce texte fondateur » que s'adresse cette édition grand public du socle commun des connaissances. Mais les enseignants – et

pourquoi pas les grands élèves de collège et de lycée ? – liront avec intérêt la préface rédigée par Gilles de Robien. Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, y souligne notamment que le socle commun n'est ni « une sorte de "service minimum" » ni « un résumé des programmes existants », mais qu'il s'agit bien d'« un savoir vivant [...], mobilisable dans toute situation, pendant la scolarité mais aussi tout au long de l'existence ». ♦

Ministère de l'Éducation nationale,
École et collège : tout ce que nos enfants doivent savoir,
Scérén-CNDP/IXO Éditions, 2006, 64 p., 3,90 €.
Aux mêmes éditions, réédition actualisée de
Qu'apprend-on à l'école maternelle ? (200 p., 6,90 €) et de
Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? (352 p., 11,90 €).



Retrouvez d'autres documents sur le socle commun sur ECA+ (www.scolanet.org).

Un socle et des personnes à construire

Des résolutions de décembre 2001 à la conversion du regard sur les personnes en avril 2006, en passant par les engagements de décembre 2004, chaque étape des assises de l'enseignement catholique est questionnée par le socle commun et l'interroge aussi.

Depuis des décennies, l'enseignement catholique comme l'ensemble du système éducatif, en particulier depuis la création du collège unique en 1975, a vécu de façon diffuse cette exigence d'un socle commun : définir des objectifs communs à tous et donner à chacun les moyens de les atteindre en développant au maximum ses propres capacités, ses chances et en apprenant à surmonter ses difficultés!... Sans trop forcer le trait, car compétences et connaissances ont toujours eu partie liée, le premier défi est le passage de la transmission de

contenus de connaissances à l'acquisition des compétences. Si chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et qu'une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences, le travail en équipe interdisciplinaire devient indispensable. Par ailleurs, une relecture et une harmonisation des programmes est à réaliser d'urgence, et un autre type de rapports entre les enseignants à instaurer. Au nom de l'efficacité pédagogique, mais au nom aussi d'un sens chrétien de l'homme : « *La confrontation des disciplines entre elles leur permet de rester ouvertes sur la vérité et le sens, elle leur évite d'être refermées sur elles-mêmes*². »

Ne nous laissons pas trop prendre non plus à la métaphore du « socle » et au langage de l'architecture ! Nous sommes dans l'ordre de la vie, de l'inattendu de la personne, de sa croissance et de la durée : les compétences ne sont pas des blocs monolithiques superposés ! Leur acquisition suppose des liens continus entre elles, un processus itératif, la découverte d'un sens mutuel. Construire un socle commun sur toute la durée de la scolarité obligatoire est une ambition forte. Elle suppose que chaque enseignant ait conscience de l'ensemble du parcours et de sa propre insertion dans celui-ci, le renforcement des liens entre école et collège, non seulement du côté des enseignants et des structures,



Moteur. Le projet éducatif de l'enseignement catholique, c'est le lien sans cesse renouvelé à l'Évangile, et aussi un parcours où chaque orientation nouvelle se fonde sur la précédente.

mais aussi du point de vue de l'élève et de sa croissance. « *L'enseignement catholique prend parti pour le droit d'avoir un parcours sans être réduit à son passé, ses comportements, ses résultats*³. »

les compétences ne sont pas des blocs monolithiques superposés.

La relation est au cœur de l'école : entre les disciplines, entre enseignants et élèves, entre les élèves eux-mêmes, la relation dans la parole adressée à l'élève, reçue de sa part ou prononcée à son propos. La pratique et l'esprit de

Des contenus clairs

« [...] La première des attentes des parents concerne bien évidemment le cœur de l'école : l'instruction, car la mission essentielle de l'école, c'est bien de transmettre des connaissances aux enfants. Il est donc tout à fait légitime que les parents s'intéressent au contenu des programmes. [...] C'est pourquoi nous mettons en place le socle commun de connaissances et de compétences. Ce socle est en quelque sorte la description du bagage que tout élève devra posséder à sa sortie du système éducatif. Nous l'envisageons comme un tremplin pour accéder à une plus grande qualification ; c'est la première étape d'une formation tout au long de la vie. Ce n'est pas une réformette, ni un travail de cosmétique administrative. C'est vraiment une révolution ! Et c'est un objectif que nous partageons avec nos partenaires européens. Car, pour la première fois depuis Jules Ferry, la Nation va enfin dire clairement ce que doivent apprendre nos enfants. [...] Je veux que le socle commun donne à tous les parents des indications très nettes sur le contenu des enseignements. C'est pourquoi le socle n'est pas rédigé dans un sabir technocratique ! Le socle est clair, mais aussi complet, moderne et ambitieux. Il suffit de le lire pour s'en rendre compte... Il est exigeant, tout en restant réaliste. Exigeant envers les élèves. N'ayant aucune exigence envers eux, ce serait en réalité n'avoir aucune ambition pour eux ! [...] Mais il est aussi exigeant pour l'Éducation nationale. C'est une façon pour le système éducatif de s'engager sur des objectifs clairement affichés. C'est pourquoi nous ferons un effort supplémentaire pour mieux évaluer les élèves, en CE1 et en CM2. [...] Mon rêve serait que ce socle devienne une référence pour les parents, les élèves et les enseignants. Bref, la base d'une véritable culture commune, scientifique, humaniste et civique. »

Extrait du discours sur les attentes éducatives des parents envers l'école, prononcé par Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, au congrès de l'Unapel, le 19 mai 2006.

l'évaluation conditionnent l'efficacité pédagogique et éducative du socle commun, aux grandes étapes prévues : en CE1, en CM2 ou en fin de 3^e, mais surtout au quotidien de la classe. Les équipes d'enseignants trouveront le rythme et les méthodes adaptés, d'abord par la qualité des rendez-vous habituels : conseils de classe, appréciations mensuelles ou trimestrielles, communication avec les familles... Elles inventeront ensuite les moyens d'incarner sans cesse la qualité du regard porté sur l'élève, dans la confiance et l'exigence, en reconnaissant chaque personne « *comme un être en devenir, comme un être fragile, comme un être relié*⁴ ».

Les méthodes de « remédiation » prévues par



inventé entre enseigner, éduquer et révéler un sens de la personne éclairé par éminente en l'éclairant d'une manière spécifique et provoque à l'approfondir encore.

le texte sont liées à l'évaluation : donner à l'élève les moyens supplémentaires pour lui permettre d'atteindre le palier requis. À ce titre le « PPRE⁵ » est une excellente initiative, mais il doit être complété en amont par une diversification pédagogique suffisante, avant même que des procédures de soutien soient nécessaires. Notre tradition pédagogique française a beaucoup de mal dans ce domaine, il est de la responsabilité de l'enseignement catholique d'innover. N'oublions pas que la loi d'orientation d'avril 2005 – est-ce simple coïncidence ? – a suivi de peu la loi de février 2005⁶ qui, dans le domaine du handicap, définit des « *élèves à besoins éducatifs particuliers* » : invitation à un regard nouveau sur toutes les

Une lente maturation

Depuis plus d'un demi-siècle, les notions de culture commune, de socle fondamental ou de socle commun de connaissances et de compétences nourrissent le débat sur les savoirs qu'il convient d'enseigner pendant la scolarité obligatoire.

► Mise en application en 1977, la réforme Haby est parvenue à unifier les structures pédagogiques en instaurant le collège unique. Mais elle a buté sur l'établissement au collège d'un « *socle commun de connaissances comprenant compétences technologiques et professionnelles* ».

Commandé en 1987 à Jacques Lesourne par René Monory, le rapport « *Éducation et société demain* » propose de s'interroger « *sur les contenus et la qualité des enseignements [...]* ». Dans leur rapport de mars 1989, remis à Lionel Jospin dans le cadre de l'élaboration de la loi d'orientation pour l'éducation, Pierre Bourdieu et François Gros préconisent la création d'un Conseil national des programmes ainsi que la nécessité de renforcer la cohérence et l'unité des savoirs [...].

[...] Peu à peu se forme l'idée qu'il faut identifier les compétences que les disciplines enseignées permettent d'acquérir.

En 1993, Alain Bouchez [...] remet à François Bayrou un livre blanc sur le collège qui préconise la mise en place d'un socle de connaissances commun à tous les élèves.

En 1994, le Conseil national des programmes présidé par Luc Ferry [...] établit un lien direct entre socle et programmes [...] et pose les questions suivantes : « [...] *Que devrait-on avoir réellement enseigné à la fin de la 3^e ? [...] Quelles compétences [l'élève] devrait-il réellement maîtriser ?* »

En 1996, dans le rapport remis à François Bayrou par Roger Fauroux, on lit : « *Les simplifications des programmes et leur recomposition [...] devraient se fonder sur une définition opérationnelle des savoirs primordiaux.* »

En 2001, à la suite du sommet de Lisbonne, le conseil « *Éducation* » du Conseil européen affirme que « *la société attend de l'éducation et de la formation qu'elles permettent à chacun et à chacune d'acquérir les compétences de base nécessaires pour affronter la vie et le travail* ». Des compétences clés sont en cours de définition dans les domaines suivants : communication dans la langue maternelle, dans une langue étrangère, connaissances de mathématiques et compétences de base en matière de sciences et de technologie, aptitudes en informatique, aptitude d'apprendre à apprendre, compétences interpersonnelles et civiques, esprit d'entreprendre, sensibilisation et ouverture culturelle.

En octobre 2004, le rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école (commission Thélot) [...] préconise l'instauration d'un « *socle commun des indispensables* ».

Le 12 janvier 2005, le projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école, présenté par François Fillon [...], met le socle au cœur de la réforme de l'école.

Le 13 avril 2005, le rapport de la mission d'information sur les savoirs enseignés à l'école, présidée par Pierre-André Périssol, propose à l'Assemblée nationale une première ébauche de ce qui pourrait constituer le socle commun des connaissances et des compétences prévu dans la loi.

[...] Dès son arrivée au ministère de l'Éducation nationale, en juin 2005, Gilles de Robien s'attelle à la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école promulguée le 23 avril 2005 et au grand chantier pédagogique que constitue l'élaboration du socle commun.

D'après un texte du ministère de l'Éducation nationale.

personnes, exigence de les accueillir et d'inventer les moyens de leur progression.

Indissociables

Liant enseignement et éducation, le socle commun concerne aussi les compétences touchant à la vie en société, à l'autonomie et à l'esprit d'initiative des personnes. Dès la maternelle et tout au long de la scolarité, l'habitude d'une parole échangée, l'apprentissage de la vie en commun et du respect de l'autre et la recherche du sens construisent des personnes et la société que nous souhaitons, dans la fidélité à ce souffle d'Espérance sur les personnes qui anime notre parcours. Un parcours où annonce de la Parole et témoignages par des pratiques professionnelles sont indissociables. « *L'homme contemporain écoute*

plus volontiers les témoins que les maîtres [...] ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins⁷. »

ANDRÉ BLANDIN

1. Cf. « Des itinéraires diversifiés pour atteindre des objectifs communs », article paru en 1982 dans *Enseignement catholique documents* sur un collège expérimental de l'enseignement catholique, Saint-Louis de la Guillotière, à Lyon. Beaucoup d'autres établissements poursuivaient les mêmes recherches alors : le collège de Mont-Roland à Dole dans le Jura, ou le collège de La Ricamarie (enseignement public) dans la Loire, par exemple.

2. « Exposer les résolutions de l'enseignement catholique », *Enseignement catholique documents* n° 242.

3. « Changer de regard pour faire grandir la personne », Évry, 4 et 5 avril 2006.

4. « Changer de regard », *Enseignement catholique actualités* hors série, août 2006.

5. Programme personnalisé de réussite éducative.

6. Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

7. *Evangelii nuntiandi*, Paul VI, 8 décembre 1975.

« Un vrai contrat entre la Nation et les usagers »

« C'est un moment historique, explique Jean-Louis Nembrini, car depuis Jules Ferry, le contenu de l'école obligatoire n'avait pas été redéfini ! » Cet inspecteur général de l'Éducation nationale est responsable du dossier « socle » au cabinet du ministre. Il nous expose les changements qui interviendront dès la rentrée.



© S. Horguelin

À présent que le décret est signé, les programmes d'enseignement vont-ils être revus en fonction des prescriptions du socle commun ?

Permettez-moi de dire d'abord que nous sommes le premier pays à élaborer un socle commun qui s'appuie sur des compétences clefs, comme le recommande l'Union européenne ! Quant aux programmes, oui, ils seront revus, et ce sera un travail de longue haleine. Il faudra se redire ce qui doit être acquis à l'issue de chaque cycle : lire et compter à la fin du CE1, les fondamentaux du primaire à la fin du CM2, et, pour le collège, préciser à quels aspects du socle chaque discipline participe. Certains programmes, revus récemment, prennent déjà en compte cette approche (en maths, sciences de la vie et de la Terre, physique). D'autres, qui datent de 1996 (en français, histoire-géo), seront révisés à l'horizon 2008. Les programmes de langues, eux, viennent d'être refaits en 6^e/5^e en fonction du cadre européen commun défini par le Conseil de l'Europe. Il faudra poursuivre pour les autres classes.

Quels changements le socle induit-il pour les profs ?

D'ici à la fin de l'année civile, un nouveau cahier des charges sera élaboré pour les

IUFM. La formation des enseignants devra intégrer l'idée de grandes compétences à acquérir par les élèves, construites par la contribution des disciplines. J'ai été autrefois professeur d'histoire. Alors que j'enseignais les échelles en début d'année scolaire, mes élèves étudiaient la proportionnalité en maths en fin d'année, et du coup ne comprenaient rien. Voilà ce qui doit changer ! Désormais programmes et vocabulaire seront harmonisés. Un professeur de français devra se demander ce que ses élèves étudient en histoire. L'approche conjointe par grandes compétences est indispensable.

Comment seront mises en place les évaluations en CE1, CM2 et 3^e ?

Une étape a déjà été franchie cette année avec l'élaboration d'une évaluation des capacités en lecture en CE1. À la rentrée prochaine, ce test, enrichi d'éléments de calcul, sera passé par tous les élèves. Ceux qui auront des difficultés se verront proposer une aide personnalisée. Les professeurs des écoles pourront constituer des petits groupes de 6 à 9 élèves qu'ils aideront à progresser. Cette année, nous avons expérimenté les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ils s'adresseront désormais en priorité aux élèves de CE1 et de 6^e qui auront été testés. L'évaluation de CE2 sera bien entendu supprimée et une évaluation en CM2 mise en place, si possible, dès 2007.

Qu'en est-il du brevet des collèges ?

À la rentrée 2008, nous aurons un nouveau brevet des collèges. Mais pour une application en 2008, tout devra être prêt à la fin de l'année 2006 ! Il s'agira d'évaluer le niveau de fin de collège par un contrôle final mais aussi la maîtrise du socle commun, peut-être par le biais du contrôle continu. Pour ce faire, il nous faudra donner aux ensei-

gnants des grilles et des référentiels, et concevoir un livret personnel de l'élève. Mais attention ! les sept piliers du socle ne sont pas autocompensables. Jusqu'à présent, tout examen était bâti sur cette idée de compensation. C'est l'intégralité du socle qui constitue la culture commune de tous les jeunes.

Que deviendront les jeunes sortis de 3^e sans maîtriser le socle ?

Il faudra à tout prix éviter cet écueil. La Nation s'engage à faire acquérir le socle à toute la jeunesse. L'organisation pédagogique des collèges doit tout mettre en œuvre pour y parvenir : dispositifs d'aide, PPRE, études accompagnées, aides aux devoirs... Toutefois, nous intégrerons dans les programmes de CAP et BEP des modules complémentaires pour les élèves qui ne l'auraient pas complètement acquis. Les décrets sur l'apprentissage junior prennent d'ailleurs déjà en compte le socle.

Pour les parents, c'est aussi une nouveauté...

Oui, car malgré l'existence des programmes, depuis Jules Ferry, on n'avait pas défini le contenu des « indispensables » de l'école obligatoire. Désormais, il existe un document qui est la base d'un contrat passé entre la Nation et les usagers. Les parents qui iront voir un enseignant auront maintenant un outil de référence pour engager le dialogue¹. Le socle commun ne crée pas de savoirs extérieurs aux programmes actuels, mais il les présente ensemble en leur donnant du sens et en déterminant l'essentiel. Et ce, dans un langage accessible à tous. L'objet de l'enseignement est à présent transparent. Il était temps !

**PROPOS RECUEILLIS
PAR SYLVIE HORGUELIN**

1. Le texte du décret se trouve sur internet : www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601554D.htm

« Une clef de lecture de la scolarité obligatoire »



D.R.

Pour Dominique Raulin, ancien secrétaire général du Conseil national des programmes, la définition du socle commun est le résultat d'une longue gestation. Si sa mise en œuvre n'est pas exempte de risques, le socle peut contribuer à la lutte contre l'exclusion scolaire.

Dans Les programmes scolaires - des disciplines souveraines au socle commun¹, vous écrivez que « le socle tel qu'il est inscrit [...] dans la loi d'orientation et de programme est le résultat d'une gestation de plus d'un demi-siècle ». Quelles en sont les principales étapes ?

C'est dans le plan Langevin-Wallon² que l'on trouve la première référence à la notion de culture commune. Il faut ensuite attendre près de trente ans – la loi Haby de juillet 1975 qui instaure le collège unique – pour que la question de la culture commune soit à nouveau posée. C'est en fait le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing³, qui relance le débat. Il est immédiatement accusé de vouloir minimiser les savoirs ou encore de créer une école à deux vitesses, et le débat finalement n'a pas lieu. Au cours des années 80-90, la question de la définition d'une culture commune exigible à la fin de la scolarité obligatoire revient au centre des réflexions conduites sur le système éducatif⁴. À chaque fois, devant les critiques, voire les suspensions, le pouvoir politique élude le problème. C'est avec la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école – à nouveau près de trente ans se sont écoulés depuis la réforme Haby – que cette question éminemment politique de la culture commune trouve son aboutissement. L'article 9 de la loi du 23 avril 2005 dispose, en effet, que « la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation,

construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ».

D'autres pays que la France ont-ils engagé une démarche similaire à celle qui a abouti au décret relatif au socle commun ?

En fait, la plupart des pays en Europe ont voulu préciser les objectifs et les exigences de fin de scolarité obligatoire, encouragés en cela par les instances européennes. Ainsi, la Grande-Bretagne, dès 1988, a engagé une réforme fondamentale de son système d'éducation : c'est le *National Curriculum* que suivent tous les enfants de 5 à 16 ans. La France s'est saisie, plus tôt que ses voisins européens, de la question des exigences en fin de scolarité obligatoire. Ceux-ci ont toutefois abouti plus rapidement. Cela tient peut-être pour partie à une certaine spécificité française. En France, en effet, le débat sur la culture commune revêt rapidement une dimension idéologique qui occulte les dimensions éducative et pédagogique de la question posée. On suspecte les politiques de vouloir instaurer un Smic culturel, de viser un nivellement par le bas.

Selon vous, la mise en place du socle n'est pas exempte de risques. Quels sont-ils ?

Je vois deux risques essentiels. Le premier est que le socle devienne un outil de renforcement de la sélection scolaire, voire une machine à exclure. Et ce d'autant plus que le ministère, suivant les recommandations du Haut Conseil de l'Éducation, précise qu'« il ne peut y avoir de compensations entre les compétences requises ». Dans cette logique, la maîtrise du socle devient un exercice très exigeant, peut-être trop pour certains. Car elle ne se fera pas sans un accompagnement de chacun dans la construction de ses apprentissages, sans une prise en compte du rythme de chacun, sans

une mise en place d'une véritable différenciation pédagogique, sans de nouvelles pratiques en matière d'évaluation.

Le second risque est que le socle ne se limite qu'à un outil de pilotage. Actuellement, les performances des établissements sont mesurées à travers différents indicateurs définis par la Direction de l'évaluation et de la prospective. Il ne faut surtout pas que les proportions d'élèves ayant atteint les objectifs du socle à différents niveaux de la scolarité obligatoire deviennent de nouveaux indicateurs et servent à l'attribution de moyens aux établissements. Cela donnerait raison à ceux qui ont vu dans le socle une façon insidieuse de mettre en place une école à deux vitesses. Reste qu'il faut faire le pari du socle commun. En restant dans l'esprit de la loi, celui-ci peut, en effet, constituer un formidable support pour lutter contre l'exclusion scolaire, guider l'action pédagogique. En redonnant sens aux objectifs et contenus d'enseignement, il peut devenir la clef de lecture de la scolarité obligatoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE GLINEUR

1. Éditions Retz, 2006, 191 p., 13 €.

2. Créée en 1944, la commission d'étude, présidée successivement par Paul Langevin et Henri Wallon, a rendu ses conclusions en juin 1947.

3. « On peut se poser la question de savoir si, à côté de l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans, il ne faudrait pas imaginer une autre obligation qui serait de donner à chaque Française et à chaque Français un savoir minimal », Valéry Giscard d'Estaing, juillet 1974.

4. Cf. par exemple, le rapport du Collège de France (mars 1985) et les recommandations du Conseil national des programmes (décembre 1994).



L'interview continue sur ECA +
(www.scolanet.org).

Préconisations pédagogiques

Comme l'a rappelé le Haut Conseil de l'Éducation, « *la maîtrise du socle par tous les élèves impose à l'école un certain nombre d'obligations* ». Au nombre de celles-ci, une personnalisation des apprentissages et un accompagnement des élèves au sein de l'école. Sans oublier des évaluations qui permettent aux enseignants d'identifier les besoins de leurs élèves et de mettre en place les réponses adaptées.

La personnalisation des apprentissages et l'accompagnement des élèves

Ce que dit le décret : « *Afin de prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, les écoles et les collèges organiseront un accompagnement adapté : études surveillées, tutorat, accès aux livres, à la culture et à internet. Les élèves qui manifestent des besoins particuliers quant aux acquisitions nécessaires à chaque palier se voient proposer un programme personnalisé de réussite éducative.* »

Commentaire : Poser le principe que chaque élève doit, au terme de la scolarité obligatoire, maîtriser le socle commun ne saurait aller sans une personnalisation des apprentissages et une organisation de l'enseignement qui prenne en compte la diversité des élèves et permette à chacun de développer son excellence personnelle. Accompagnement de l'élève au sein de l'école, soutien à ceux qui rencontrent des difficultés *via* le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) : tels sont quelques-uns des dispositifs qui doivent, au terme du décret relatif au socle commun, permettre cette personnalisation des apprentissages.

Ce qui va changer : Personnalisation des apprentissages, accompagnement des élèves dans leurs parcours vont assurément générer chez les enseignants un changement de posture. Comprendre le cheminement de chaque élève, et pour cela, faire exister sa parole, lui permettre de dire sa relation au savoir, aux apprentissages, ses incompréhensions ses doutes... ; observer les procédures personnelles de travail de chacun : autant d'éléments constitutifs de ce changement. Un changement qui implique que les enseignants se mettent en retrait et laissent place à l'activité des élèves. Conséquence, ceux-ci

vont passer du statut d'objet d'enseignement à celui de sujet du processus d'apprentissage.

Ce qui se fait déjà dans l'enseignement catholique :

L'attention aux rythmes d'apprentissage des élèves et la nécessaire différenciation pédagogique qui en résulte rejoignent les convictions de l'enseignement catholique¹ et les pratiques de ses établissements.

● Ainsi dans les classes maternelles et élémentaires du cours secondaire d'Orsay². « *Chaque enfant, explique Anne Lachèze, directrice de l'école, progresse selon un plan de travail établi en fonction de ses connaissances et compétences. Il y a d'abord un découpage rigoureux des apprentissages à acquérir, puis l'établissement d'une progression entre les différentes séquences, et enfin leur organisation et leur insertion dans un plan de travail personnalisé et adapté à chaque élève. Chaque enfant dispose de progressions de travail et de fiches – de découverte, d'entraînement, d'application – qui lui permettent de se situer. À sa disposition aussi des évaluations pour progresser. Consolidation, remédiation, tutorat sont mis en place à l'intention de ceux qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition d'une compétence donnée. Quant à ceux qui maîtrisent plus tôt que d'autres les éléments requis à l'issue d'une séquence, ils peuvent poursuivre leur progression sans être ralentis dans leurs apprentissages.* »

● Varier les situations d'apprentissage, accompagner les élèves dans leur parcours, mais aussi décloisonner les disciplines : tels sont les objectifs visés par le « *Nouvel espace collégien* » (Nec) mis en place dans deux des cinq classes de 6^e du collège Saint-Marc à Lyon. « *L'emploi du temps des élèves, explique Gilles Grosson, responsable du projet Nec, s'articule autour de trois types de plages horaires : des apprentissages fondamentaux par matière, quatre pôles pluridisciplinaires³ et un temps de régulation. Sur les temps de pôles, les deux classes de 6^e sont décloisonnées. Ce décloisonnement permet, entre autres, de varier les situations d'apprentissage – travail individuel, en*

grand groupe, en sous-groupes – et de diversifier les accès aux savoirs : cours, travail sur fiches, échanges de connaissances entre élèves, recherche au CDI, internet... » Quant à l'accompagnement des élèves, il est assuré *via* un temps de régulation. « *Celui-ci, explique Gilles Grosson, vise chacun des élèves par le biais d'entretiens individuels, mais aussi le groupe. Il revêt alors la forme d'échanges et d'analyses de pratiques entre élèves. Il s'agit de valoriser le potentiel et les acquis des élèves, d'identifier leurs points forts et leurs points faibles, de consolider leurs méthodes de travail en fonction des problèmes qu'ils rencontrent.* »

● L'accompagnement est également une pratique familière au collège communautaire de Villeneuve-d'Ascq (Nord). « *Nous accueillons des élèves en situation de difficulté scolaire, explique Luc Delahousse, le chef d'établissement, ce qui nous a obligés à penser autrement le fonctionnement du collège. Ainsi, depuis 1986, nous avons mis en place un tutorat. Celui-ci est organisé par niveau de classes et chaque professeur a sous sa responsabilité deux groupes de 6 à 7 élèves.* » Chaque semaine, chacun des collégiens rencontre son tuteur. Objectif de cet entretien individuel : relire, *via* le carnet de bord dont dispose chaque élève, ce qui s'est passé durant la semaine et repérer ce qui peut constituer un levier pour progresser. « *Il nous a paru fondamental dans cette démarche d'accompagnement de mettre en avant les réussites et les progrès possibles, bref de faire le pari de la personne* », explique Luc Delahousse. Les tuteurs retrouvent également chaque semaine les groupes dont ils ont la responsabilité. Autre élément du dispositif : des temps communs aux tuteurs d'un même niveau. Il s'agit alors d'échanger sur les difficultés rencontrées par les élèves et de penser ensemble des dispositifs pour les surmonter : heures de soutien, de remise à niveau ou de remédiation, consolidation des acquis, conseil méthodologique, aide aux devoirs...

L'exigence d'évaluation

Ce que dit le décret : « Des arrêtés du ministre de l'Éducation nationale définissent les modalités d'évaluation indissociables de l'acquisition progressive du socle commun et précisent en tant que de besoin la nature des mesures qui peuvent être mises en œuvre pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés dans cette acquisition [...] »

Commentaire : L'acquisition du socle commun par les élèves implique une évaluation à chaque étape de la scolarité. Objectif : analyser les besoins des élèves, mieux cerner leurs acquis, leurs réussites et leurs difficultés et ainsi fournir aux enseignants des repères pour organiser des réponses pédagogiques adaptées. Pour ce faire, les enseignants disposent d'outils d'évaluation diagnostique mis en place par le ministère⁴. Il convient de souligner que cette évaluation diagnostique devra se doubler, au cours de l'année, d'une évaluation régulière de l'évolution de chaque élève, bref d'une évaluation formative. Celle-ci informera l'enseignant – et l'élève – du degré de maîtrise atteint, éventuellement pour repérer au plus tôt les éventuelles difficultés rencon-

trées et de mettre en place les remédiations adaptées.

Ce qui va changer : « Cette pratique d'évaluations diagnostiques enrichit le regard et la réflexion de l'enseignant et des équipes de cycle sur les pratiques pédagogiques, explique Clotilde Georgeault. Leur analyse permet d'établir des progressions en termes de compétences combinant connaissances, capacités et attitudes. Cette référence à la notion de compétence et aux différents paliers d'acquisition qui la composent permet un regard nouveau sur l'élève en situation d'apprentissage. Regard nouveau parce que ce type d'évaluation fait le pari de la personne : l'enseignant repère ce qui fait difficulté, met en place des stratégies nouvelles pour conduire chacun vers sa réussite. » Ce à quoi on peut ajouter que ces modalités d'évaluation sont aussi porteuses d'un autre rapport à l'erreur : une erreur qui devient moment dans le processus d'apprentissage, qui est « le signe d'un début de compétence en cours de construction⁶ ».

Ce qui se fait déjà dans l'enseignement catholique : En matière d'outils d'aide à l'évaluation, l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine n'est pas en reste. Un groupe Action-Recherche de la direction diocésaine a en effet conçu en 2000 un outil d'évaluation diagnostique⁵ pour le cycle 2 (cf. illustration). Objectif de cet outil construit en référence aux compé-

tences à acquérir au début de chaque classe dans les trois domaines (langue, mathématiques et transversal) : « Donner aux enseignants des informations qui leur serviront d'appui à une organisation des apprentissages et faciliter la mise en place d'une différenciation pédagogique au sein des classes, explique Clotilde Georgeault, l'une des conceptrices. En fait, il permet à chaque professeur des écoles d'appréhender le profil du groupe classe dont il a la charge et le profil cognitif de chaque élève et, sur cette base, d'organiser des activités qui répondent aux besoins des élèves et de mettre en place des PPRE. »

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Cf. assises de décembre 2001 : « Une école de toutes les intelligences, c'est-à-dire une école qui dit non à un modèle uniforme, multiplie les approches pédagogiques. »
2. Selon la méthode du père Faure, l'école propose, dans toutes ses classes, un enseignement personnalisé et communautaire.
3. Maîtrise des langages, culture des humanités, culture scientifique et technique, éducation et socialisation. (Sur les contenus de ces pôles, cf. ECA +).
4. Cf. circulaire 2006-095 du 9 juin 2006, BOEN 24 du 15 juin 2006.
5. Les livrets Évaluations diagnostiques de rentrée du maître et de l'élève de GS, CP, CE1 sont disponibles auprès des éditions Yellow Concept, 2 route du Mont-Garrot, 35430 Saint-Suliac. Internet : <http://evasdiag.free.fr>
6. Anne Jorro, « Changer les pratiques d'évaluation, questions et enjeux » (conférence donnée à l'Institut supérieur de pédagogie de Paris).

Savoir +

➤ **Le socle commun, thème de travail de la commission nationale de pédagogie, fera l'objet d'une communication en 2007.**

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

* Association interdiocésaine pour la recherche et l'innovation pédagogiques



Livret de compétences : 1 €

Guide de l'enseignant : 1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 € comprenant :
— 28 Livrets de compétences
— 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 € comprenant :
— 28 Livrets de compétences
— 28 Livrets de connaissances
— 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances : 0,50 €

Renseignements : 01 53 73 73 71

Pour une école qui bouge !

Parmi les nouveautés introduites par le socle, en voici trois qui devraient bousculer enseignants et éducateurs. Leur mise en œuvre contribuera à modifier la relation prof/élèves et le rapport que ces derniers entretiennent avec les savoirs.

Prendre en compte les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative

Ce que dit le décret : Les compétences 6 et 7 du socle commun « ne font pas encore l'objet d'une attention suffisante au sein de l'institution scolaire : il s'agit, d'une part, des compétences sociales et civiques, et, d'autre part, de l'autonomie et de l'initiative des élèves ». Pour pallier ce manque, il faut « mettre en place un véritable parcours civique de l'élève [...] ». Quant à l'autonomie, elle est « le complément indispensable des droits de l'homme », mais aussi « une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle, professionnelle et sociale. » Enfin, « l'esprit d'initiative » doit être encouragé : « Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques. »

Commentaire : Premier pas vers la prise en compte de ces compétences nouvelles, l'introduction à la rentrée, d'une « note de vie scolaire¹ », attribuée aux élèves de collège (de la 6^e à la 3^e). Elle est fondée sur quatre domaines : l'assiduité de l'élève ; le respect du règlement intérieur ; la participation à la vie de l'établissement ou aux activités organisées (ou reconnues) par le collège ; l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière et de l'attestation de formation aux premiers secours. Elle est élaborée pour chaque trimestre par le chef d'établissement qui recueille les propositions du professeur principal (lui-même ayant consulté l'équipe pédagogique et le conseiller principal d'éducation). La note de vie scolaire est prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet, tout comme les disciplines évaluées en cours de formation. Cette « nouveauté » bouscule dès cette année les collèges en les conduisant à intégrer progressivement une dimension nouvelle inscrite dans le socle.

Ce qui va changer pour les élèves :

Le profil type du bon élève attentif, obéissant et passif serait-il dépassé ? Désormais, il leur est demandé d'être des camarades attentifs aux autres et à leur environnement, prêts à s'engager dans des projets dans et hors de l'établissement, conscients de leurs responsabilités de citoyens.

Ce qui va changer pour l'équipe éducative :

Les compétences 6 et 7 conduisent indéniablement à changer de regard sur les élèves mais aussi à enseigner autrement. Œuvrer pour que les élèves deviennent autonomes et stimuler leur esprit d'initiative conduit à privilégier la pédagogie de projet. Le travail en équipe devient incontournable car ces compétences ne peuvent être évaluées que collégialement.

Ce qui se fait déjà dans l'enseignement catholique :

● Au collège Antoine-de-Saint-Exupéry de Niort (Deux-Sèvres), l'instauration de la « note de vie scolaire » a fait l'objet d'un vif débat en juin dernier, lors de la réunion de fin d'année de l'équipe éducative. Avec une crainte exprimée par certains : que cette note fasse office de « double peine ». En effet, si elle n'est qu'un doublon de l'appréciation générale, elle stigmatisera davantage les élèves en échec. « À l'issue de la réunion, il a été décidé que soient valorisés l'engagement dans la vie sociale, l'autonomie, la prise d'initiative, des élèves n'ayant pas forcément 17/20 de moyenne ! » explique en souriant Jacky Aubineau. Pour ce chef d'établissement, la note de vie scolaire et les points 6 et 7 du socle incitent à porter un regard différent sur l'élève. Il précise : « Les assises, en préconisant une école sans classes, sans murs, puis en nous faisant réfléchir sur l'évaluation nous avaient encouragés à aller dans ce sens. » La note de vie scolaire est donc un nouveau point d'appui pour faire bouger le collège. Une conviction qu'il partagera avec ses collègues en intervenant sur ce thème lors d'une formation proposée par le Synadic².

● Le lycée agricole Massabielle de Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme) accueille 40 élèves de 4^e et 3^e, tous internes. Estelle Titeuf, responsable de cette filière, déclare que la note de vie scolaire existe depuis très longtemps pour ces collégiens. Le professeur principal et le responsable de la vie scolaire encouragent ainsi les élèves qui participent à l'entretien des locaux, au tri sélectif des ordures, ceux qui sont prévenants avec leurs camarades ou se comportent bien lors des sorties théâtre. Dans le bulletin figure aussi une rubrique « Participation aux activités diverses ». Par ailleurs, la pédagogie de projet pratiquée dans ces classes favorise bien entendu l'autonomie. Ainsi deux à trois projets interdisciplinaires sont conduits par trimestre ! En outre, Massabielle mise à fond sur l'Europe pour ses 4^e et 3^e : en 2006/2007, un projet Comenius mené avec la Finlande, la Pologne, l'Italie et l'Allemagne, les conduira à réaliser un livre sur leur culture et leurs préoccupations. Même si de tels projets sont menés ponctuellement dans les collèges, il semble, une fois de plus, que l'enseignement agricole ait une longueur d'avance !

● C'est auprès des équipes qui scolarisent des jeunes ayant peu d'appétence pour l'école que les avancées les plus importantes ont souvent été faites. Ainsi en va-t-il de certains lycées professionnels qui montrent l'exemple aux collèges. Le lycée Louis-Querbes de Rodez (Aveyron) a élaboré des fiches d'évaluation de compétences permettant de prendre en compte un engagement extrascolaire dans des domaines variés (sport, musique, activités manuelles), avec des publics différents (enfants, adolescents, personnes âgées). Parmi les compétences à valider, on trouve « S'investir dans un projet ». Charge à l'élève d'apporter les preuves qu'il a été capable d'organiser un voyage, une fête... dans ou hors de l'établissement. Expérimenté l'année dernière par 30 volontaires, ce dispositif est proposé depuis la rentrée à tous les élèves.

Créer un livret de compétences

Ce que dit le décret : « *Un livret personnel permettra à l'élève, à sa famille et aux enseignants de suivre l'acquisition progressive des compétences.* »

Commentaire : Parallèlement au bulletin scolaire traditionnel dans lequel une note globale est attribuée pour chaque discipline, ce livret valide les compétences disciplinaires et interdisciplinaires acquises par un élève au fil des ans. Un outil précieux pour les enseignants qui pourront voir d'un coup d'œil où le jeune en est dans sa progression, pour le jeune lui-même et sa famille, mais aussi pour un maître de stage ou un employeur.

Ce qui va changer pour les élèves :

Le livret de compétences permet aux élèves de mesurer très précisément ce qu'ils savent et ce qui leur reste à apprendre. Il les aide à mieux comprendre ce qu'on attend d'eux sans qu'un jugement soit porté sur leurs performances. Entre outre, invités à s'auto-évaluer, ils sont responsabilisés dans leur apprentissage.

Ce qui va changer pour l'équipe éducative :

Un énorme travail sera nécessaire pour définir les compétences disciplinaires et interdisciplinaires. Mais cet outil permettra un meilleur suivi des élèves et un accompagnement personnalisé. Là encore le travail en équipe des enseignants et éducateurs devient indispensable pour évaluer les compétences transversales.

Ce qui se fait déjà dans l'enseignement catholique :

● C'est avec l'aide d'un organisme de formation de l'enseignement catholique, l'Ares³, que des établissements catholiques se sont lancés dans l'évaluation des compétences. C'est le cas du collège Charlemagne de Lesquin (Nord) où l'on utilise des grilles de compétences en 5^e et 4^e au cours des itinéraires de découverte (IDD). Dans une grille de synthèse sommative, on trouve par exemple, face à la compétence « Travailler en groupe », les critères suivants : « Le travail est terminé à la date prévue » ; « Je participe activement au travail de groupe » ; « Je suis calme ». L'élève s'auto-évalue en indiquant « oui » ou « non » pour chacun des items. Le binôme enseignant valide ou non l'évaluation de l'élève par l'attribution de points. D'autres grilles, à visée formative, ont pour objet de guider l'élève dans les étapes de l'apprentissage et sont très ciblées. Elles lui permettent d'identifier les points sur lesquels porter ses efforts.

● L'enseignement primaire n'est pas en reste. Des livrets de compétences ont été conçus

pour les plus jeunes. Citons, par exemple, ceux publiés par ECA en partenariat avec l'Airip⁴ : le premier porte sur le cycle des apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections), le deuxième sur le cycle des approches fondamentales (grande section, CP, CE1), le troisième sur le cycle des approfondissements (CE2, CM1 et CM2). Ils permettent, selon leurs auteurs, « une évaluation positive ». Ainsi, en faisant « ressortir la fréquence des réussites [...] pour éviter de figer un résultat », chaque livret devient « un outil de dialogue » avec l'enfant et la famille. Enfin, il se révèle à l'usage, un outil d'aide à la construction des progressions et séquences d'apprentissage. En plus des grilles classiques qui listent les compétences « Pas encore », « Parfois », « Souvent » et « Toujours » acquises, ces livrets proposent de photocopier des fiches « Défi » (cf. illustration) qui seront signées par l'enfant, l'enseignant et les parents. Une façon ludique de stimuler l'envie de se dépasser !

DOMAINE :

Compétence :

J'avais un défi :

J'ai réussi

Date :

Parents : (Nom et signature) Enfant : (Nom et signature) Enseignant : (Nom et signature)

Construire des ponts entre les disciplines et les programmes

Ce que dit le décret : La spécificité du socle « réside dans la volonté de donner du sens à la culture scolaire fondamentale, en la plaçant du point de vue de l'élève et en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes ».

Commentaire : Sans doute l'objectif le plus ambitieux du socle, le plus difficile à réaliser car il implique de sortir de la logique strictement disciplinaire dans laquelle les enseignants sont conditionnés à rester dès leur formation initiale (avec la préparation aux concours).

Ce qui va changer pour les élèves :

Le socle préconise d'en finir avec les cours juxtaposés dont les élèves ne voient pas la cohérence ! Ce devrait être un remède contre l'ennui si répandu au collège.

Ce qui va changer pour l'équipe éducative :

Il ne sera plus possible d'ignorer le programme des collègues qui intervien-

nent dans la même classe, et il faudra même savoir où ils en sont dans leur progression. Ce sera un préalable pour pouvoir renvoyer d'une discipline à l'autre. Restera à construire ces fameux « ponts » qui peuvent prendre des formes variées : même thème abordé au même moment, séparément ou ensemble, compétences communes évaluées avec les mêmes critères... Les temps d'échange, formels et informels, devraient se multiplier.

Ce qui se fait déjà dans l'enseignement catholique :

● Pour créer des passerelles entre les disciplines, rien de tel, une fois encore, que la pédagogie de projet ! Fort de cette conviction, le collège Jeanne-d'Arc de Commercy (Meuse) a lancé en 2005-2006 « Objectif Bruxelles », un projet pluridisciplinaire commun aux deux classes de 6^e. Cinq passages obligés, tout au long de l'année, ont permis aux élèves d'étudier les 25 pays de l'Union européenne, d'écrire un conte et de l'illustrer, de fabriquer des cartes de vœux en plusieurs langues... et, en fin d'année, de séjourner à Bruxelles. Impliqués dans cette aventure les professeurs d'anglais, d'allemand, de français, de sciences de la vie et de la Terre, d'arts plastiques et d'histoire/géographie. Béatrice Pouly, professeur d'allemand, l'un des pilotes du projet, constate : « On a suscité chez les élèves l'intérêt et la motivation ! » Un travail important pour les enseignants qui ont dû se coordonner en permanence, mais bien récompensé.

● Cette pratique est désormais courante dans l'enseignement agricole où il n'existe pas d'emploi du temps figé à l'année. Des semaines sont banalisées pour se concentrer sur un thème. Ainsi au lycée Massabielle, les 4^e et 3^e ont-ils au programme une « semaine de l'éducation à la santé et à la sexualité ». Dans toutes les disciplines, on aborde avec un angle spécifique des thèmes comme l'obésité, l'anorexie, les drogues... Les 13 enseignants qui interviennent dans ces classes se réunissent deux à trois heures chaque semaine. Car les clefs de la réussite sont bien la souplesse et le travail en équipe.

SYLVIE HORGUELIN

1. Cf. circulaire sur sa mise en œuvre dans BO n°26 du 29 juin 2006.

2. Le Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du 2^d degré sous contrat (Synadic) propose aux chefs d'établissement, adjoints, responsables d'unité et CPE, une formation sur la « note de vie scolaire » les mercredi 11 et jeudi 12 octobre 2006 à Paris. Adresse : 78A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 43 06 45 22.

3. Ares, Espace Assomption, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris. Tél. : 01 53 92 84 66. Internet : <http://www.ares-a3.org>

4. Association interdiocésaine recherche et innovation pédagogique (Airip), 76 rue des Saint-Pères, 75007 Paris.

Le socle en formation

L'introduction du socle aura des incidences sur la formation initiale et continue des enseignants. Quelques formateurs de l'enseignement catholique nous expliquent ce qui va changer. Tour d'horizon à Paris et à Lyon, pour la formation des maîtres du second degré, à Brest, Avrillé et Paris pour celle des maîtres du premier degré.



© M.-C. Jeannot



© ISP-Formation

Bâtir sur le socle. En haut : Nathalie Tretiakow, responsable des futurs professeurs des écoles en deuxième année de formation au CFP Emmanuel-Mounier, à Paris. En bas : Nicole Priou, responsable de la formation initiale des maîtres du second degré à l'ISP-Formation, à Paris.

Pour le moment, en matière de cahier des charges pour la formation des professeurs des écoles en IUFM¹, et donc en CFP², rien n'est avancé, estime Yves Buchoul, directeur du CFP d'Avrillé (Maine-et-Loire), membre du conseil d'administration de l'ANCFP³. Le socle arrive tout juste et n'est pas encore très bien défini. Très franchement, ce n'est pas l'arrivée du socle qui modifie les dispositifs de formation pour l'année prochaine... En session de formateurs, nous avons réfléchi avec Claude Lelièvre⁴ à ce qui différencie l'intention du socle commun de celle d'un programme : qui dit socle, dit que tout élève doit parvenir à l'atteindre quelles que soient les modalités pédagogiques. »

À Lyon, au Cepec⁵ où l'on forme les professeurs du second degré, depuis que la commission Thélot a terminé ses travaux, le département collègue a commencé à travailler sur la question du socle et engagé une étude sur « la stabilisation des savoirs des élèves de collège entre la classe de sixième et celle de troisième ». Or, après avoir interrogé 560 jeunes, une évidence s'est fait jour : que ce soit pour des questions types comme « la lecture d'un graphique » ou « la compréhension de la proportionnalité », il n'existe pas de différence notable entre les acquis de la première année et ceux de la dernière année de collège. Il est donc urgent d'agir : « Il faut avancer ! estime Alfred Bartolucci, responsable du collège au Cepec. Même si on trouve le cadre actuellement donné au socle commun encore discutable. » Chez tous les formateurs, la modification

des pratiques d'évaluation arrive en tête des conséquences directes de l'adoption de ce socle commun : « Il exige de sortir d'une évaluation fractionnée et de la logique des acquis/non-acquis ! analyse Alfred Bartolucci. Les enseignants vont devoir se demander, non plus si l'élève a assimilé telle ou telle connaissance, mais ce qu'il sait faire, jusqu'où il sait le faire et dans quelles conditions. Si nous n'intégrons pas ce nouveau contrat d'évaluation, le socle restera une incantation. Cette démarche implique que l'on définit, pour évaluer, autre chose que "des exercices de restitution de savoirs" : il faut penser

« Il faut inverser la logique des concours de recrutement pour insister sur l'importance du travail en équipe. »

à des mises en situation capables de questionner les compétences visées. C'est d'ailleurs sur l'évaluation et la motivation des élèves que porte actuellement l'essentiel des demandes de formation venues des établissements, poursuit Alfred Bartolucci. On sent bien que la mise en situation des élèves intéresse les en-

seignants. Plusieurs établissements (un sur sept) ont déjà introduit dans leurs évaluations l'idée des compétences transversales d'un élève. Mais très peu (deux ou trois seulement) ont engagé une réflexion sur le domaine disciplinaire. L'un des établissements avec lesquels je travaille – à la fois école, collège et lycée polyvalent – compte 400 élèves, souvent en difficulté. Il vient de commencer une démarche d'importance : fabriquer, pour chaque discipline, une ou deux activités tests, limitées dans le temps (réalisables en vingt minutes) que tout élève serait censé réussir en fin d'année. C'est une manière d'entrer dans la définition des fondamentaux. L'équipe se donne trois ans pour aboutir et s'est dotée d'un conseil de pilotage pédagogique. »

Ce travail, long et complexe, interroge, de fait, le projet de chaque établissement et nécessite de vaincre chez tous (enseignants et formateurs) des résistances multiples, liées à la peur de lâcher l'objectif de l'excellence ou de voir sa discipline noyée dans un ensemble. « *L'idée de dégager une compétence noyau pour tous les enseignements est intéressante*, souligne Nathalie Tretiakow, responsable des futurs professeurs des écoles en deuxième année de formation au CFP Emmanuel-Mounier⁶, à Paris. *Actuellement, on ne connaît même pas les compétences à faire acquérir aux élèves. Ce travail va sans doute faciliter la mise en place d'une différenciation, à condition de s'être bien dégagé de cette idée de "nivellement par le bas" dont on a beaucoup entendu parler.* »

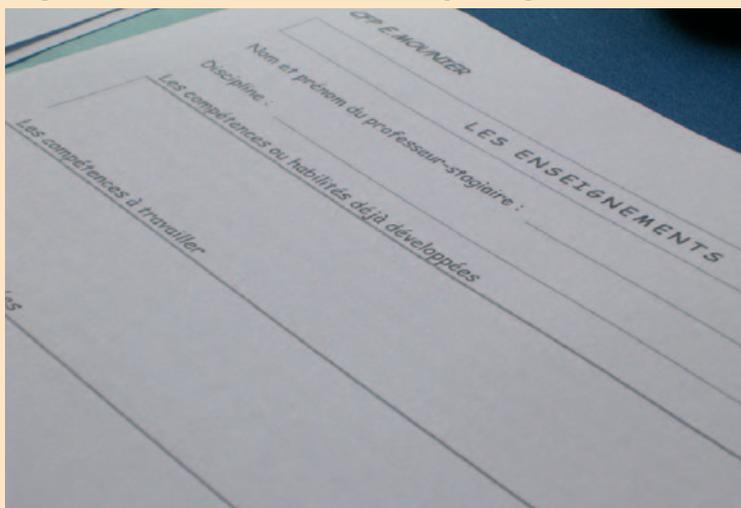
« *Il va falloir, en effet, convaincre*, note Jean-Claude Meyer, directeur-adjoint du Cepec, *et problématiser la démarche : se demander comment le socle peut être*

décrit et caractérisé en termes de comportements, comment le plan de formation d'un établissement peut permettre de les développer, en travaillant sur les volets de l'évaluation et des disciplines, en s'interrogeant sur la manière d'aider ceux qui apprennent le moins bien. Si, brutalement, vous demandez aux enseignants de dire ce qui est essentiel dans leur discipline, ils ne seront pas tous d'accord. Non pas qu'ils ne soient pas efficaces, mais la structuration des programmes n'a jamais été pensée pour éclaircir cette notion, même si, dans certaines disciplines (comme les langues) les réformes en cours y travaillent. L'école a toujours cherché jusqu'ici à étirer les performances du meilleur au moins bon en espérant faire progresser les plus faibles ! »

« *Le système éducatif français pêche en contrôlant les élèves en cours de formation, relève Pierre Abgrall, directeur du CFP de Brest et président de l'ANCFP. La compétition doit venir après l'entraînement. Pour promouvoir la réussite de tous, il faut séparer l'évaluation du contrôle ! assure-t-il. Si l'on en juge par les dernières journées de travail à Évry⁷, l'enseignement catholique est parfaitement en phase avec cette exigence liée à la mise en œuvre du socle commun.* »

Troisième aspect de cette révolution mentale : « *Inverser la logique des concours de recrutement qui fonde la réussite des uns sur l'échec des autres, pour insister sur l'importance de la colla-*

boration et du travail en équipe pour risquer la communauté éducative ! » souligne encore Pierre Abgrall. « *Il faut signifier que travailler en équipe n'est pas facultatif*, affirme Nicole Priou, responsable de la formation initiale des maîtres du second degré à L'ISP-Formation⁸. *Comme nous l'ont dit des stagiaires, produire*



Parcours personnalisé. Le CFP Emmanuel-Mounier a élaboré un document qui permet d'adapter la formation aux connaissances et compétences de chacun.

un travail commun amène à moins sous-estimer les difficultés des élèves dans une démarche identique. »

Intentions

Nathalie Tretiakow, de son côté, insiste aussi sur l'importance de faire vivre aux stagiaires les situations qu'ils auront à mettre en œuvre avec les élèves : « *Tous nos stagiaires ne peuvent aborder la formation de la même manière pour la simple raison que certains sortent d'une licence littéraire, d'autres d'études scientifiques, que les uns ont assuré des suppléances et pas les autres. Les parcours de formation sont donc personnalisés et ils en sont responsables, avec un document de référence qui mentionne les compétences qu'ils ont déjà développées, les compétences à travailler, les réalisations effectives, le bilan du formateur, celui du stagiaire.* » Même écho à l'ISP-Formation où Nicole Priou et Christine Rossignol (en charge, elle, de la formation continuée) soulignent que « *les parcours croisés proposés aux stagiaires en formation initiale sont valorisés depuis la mise en place des TPE [travaux personnels encadrés] pour les élèves en 1999 !* ».

Travailler sur les représentations du métier, tout en sachant que la formation ne fait pas tout, est indispensable, souligne Nicole Priou : « *Nous n'avons les stagiaires qu'une cen-*

taine d'heures à l'ISP, beaucoup de choses dépendent du terrain, et tous les acteurs de l'établissement qui ont un rôle d'accompagnement peuvent être initiateurs d'un autre regard sur le métier ! Il faut sans doute passer plus de temps à ce que les lauréats d'un concours, que sont nos stagiaires, se demandent : "Qu'est-ce qui fait que je suis là ?" et quittent ce qui a été leur parcours de bons élèves ! »

« *C'est l'occasion de trancher entre deux conceptions de l'école qui continuent à diviser : une école pour tous et une école écrémeuse d'élites*, ajoute Christine Rossignol. *Être professeur de collège ou de lycée, ce n'était pas jusqu'ici s'adresser à l'ensemble d'une classe d'âge !* » Ses intentions sont claires : « *Je n'ai pas envie, en formation continue de jouer le rôle de "boîte à outils" du socle de compétences... Non aux formations type "Trois jours sur le socle de compétences en français", mais oui à "Comment mettre en œuvre le socle en projet d'équipe sur une classe de sixième ?"* »

« *On a tous les moyens d'invalider ce texte si on n'y croit pas, affirment les deux formatrices, et de faire la preuve que c'est une réforme comme les autres, qui ne changera rien ! Il est important d'en souligner toute l'épaisseur historique.* »

Sans oublier de faire appel aux « nombreuses expertises » déjà développées dans les différents centres et instituts de formation pédagogique...

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Institut universitaire de formation des maîtres.
2. Centres de formation pédagogique. Un CFP est un établissement d'enseignement supérieur conventionné avec le ministère de l'Éducation nationale. Il est chargé d'assurer en deux ans la formation initiale des futurs professeurs des écoles maternelles et primaires sous contrat. Il propose un projet éducatif et pédagogique fondé sur une anthropologie chrétienne.
3. Association nationale des centres de formation pédagogique. Internet : www.cfp-france.org
4. Le « père » de la notion de socle commun au sein de la commission Thélot.
5. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil. Adresse : 14 voie Romaine, 69290 Craponne. Tél. : 04 78 44 61 61. Internet : www.cepec.org
6. Adresse : 78 A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 56 58 53 20. Internet : www.icp.fr/icp/cfp_emounier.php
7. Les états généraux de l'évaluation et de la réussite s'y sont déroulés les 4 et 5 avril 2006 (cf. ECA 304, pp. 20 à 31).
8. L'ISP-Formation fait partie de l'Institut catholique de Paris. Il assure la formation initiale et continue des enseignants du second degré, en lien avec les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) de Paris, Versailles et Créteil. Adresse : 21 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 00. Internet : www.icp.fr/isp_formation

Les hors-série de la rentrée



*Après la parole,
le regard...*

3 affiches
pour
rendre
compte
de la
démarche
des
assises



BON DE COMMANDE

« CHANGER DE REGARD » « TENIR PAROLE »

3,50 € L'exemplaire

2 € l'exemplaire à partir de 10 ex., 1,80 € l'exemplaire à partir de 50 ex., 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex.

« AFFICHES ASSISES » (par lots uniquement)

12 € les 2 affiches ; 15 € le lot des 3 affiches

25 € les 5 affiches (au choix), 45 € les 10 affiches (au choix)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « CHANGER DE REGARD » ex. de « TENIR PAROLE »

..... Affiches jaunes Affiches rouges Affiches bleues Lot(s) des 3 affiches

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

Tous nos prix s'entendent frais de port compris.

Être toujours plus proche

Entretien avec Thierry Petit, directeur commercial de la société Dell France

Créée en 1984, la société Dell est aujourd'hui le premier constructeur mondial de micro-informatique et le fournisseur de systèmes informatiques leader à l'international. Si ses services et ses produits sont très appréciés du grand public, ils le sont également des entreprises et des institutions qui représentent 85 % de son chiffre d'affaires. Le secteur éducatif fait partie des priorités de cette entreprise à laquelle un grand nombre d'établissements accordent leur confiance.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR GILLES DU RETAIL**

Quels services apportez-vous aux établissements d'enseignement ?

Nous leur proposons des produits et des solutions informatiques qui vont du micro-ordinateur fixe ou portable aux produits périphériques qui prennent de plus en plus d'importance : moniteurs, solutions d'impression, capacités de connexion. Sans oublier les infrastructures qui permettent aux postes clients de travailler ensemble à partir de serveurs, de solutions de stockage et de prestations de service associées.

La demande de possibilités d'échanges, d'accès à des contenus divers et de fiabilité fait que nous sommes entrés dans une phase de mutualisation et d'industrialisation de la micro-informatique. Cela est d'ailleurs particulièrement tangible dans le secteur de l'enseignement. Les parcs matériels deviennent importants en nombre, ils doivent être suivis en permanence et renouvelés régulièrement. De vraies questions industrielles se posent.

Comment percevez-vous l'évolution de la demande informatique des établissements ?

Dans le secteur de l'enseignement, nous sommes sortis d'une logique purement artisanale et de test pour entrer dans des logiques d'industrialisation et de professionnalisation visant l'équipement et le suivi de classes multimédias et de matériels qui atteignent plusieurs centaines de postes dans un même établissement. Nous devons également offrir une gamme de protection de ces matériels. Protection des logiciels vis-à-vis des usages que peuvent faire certains utilisateurs, mais aussi protection contre le vol. Les établissements d'enseignement supérieur et les lycées ont déjà réalisé des équipements massifs grâce notamment aux financements des conseils régionaux. Nous allons par exemple équiper de 6 000 ordinateurs 450 lycées d'Ile-de-France. Les collèges, avec la participation des conseils généraux, et les écoles suivent à présent aussi cette progression dans les équipements.

Cette industrialisation exige que nous soyons particulièrement attentifs et à l'écoute des chefs d'établissement et des chefs de travaux pour bien prendre en compte les problématiques qui sont posées. C'est pourquoi nous avons établi des liens privilégiés avec des sous-traitants connaissant bien ce secteur, ayant une capacité à déployer des parcs importants de matériels et se trouvant à proximité des établissements.

Quelles sont les attentes des chefs d'établissement et des chefs de travaux ?

La première concerne la facilité d'accéder à l'offre du constructeur à partir d'un contact qui détermine et qualifie les besoins. Nos interlocuteurs expriment souvent le désir d'être guidés et accompagnés.

La deuxième se trouve dans la qualité des matériels. L'ordinateur devient un outil indispensable. Il doit donc fonctionner en permanence.

La troisième est la valeur économique de l'offre. Les chefs d'établissement raisonnent à partir d'enveloppes budgétaires. Leur souhait est d'obtenir le maximum de matériels dans le cadre de leur contrainte budgétaire.

La quatrième est la qualité de l'après-vente. Les extensions de garanties, le dépannage, la remise en service et les délais d'intervention sont des éléments essentiels.



© Dell France

Comment percevez-vous l'évolution des usages des élèves ?

Les élèves ont une demande importante que je résumerai par le mot « mobilité ». Par définition, un élève, comme un enseignant d'ailleurs, est mobile. Il n'a pas de poste sédentaire. Il doit pouvoir se connecter, travailler en réseau avec le maximum de simplicité de prise en main du matériel et sans avoir à se soucier de la technologie utilisée. La légèreté du matériel est également un élément à prendre en compte pour les jeunes qui sont amenés à se déplacer avec leur micro-ordinateur.

En fonction de ces constats, quelles sont vos actions prioritaires ?

Nous souhaitons accroître nos moyens pour nous faire connaître directement auprès des responsables des établissements. C'est pourquoi nous avons mis en place un département éducation dont le responsable est Loris Viarouge. Nous élargissons, par ailleurs, notre offre de services afin qu'elle soit le mieux adaptée possible et toujours plus proche des attentes de chaque établissement. Nous étendons également notre offre, avec nos partenaires, pour répondre aux besoins des hautes technologies du multimédia, dont ses périphériques et ses stations de travail. Enfin, nous continuons à développer des outils pour que les établissements puissent travailler simplement avec nous, via internet, quels que soient leurs horaires et leurs disponibilités.

Notre volonté est d'aider chaque établissement à résoudre ses problématiques informatiques à partir d'un fonctionnement industriel et en mettant à sa disposition des produits ainsi que des supports de qualité. ♦

Savoir +



Contactez l'équipe de Dell France Éducation via
le site internet : www.dell.fr/education

Téléphone : 0825 387 687.

À l'école de l'icône

Pour les élèves de CE2 de Saint-Joseph, à Grenoble, l'initiation à l'art de l'icône est aussi une école de patience et une ouverture originale à la spiritualité.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Tout a commencé il y a deux ans. Chantal Carron avait emmené ses élèves de CE2 de l'école Saint-Joseph¹ au très riche musée de Grenoble, à la découverte des diverses techniques de peinture depuis le Moyen Âge. Oui mais, pas d'icônes dans ce musée. Elle avait alors demandé à une ico-

nographe, Elisabeth Lamour², de venir présenter son travail en classe. De là est né le projet, pour le moins original – et même le seul de ce genre, à la connaissance d'Élisabeth Lamour – d'initier les enfants à l'art de l'icône, en leur faisant réaliser une eux-mêmes. L'idée s'est concrétisée entre janvier et mai dernier, dans le cadre du parcours pédagogique « Arts plastiques et culture religieuse »,

prévu pour les CE2. Et là, totale révélation.

Tout d'abord, explicite Chantal Carron, parce que ce projet s'est avéré le plus interdisciplinaire qui soit. Histoire et géographie bien sûr, pour savoir qui, à l'origine, peignait les icônes et où. Culture religieuse aussi, évidemment : « *Il a fallu remonter aux origines des "trois religions du Livre", car les enfants étaient un peu perdus* » ; et puis expliquer pourquoi peindre des icônes, leurs personnages, leur rôle aussi dans la prière, etc. « *Car jusqu'au XII^e siècle, développe Elisabeth Lamour, il n'y avait d'art que sacré, et toute peinture était conçue non comme l'expression d'un artiste, mais comme méditation et œuvre pour Dieu. Chaque goutte de couleur est déposée sur le support au rythme du souffle, et de la prière. Cela, les enfants l'ont très bien compris. Saisissant la technique de l'icône, mais aussi l'esprit et le sens spirituel.* »

Patience

Avec leur maîtresse, ils ont aussi fait appel à la géométrie, pour dessiner les calques et les auréoles des personnages, ainsi que leurs axes de symétrie ; au français aussi ; et à l'ordinateur pour écrire les textes présentant leurs personnages ; sans oublier la... communication, quand il a fallu, ensemble, décider de ce que l'on inscrirait sur l'invitation adressée aux parents pour la grande inauguration de l'exposition des œuvres, fin mai.

Mais avant, bien sûr, il a fallu peindre les icônes – toutes au format 13 x 18 cm, sur carton dur entoilé – après en avoir choisi les personnages. Il a été décidé de ne proposer ni Christ ni Vierge à l'Enfant – person-

nages récurrents des icônes – en raison de la difficulté de réalisation, mais aussi pour ne pas gêner un enfant de confession juive dans la classe. Ce sera donc une galerie de « *patriarches et de prophètes de l'Ancien Testament* », selon des modèles apportés par Elisabeth.

Les 26 élèves veulent d'abord tous peindre... Salomon – il était si beau !

Première difficulté, les 26 élèves veulent d'abord tous peindre... Salomon – il était si beau ! Nouvelle présentation, par Elisabeth, des dix personnages en lice et de leurs vies... Il y aura quand même six Salomon, mais aussi trois Abraham, deux Moïse, un Amos, etc. « *Moi, j'ai choisi Zacharie, explique François, parce que son prénom me plaisait.* » « *Et moi, David, c'était pour sa couronne* », poursuit Jean. Quant à Fanny, elle a porté son choix sur Moïse « *parce qu'on l'avait étudié en pastorale, et j'aimais bien son histoire* ». Et de poursuivre, enthousiaste : « *Ce qui est difficile, c'est d'être minutieux, c'est long à peindre, on peint goutte par goutte. Mais j'aimerais bien en faire d'autres.* » Rejointe en cela par Marie, qui s'est attelé à Abraham, « *parce que c'est le premier qui a cru en Dieu. Et puis, son visage m'a plu, et je trouvais qu'il y avait beaucoup de travail à faire, avec sa grande barbe. Alors, oui, c'est dur, il faut suivre exactement le trait. Mais petit à petit, on fait apparaître tous les détails, son visage s'éclaircit, il devient plus vivant. En fait, il se découvre au fil des semaines, un peu comme quelqu'un qui sortirait de l'ombre* ».



La technique et l'esprit. Pour réaliser leurs icônes, les enfants ont fait appel à leurs connaissances en histoire-géographie, en informatique, en géométrie... Et ils ont découvert le sens spirituel de ces images.

Comment mieux dire l'art de l'icône, tout de minutie, de patience et de passion ? Et les enfants n'en ont pas manqué.

D'abord, pour colorier les modèles photocopiés. Ensuite, pour reporter un calque des contours sur papier, puis sur la planche elle-même. Avant d'appliquer les couleurs faites de pigments naturels mélangés avec du jaune d'œuf, selon, explicite Élisabeth, la technique de la « tempera », qui existait avant la peinture à l'huile. Et ce, en partant des teintes sombres, que l'on éclaircit peu à peu. « *Toujours le symbolique, poursuit-elle. On va du sombre... vers la lumière.* »

Le nom du personnage est inscrit en dernier, et l'icône étant une école de patience autant que d'humilité – l'auteur ne signe

pas son œuvre. Il ne « pose » en fait même pas le regard, l'ultime « lumière », lorsqu'il est débutant – et en matière d'icône, on le reste longtemps ; c'est le maître iconographe qui le fait. La tradition a, bien sûr, ici, été respectée. Quant à la patience... « *Je ne pensais pas que cela me prendrait autant de temps. Et d'attention. J'avais prévu sept après-midi, et en fait je suis venue deux fois plus. En me faisant assister par des bénévoles, dont certaines de mes élèves, pour accompagner les enfants individuellement, car je me suis vite aperçue*

que je ne pourrais pas, comme avec des adultes, les faire travailler en groupe. »

Il reste que ces enfants, leur maîtresse, Chantal, les a aussi « décou-

très étonnés de ce qu'ils ont réalisé ». « *Ce qui m'a le plus épatée, confirme Élisabeth, c'est que, contrairement à ce que l'on dit toujours, les enfants*

des plus grands pourraient s'inspirer. Pour Sarah, cela a même été l'occasion d'une réconciliation... avec son prénom. Elle s'est de fait

consacrée à Abraham, dont elle avait, elle aussi, « *bien aimé le visage ; et puis, il a une belle histoire.* »

Mais elle a découvert aussi, avec étonnement, que son épouse s'appelait, comme elle, Sarah. « *J'en ai parlé à maman, et elle m'a alors expliqué que si elle avait choisi ce pré-*



Chaque image a son histoire. C'est grâce à Élisabeth Lamour, Chantal Carron et Lycia Gonsolin (ci-dessus, de gauche à droite) que Sarah (ci-contre) a dessiné une icône d'Abraham.



nom pour moi, c'est précisément parce que Sarah était quelqu'un d'important pour elle. Alors avant, c'est vrai, j'aimais pas trop mon prénom. Mais maintenant, je l'aime bien ! »

verts avec un tout autre regard. Ils m'ont vraiment surpris. Ils ne s'impacientaient pas, n'étaient pas pressés que ça finisse, ne râlaient pas. Même les plus brouillons, ou agités, ont réussi à se discipliner et fait montre d'une grande minutie. Sans doute aussi parce qu'ils ont bien compris que là, ça ne peut pas être raté, on ne peut pas refaire. Et puis, il n'y a pas d'évaluation, c'est quelque chose de gratuit qu'ils réalisent. Apprécient de plus que des adultes prennent autant de temps, individuellement, avec chacun d'eux. Et je crois en fait qu'ils sont eux-mêmes

ont aimé faire quelque chose de difficile et de long. Pour réaliser une icône, on ne compte pas son temps... C'est une démarche totalement anachronique. »

Réconciliation

Une démarche de sagesse aussi, qu'a bien saisie François, penché sur son Zacharie : « *Si je ne le réussis pas parfaitement, ce n'est pas grave ; l'important, c'est de faire de mon mieux.* » Une réconciliation avec soi-même, en somme, dont bien

1. Adresse : 6 rue Charles-Tartari, 38000 Grenoble.

2. Cf. son site internet : www.icons-lamour.com

Ouverture pastorale

▶ C'est à Saint-Joseph* une tradition : la catéchèse se déroule durant le temps scolaire. Dans le plein respect des dispositions sur la « 28^e heure », explique Lycia Gonsolin, sa directrice depuis trois ans (et auparavant institutrice dans l'école pendant une quinzaine d'années), puisque les horaires quotidiens de cours, à partir du CP, sont rallongés d'un quart d'heure, dégagant ainsi l'heure de catéchèse.

Avec toutefois, depuis l'an dernier,

une nouveauté d'importance : les enfants – enfin, leurs parents – ont le choix entre une heure hebdomadaire de « catéchèse » ou de « pastorale ». Et ce, « *à la demande de parents un peu rétifs à la catéchèse pour leurs enfants, et pour s'adapter aux enfants de familles d'autres confessions, protestantes ou juives, auxquelles l'école est de plus en plus ouverte, et leur proposer, à eux aussi, une ouverture spirituelle.* »

De fait, aujourd'hui, les enfants se répartissent à 50/50 entre catéchèse, assurée par des mamans, et pas-

torale, animée par les enseignantes. Le parcours de « catéchèse » est le même (*Trésors de la foi***) que celui proposé, dans les paroisses, aux enfants du diocèse.

Tandis que ce qui est dénommé « pastorale » explicite, par exemple, l'ancrage des différentes fêtes religieuses ; ou bien, au temps de la Saint-Valentin, conduit les enfants à se demander « *Qu'est-ce qu'aimer ?* » ; ou encore, aborde, pour la fête des Mères, la place des femmes dans la religion, etc. « *La difficulté, commente Lycia Gonsolin, étant de bien différencier ce par-*

cours de la sensibilisation à la culture religieuse déjà présente dans les programmes scolaires. »

De surmonter aussi sans doute, reconnaît-elle, quelques réticences des plus « missionnaires » des parents. Mais, après tout, « *n'est-ce pas en montrant ce que l'on vit au quotidien que l'on peut au mieux transmettre sa foi, et ouvrir les enfants aux valeurs évangéliques ?* ».

JLBB

* Cette école grenobloise, fondée en 1857, accueille 210 élèves.

** Cf. www.editionsfleurus.com (cliquer sur « Spiritualités » puis sur « Catéchèse »).

Premiers rendez-vous pleins de promesses

Le centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson, à Paris, aide ses futures recrues à trouver un employeur qui les prenne en alternance. Les journées de rencontres qu'il organise à cette fin illustrent toute une philosophie de l'accompagnement et du partenariat.

VIRGINIE LERAY

Ni défection ni imprévu, au moment de la rentrée, au centre de formation d'apprentis (CFA) Stephenson¹, à Paris. Dans les nombreuses filières en alternance proposées dans le secteur tertiaire (du BEP² au mas-

tère), 90 % des apprentis du centre ont trouvé l'entreprise qui financera leur formation et où ils appliqueront *in situ* leurs cours théoriques³. C'est le résultat d'une organisation méticuleuse. Car le CFA lance son prérecrutement six mois à l'avance.

Moment phare de cette préparation, les *workshops* lancés voilà trois

ans et qui, fin mai et début juin, servent à mettre en relation les futurs élèves du CFA et des entreprises en quête d'apprentis. Ces « journées de placement » qui s'adressent surtout aux niveaux IV, III et II – bac et BTS⁴ formant le gros du contingent – se déclinent dans les trois secteurs d'activité du CFA : tourisme, vente et grands comptes⁵.

« Ces rendez-vous aident les jeunes dans leur recherche d'une entreprise d'accueil et nous permettent de resserrer les liens existants avec les professionnels. Ils reflètent notre philosophie qui repose sur le partenariat avec le monde du travail et l'accompagnement des jeunes qui nous sont confiés », résume Henry Clément-Bollée, secrétaire général du CFA.

Logistique impressionnante

Démonstration, le 31 mai dernier. Le *workshop* dédié au tourisme-hôtellerie commence par une visite guidée des locaux pour les représentants des huit entreprises qui ont fait le déplacement. Salles de classe avec ordinateurs reliés à internet, centre de documentation informatisé, plates-formes de simulation de vente avec caméra... La logistique impressionne les invités. Tout comme la file d'attente qui s'organise dans le vaste hall de l'établissement.

En tout, 150 jeunes⁶ passeront au moins deux entretiens dans l'après-midi. Parmi ces candidats, une majorité de prérecrutés, aussi anxieux qu'impatients à l'idée de leur première rencontre avec des employeurs. Comme Fanny, qui préparait à l'époque son bac ES⁷ : « Je pense que l'apprentissage est la voie la plus rapide pour entrer dans la vie active. On a voulu me décourager en faisant valoir les difficultés à trouver une entreprise, puis à étudier tout en travaillant. Ici, au contraire, on



Rencontre clef. L'entretien permet aux recruteurs de faire une présélection et aux futurs apprentis d'approfondir leur connaissance de l'entreprise sollicitée.

nous dit qu'on a toutes les chances de notre côté. Et, en plus, on nous aide ! » À côté des novices, on trouve aussi des anciens du CFA qui, enchaînant un BTS après un BEP, par exemple, doivent retrouver une entreprise d'accueil. Une petite dizaine d'élèves en fin de cursus espèrent même décrocher ici un contrat à durée indéterminée (CDI). Enfin, le CFA ouvre la manifestation à des jeunes extérieurs à l'établissement⁸, qui n'ont pas encore déposé de dossier d'inscription.

« Proximité et dialogue entre entreprises et CFA permettent un meilleur suivi des apprentis. »

Du côté des entreprises, cette première prise de contact facilite la délicate tâche du recrutement. Grandes multinationales ou structures plus modestes y voient le même avantage : « Un oral est plus efficace que la lecture d'un CV, surtout pour des postes d'accueil où la présentation est primordiale. Cette présélection nous fait gagner beaucoup de temps », détaille Marie-Claude Duval, présidente de l'office du tourisme d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Ce d'autant plus que les candidats ont déjà été préparés aux entretiens par des professeurs du CFA (cf. encadré) et dirigés vers telle ou telle société, en fonction de leurs aspirations et de leurs acquis. Un tri souvent judicieux, puisque Claudine Cornet, responsable des relations avec l'enseignement de la chaîne hôtelière de luxe The Westin, a retenu six candidats sur les onze présentés : « Le recrutement des apprentis constitue un investissement pour l'entreprise et cette mission devient de plus en plus délicate à cause d'élèves manquant parfois de maturité. Les rencontrer ainsi, de manière informelle, me permet de bien présenter les avantages et les inconvénients du métier et de l'entrée dans la vie active. Peu de vacances, des horaires diffi-

ciles : ils savent ce qui les attend et je sais que ceux qui me rappellent sont vraiment motivés. »

Aucune promesse d'embauche à l'issue de ces rencontres. Mais, pour beaucoup, l'assurance d'être contactés par la direction des ressources humaines pour un entretien décisif, dans le courant de l'été. Une échéance à laquelle cette répétition générale les aura bien préparés. Vincent, qui à l'issue du bac pro services passé à Stephenson voudrait poursuivre un BTS mention complémentaire « télébilletterie », a tiré de précieux enseignements de sa discussion avec les représentantes de Carlson Wagonlit Travel. Organigramme de la société, détail des conditions de travail, des prérequis attendus, point sur la mobilité internationale et les perspectives d'évolution. Sans oublier la possibilité de décrocher un CDI à l'issue de son apprentissage, grâce à la préparation d'un diplôme interne, pendant un stage de six semaines à l'étranger : « J'ai obtenu beaucoup de renseignements sur le diplôme Carlson, ce qui me motive encore plus. J'ai aussi compris que, le travail s'effectuant surtout par téléphone, il faut que mon expression orale soit irréprochable », déclare-t-il.

L'effet de mise en confiance joue à plein pour les jeunes. Mais aussi pour les entreprises qui considèrent les *workshops* comme un gage

de sérieux et de qualité : « Cette démarche induit une proximité entre CFA et entreprises qui permet un meilleur suivi des apprentis », remarque Jean-Marc Grassa, qui vient recruter dans l'optique de monter un parc d'attractions. Sa structure compte déjà deux apprentis sur cinq salariés. Alors, un aparté avec Julien Pulicari, responsable de la section BTS « animation gestion touristique locale » (AGTL) est aussitôt mis à profit pour dresser un bilan de l'implication de ses jeunes recrues. Des renseignements qui permettent au formateur d'ajuster sa pédagogie : « Nous jouons en quelque sorte le rôle de marieur entre les jeunes et les entreprises, plaisante-t-il. Et pour cela, nous agissons en complémentarité avec les professionnels : nous adaptons nos formations au plus proche de leurs attentes et, en échange, ils prennent en compte nos besoins de formation sur le terrain. »

Un pas de plus

Un dialogue permanent, donc, renforcé par de multiples partenariats. Toujours soucieux d'étoffer et de diversifier son fichier d'entreprises, le CFA a ainsi signé, l'an dernier, une convention avec le conseil général de Seine-et-Marne. Elle vise « à faire de l'apprentissage un élément actif du développement du tourisme local » et implique la collectivité dans le dé-

marchage d'entreprises susceptibles d'accueillir des apprentis. Un pas de plus vers l'idée que l'intégration professionnelle des jeunes est une responsabilité partagée entre centres de formation, entrepreneurs et décideurs politiques. ♦

1. Adresse : 48 rue Stephenson, 75018 Paris. Tél. : 01 44 92 88 88.
2. Brevet d'études professionnelles.
3. Les 10 % restants intégreront un dispositif passerelle, financé par la région Ile-de-France, où un suivi personnalisé leur permettra d'avancer dans leur projet professionnel.
4. Brevet de technicien supérieur.
5. Forme d'activité commerciale propre aux grandes entreprises.
6. Au total, 380 jeunes ont assisté aux trois *workshops* de 2006.
7. Économique et social.
8. Cette année, ils étaient 80 dans ce cas. Après s'être présentés au CFA, ils ont bénéficié d'une séance d'orientation – véritable condensé de la préparation reçue par les prérecrutés (cf. encadré) – juste avant les entretiens.

Savoir +

➤ À Paris, le CFA Stephenson sera représenté aux salons « Paris pour l'emploi », séance de recrutement au Champ-de-Mars, les 12 et 13 octobre 2006, et « Prest'Ho », dédié aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, le 15 novembre 2006, à l'espace Champerret.

À noter : les inscriptions sont encore possibles en BTS « Management », « Tourisme », « Télébilletterie » et « Accueil/réception », et il reste aussi des places dans la section apprentissage junior du CFA.

Un prérecrutement de longue haleine

▶ Le CFA Stephenson consacre un tiers de son budget de fonctionnement au prérecrutement* qui débute, dès le mois de mars, par des campagnes de communication, des opérations portes ouvertes et des réunions d'information sur chacune des sections. De fin mars à fin juillet, l'équipe du CFA rencontre quelque mille candidats, au rythme de deux commissions par semaine – journée avec tests écrits et oral de motivation. La moitié d'entre eux sera prérecrutée puis accompagnée dans sa recherche d'une entreprise via trois ateliers hebdomadaires proposés d'avril à juillet, en fonction des besoins : ateliers découverte des métiers-projet professionnel à l'aide d'un portail informatique *ad hoc* conçu par le CFA, rédaction de CV et préparation aux entretiens d'embauche. Enfin, arrive la phase de placement en entreprise des futurs apprentis. Outre les *workshops*, le CFA invite de grandes entreprises à rencontrer des élèves présélectionnés, et des rendez-vous personnalisés sont aussi arrangés avec de petites entreprises, au cas par cas.

À Stephenson, dix professeurs sont chargés des relations avec les entreprises, mais l'ensemble du prérecrutement mobilise l'équivalent de trente temps plein au second semestre. « Soit presque la moitié des effectifs du CFA. Un investissement lourd mais payant pour les jeunes comme pour les entreprises, heureuses de trouver des candidats bien préparés. C'est notre marque de fabrique », déclare Henry Clément-Bollée, secrétaire général du CFA. Un plus qui participe aux bons résultats du CFA dont 80 % des apprentis décrochent un CDI six mois après la fin de leur cursus.

VL

* Le CFA reçoit une subvention de la région Ile-de-France (à laquelle il est lié par convention) qui couvre un tiers de ses dépenses consacrées au prérecrutement.

Une bourse de l'emploi pour les personnels Ogec

Une bourse de l'emploi vient d'ouvrir sur internet pour relier salariés et chefs d'établissement. Elle facilite l'embauche, les évolutions de carrière et les reclassements des 68 000 salariés des 6 000 Ogec¹.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Quand, à la fin de juin 2006, la Fnogec a ouvert sur son site internet² un service « Bourse de l'emploi », les premières demandes ont afflué. En regard, les offres

L'attention portée aux salariés en perte d'emploi a été clairement signifiée sur le site.

des établissements n'étaient pas forcément au rendez-vous, mais les responsables pouvaient ainsi anticiper d'éventuels besoins.

« Le système est en fait fort simple, explique Anne Regnault du Mottier, administrateur du site. Chacun, salarié ou employeur, dispose de son propre espace pour mettre en ligne, selon une grille de saisie préétablie [cf. encadré], sa demande ou son offre d'emploi, la publication de l'annonce étant faite après que nous l'avons validée. Celui qui met en ligne son annonce peut ensuite, grâce à un code personnel, la modifier et, bien sûr, une fois qu'il a obtenu une réponse satisfaisante, l'annuler. » Les internautes peuvent consulter toutes les offres, selon divers critères de recherche, et

les établissements accéder aux demandes d'emploi après s'être identifiés.

Ce nouveau service, commente Daniel Coirier, administrateur de la Fnogec et son représentant aux commissions paritaires nationales (CPN), est en fait « l'un des éléments de la négociation sur la gestion des ressources humaines engagée avec les syndicats ». Quatre axes de travail avaient été fixés : formation, compétences, rémunérations et... mobilité. Et c'est bien pour favoriser cette dernière que cette bourse a été conçue à la demande des syndicats de salariés et de chefs d'établissement. Après avoir été élaborée par un groupe de travail paritaire³ animé par la Fnogec, la bourse a été validée en juin dernier par la commission paritaire nationale des personnels des services administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des documentalistes (CPN-PSAEE).

C'est que, argumente Daniel Coirier, « on voit bien qu'il y a, plus qu'auparavant, des gens qui souhaitent bouger, même à l'intérieur de leur région. Et nous aimerions aussi que les personnels soient plus mobiles, dans leur propre intérêt, pour évoluer dans leur carrière ». Une observation partagée par Jacqueline Leroy, représentante du Spelc à la CPN, qui se dit « satisfaite de la mise en place du dispositif ». D'autant, complète Rachida Cenedese, représentante du Snec-

CFTC à la CPN, que « les débats sur ce projet ont toujours été très positifs, avec une même volonté des employeurs de le voir aboutir ». Même si toutes deux regrettent qu'il n'y ait pas pour autant de « mouvement de l'emploi » organisé, à l'instar de ce qui existe pour les enseignants.

Outil supplémentaire

Car, pour ces syndicats, la bourse de l'emploi a notamment pour objectif d'aider les personnes en perte d'emploi. Un « phénomène plutôt croissant », observe Claire Perrin, juriste à la Fnogec, « du fait de fermetures, fusions ou restructurations d'établissements, voire d'externalisation de services avec recours à la sous-traitance ». Mais « cette bourse de l'emploi n'a absolument pas vocation, rappelle Daniel Coirier, à fonctionner comme une commission de l'emploi. Elle n'est qu'un outil mis à disposition. Il ne s'agit nullement d'organiser ni de garantir l'emploi dans les établissements catholiques d'enseignement. Il n'y a pas d'employeur unique, et chaque Ogec est autonome ». En tout cas, insiste Jacqueline Leroy, il ne doit s'agir là que d'un outil supplémentaire d'aide à la recherche d'emploi, « sachant que le chef d'établissement doit tout mettre en œuvre pour reclasser le salarié licencié économique ou pour inaptitude physique ».

Il n'empêche. L'attention prioritaire aux salariés en perte d'emploi a été clairement signifiée sur le site, relève Anne Regnault du Mottier, avec une mention « en situation de perte d'emploi » à cocher éventuellement par les salariés en demande, afin d'attirer l'attention des chefs d'établissement.

Mais la bourse de l'emploi va aussi se révéler précieuse pour les salariés qui veulent évoluer dans leur carrière. Lorsque, par exemple, illustre Jacqueline Leroy, « ils veulent passer d'une catégorie à une autre, sans pers-

Ergonomie et précision

La bourse de l'emploi se subdivise en un « Espace établissements - Trouvez un collaborateur » et un « Espace candidats - Trouvez un emploi ». Des menus déroulants permettent une sélection par région et par catégorie d'emploi.

Pour les offres des établissements, il faut mentionner la fourchette de salaire, la nature du contrat (CDI ou CDD, temps plein ou partiel), l'expérience requise, etc. Les candidats peuvent joindre leur CV. Enfin, un espace libre permet aux employeurs de mieux décrire le poste proposé et le profil recherché, et aux salariés de présenter leur candidature de façon plus détaillée.

JLBB

pective possible dans leur établissement ». Et ce, même si, à ce jour, observe Claire Perrin, « les personnels non cadres sont assez fidèles aux établissements et bougent peu. Il n'est que de voir les difficultés parfois à les convaincre de suivre des formations, même avec des perspectives de promotion ». En revanche, poursuit-elle, « ce peut être un bon outil pour les cadres ou assimilés, c'est-à-dire à partir de la catégorie 3, sans doute plus en attente d'évolution, tels les économistes, adjoints de direction, responsables de niveau... ».

Sans oublier, complète Jérôme Larcher-Rouland, représentant du Synadec à la CPN, « qu'il arrive régulièrement, même en cours d'année, qu'un imprévu entraîne le départ d'un salarié. Jusqu'à présent, on stockait les CV reçus spontanément – les personnes pouvant n'être plus disponibles entre-

temps – et l'on contactait l'ANPE ou les collègues. J'attends de la bourse de l'emploi un réel gain de temps et de pouvoir aussi affiner la recherche ». De fait, observe aussi Jacqueline Leroy, tout en « venant en aide aux salariés, le service permettra aux établissements d'élargir le champ de leur recrutement ».

Alors bien sûr, jusqu'à présent, l'enseignement catholique s'était, ici ou là, organisé pour répondre à ces attentes de mobilité, souhaitée ou subie. Avec des services d'assistance, sur papier ou sur internet. En Poitou-Charentes, illustre ainsi Daniel Coirier, qui est aussi le président de l'Udogec des Deux-Sèvres, chacun des quelque 220 établissements de la région demandait aux salariés de faire connaître, en avril, leurs souhaits de mobilité, collectés par les Udogec qui recensaient parallèlement les postes disponibles ; l'ensemble des demandes et offres étant affiché à la mi-mai dans les établissements. Service similaire en Ille-et-Vilaine, poursuit

Jacques Pelhâtre, directeur d'un collège et représentant du Synadic à la CPN : demandes d'emploi et offres des établissements étaient

oblige. Et puis, poursuit-il, « cela donnera à chacun une meilleure connaissance des évolutions qu'il pourrait avoir dans sa carrière, y compris dans sa région, rendant plus transparent le marché de l'emploi et les attentes pour chaque catégorie de salariés. Surtout en fait dans les régions où l'enseignement catholique est peu implanté, et où cette bourse de l'emploi pourra donner une visibilité au marché de l'emploi des établissements ».

L'attente est donc forte, « même s'il faudra sans doute un peu de rodage », suppose Daniel Coirier. Et puis, « on a tout intérêt à développer cette mobilité, pour le dynamisme de nos équipes », conclut Jérôme Larcher-Rouland. La CPN-PSAEE ayant aussi souhaité un suivi statistique at-

tentif, rendez-vous est pris dans un an, pour un premier bilan. « Lon saura alors, précise Rachida Cenedese, si des gens ont ainsi pu trouver un emploi ».

Effet d'annonces. Ce nouveau service en ligne prend en compte de multiples critères : région, profil de poste, type de contrat...

centralisées à la direction diocésaine mais sur papier, et donc sans la généralisation et la rapidité que permet internet. Tandis qu'en Auvergne, complète Joël Dievit, secrétaire général de l'Urogec, « lorsqu'un salarié est en perte d'emploi, nous le faisons savoir, avec son accord, aux établissements proches ». Mais bien sûr, insiste-t-il lui aussi, « nous n'avons pas, dans l'enseignement catholique, une structure de groupe ; chaque établissement est autonome, il a la responsabilité de ses recrutements, et est déjà bien souvent envahi de demandes spontanées ».

Suivi statistique

Le temps paraît tout de même bien favorable à une montée en régime de cette bourse de l'emploi au service des 68 000 salariés des Ogec. D'autant que se profile aussi, insiste Jacques Pelhâtre, celui des vagues de départs en retraite, effet classe d'âge du baby-boom

1. Organismes de gestion de l'enseignement catholique, regroupés en Unions départementales (Udogec), et de plus en plus en Unions régionales (Urogec), rassemblées en une Fédération nationale (Fnogec). Dans un établissement scolaire, les personnels rémunérés par l'Ogec sont nombreux. C'est le cas du chef d'établissement, des cadres de direction, des cadres éducatifs, des surveillants, des animateurs en pastorale scolaire, des personnels administratifs, de gestion, d'entretien...

2. www.fnogec.org

3. Réunissant des représentants de la Fnogec, ainsi que, pour les salariés, les syndicats Snec-CFTC (Syndicat national de l'enseignement chrétien-CFTC), Spelc (Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique) et Synep-CGC (Syndicat national de l'enseignement privé-CGC) ; et pour les chefs d'établissement, les syndicats Snceel (Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre), Synadec (Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques - Chefs d'établissement du 1^{er} degré) et Synadic (Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat).

Les philosophes

Au printemps dernier, Marie-Françoise Gelot-Martin, enseignante de philosophie à l'Institut Notre-Dame¹, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), lançait le premier « choco-philo ». Un temps de maïeutique sur le thème de la vérité, à destination des CP et adapté à leur âge de raison *via* les aventures de Pinocchio.

Marie-Françoise : Quelle est la différence entre un pantin et un petit garçon ?

Louis : Quand on est un petit pantin de bois, on a des ficelles, et quand on est un petit garçon, on n'en a pas.

Marie-Françoise : À propos des ficelles : est-ce que le pantin choisit où il va ?

Louis : Non, alors que le petit garçon, si.

Marie-Françoise : Le petit garçon choisit où il va. C'est-à-dire qu'il est libre. Au début, Pinocchio ne sait pas ce que c'est d'être libre, il va apprendre à le devenir. Et qui est Jiminy Criquet ?

Eloi : C'est un petit grillon.

Marie-Françoise : Pourquoi est-ce

Fanny : À Jiminy.

Marie-Françoise : À Jiminy et à qui d'autre ?

Baptiste : À Gepetto !

Marie-Françoise : Et qui est Gepetto ?

Louis : C'est celui qui l'a fabriqué.

Marie-Françoise : Et que pense-t-il de Pinocchio, Gepetto ? Comment est-il avec lui ?

Louis : Il est content.

Marie-Françoise : Oui. Il est heureux d'avoir un petit pantin parce qu'il aimerait bien avoir un petit garçon. Que se passe-t-il ensuite ? Pinocchio part, qu'est-ce qu'il va faire ?

Clémence : Il ne va pas à l'école. Au lieu d'aller à l'école, il y a un renard et un chat qui l'emmènent.

Marie-Françoise : Et il va se trouver très malheureux. Quand Gepetto le retrouve, est-ce que Pinocchio va oser dire à Jiminy Criquet qu'il a désobéi ?

Marion : Non.

Marie-Françoise : Qu'est-ce qu'il fait ?

Marion : Il lui ment.

Marie-Françoise : Oui, c'est ça. Il fait un mensonge. Il ne dit pas la vérité. Comment est-ce que cela se voit ?

Jeanne : Ça se voit parce que quand il ment, son nez s'allonge.

Marie-Françoise : Oui, et quand il ment, au bout de trois fois il a même un nid d'oiseau sur son nez.

Est-ce que quand on fait un mensonge, c'est comme ça ?

Tom : En fait, on voit nos nez qui remuent un petit peu.

Marie-Françoise : Et pourquoi est-ce qu'ils remuent ? Est-ce qu'il se passe d'autres choses ?

Eloi : Aussi, on voit un petit sourire des fois.

Marie-Françoise : Il y a des tas de personnes qui font un petit sourire et qui ne mentent pas. Et on peut bouger le bout du nez sans mentir. Est-ce que quand on ment, ça ne finit pas par se voir ?

Agathe : Ça se voit parce qu'on hésite sur ce qu'on va dire.

Marie-Françoise : Par exemple, Pinocchio dit qu'il est allé à l'école, mais pourquoi est-ce que c'est un mensonge ?

Baptiste : Parce qu'il n'a pas été à l'école : il a été au théâtre.

Marie-Françoise : Quand on dit la vérité, on dit ce qui s'est passé. Par exemple, vous jouez dans le salon, les parents sont partis, et puis tout d'un coup, pas de chance, vous cassez un vase. Vous ne l'avez pas fait exprès. Que va-t-il se passer ?

Fanny : On a peur parce que quand les parents vont revenir, ils vont nous donner une punition, donc on va mentir, et on cache les morceaux du vase dans un sac poubelle.

Marie-Françoise : On va mentir parce qu'on a peur. Et Pinocchio, il a menti parce qu'il avait peur. Bien. Qu'en pensez-vous ?

Tom : Aussi, des fois, quand les gens sont un petit peu bizarres, on peut être obligé de mentir. Par exemple, mon papy ne veut pas que ma mamie achète des choses, donc j'ai menti à mon papy parce que sinon il allait gronder mamie.

Marie-Françoise : Parfois on se dit que mentir c'est compliqué, parce que les parents vont découvrir la vérité. Gepetto va demander à Pinocchio pourquoi il n'a pas été à l'école. Faut-il toujours dire la vérité ? Ne vaut pas mieux parfois se taire ?

Eloi : Moi je dirai mieux la vérité parce que les parents ne nous grondent pas après.

Marie-Françoise : Oui, parfois, la vérité est plus simple qu'un mensonge. Et pourquoi est-ce que les parents ne grondent pas lorsqu'on dit la vérité ?

Eloi : Parce que c'est bien de dire la vérité.

Jeanne : Les parents ne nous grondent pas aussi parce qu'ils savent qu'on n'a pas fait exprès.

Marie-Françoise : Pinocchio, est-ce qu'il a fait exprès de ne pas aller à l'école ?

Fanny : Non, il n'a pas fait exprès : il ne savait pas que le renard et le chat étaient méchants.

Photos : S. Bizouard



qu'on le donne à Pinocchio ?

Eloi : Parce que ça va être quelqu'un qui le surveille.

Agathe : Ça va être sa conscience.

Marie-Françoise : Oui, c'est ça. On a tous une conscience, et en philosophie, on parle souvent de conscience. À quoi sert-elle ?

Jeanne : Elle va surveiller si Pinocchio va bien à l'école, s'il obéit à son papa.

Marie-Françoise : Oui. Et qu'est-ce qu'on demande à Pinocchio pour qu'il devienne un vrai petit garçon, vous vous en souvenez ?

Fanny : On lui demande d'être obéissant.

Marie-Françoise : On lui demande d'obéir. Et d'obéir à qui ?

de sept ans

Louis : Ils l'ont attrapé par les bras pour l'emmener au bateau.

Marie-Françoise : Qu'est-ce qu'aurait pu faire Pinocchio pour éviter cela ?

Louis : Il pouvait dégager un bras et dégager l'autre bras avec son bras.

Marie-Françoise : Quand quelqu'un vous dit : « Tu viens, on va faire une bêtise ! », qu'est-ce que vous pouvez faire ?

Eloi : On peut dire non.

Marie-Françoise : Pinocchio, lui, il n'a pas réussi à dire non. C'était encore un pantin, à qui on tire les ficelles. Il ne savait pas qu'il pouvait dire « non », il était habitué à toujours suivre. Si je vous dis : « Il y a du chocolat dans la salle », est-ce que c'est vrai ?

Tous ensemble : Oui !

Marie-Françoise : Et comment vous le savez ?

Fanny : Parce qu'il y a un monsieur qui est venu l'apporter avec un plateau...

Marie-Françoise : Parce que tu l'as observé. La vérité, souvent, on l'observe. Mais est-ce qu'il y a parfois une vérité que l'on n'observe pas, qui est à l'intérieur de soi ?

Clémence : Moi je dis que quand on dit un mensonge, la vérité elle est dans notre cœur, alors que si on dit la vérité elle n'est plus dans notre cœur.

Marie-Françoise : Quand on dit la vérité, on la montre, et on aide les gens qui sont autour. Et est-ce qu'il y a des vérités cachées qui sont plus dures à découvrir ?

Tom : Oui, comme quand on croit que j'ai volé des sous mais que ce n'est pas vrai.

Marie-Françoise : Oui, et quand tu es accusé, il faut que tu découvres la vérité et que tu montres aux autres que ce n'est pas toi. Et qu'est-ce qui fait que quand quelqu'un nous parle on croit que c'est la vérité ?

Jeanne : Si on l'a vu, on voit que c'est la vérité.

Marie-Françoise : Si vous avez un ami et quelqu'un d'autre que vous ne connaissez pas qui vous dit quelque chose. Qui est-ce que vous allez croire ?

Eloi : On va croire notre ami parce que sinon quelqu'un qu'on ne connaît pas il peut nous faire du mal et nous tuer.

Marie-Françoise : Quand on a confiance en quelqu'un, on va croire ce qu'il nous dit. Par exemple, quand votre maîtresse vous dit que deux et deux font quatre, ou que « b » et « a »

fait « ba », est-ce que vous pensez que c'est la vérité ?

Clémence : Oui, parce que nous, on est encore petits et elle, elle a déjà appris quand elle était petite.

Marie-Françoise : On lui fait confiance, on pense qu'elle connaît la vérité, parce qu'elle a déjà étudié. On a déjà vu que la vérité c'était ce qu'on voit, et aussi qu'on pouvait la connaître en apprenant.

Qu'arrive-t-il ensuite à Pinocchio ?

Agathe : Il va voir une baleine, et Gepetto est coincé dedans.

Clémence : Pour devenir un vrai petit garçon, il doit sauver son papa.

Marie-Françoise : La seule chose qui peut le sauver, c'est que Pinocchio accepte de reconnaître la vérité. Au début, quand il dit la vérité, est-ce qu'il lui arrive tout de suite quelque chose d'agréable ?

Jeanne : Non, parce qu'il se fait avaler par la baleine.

Marie-Françoise : Il est dans le ventre de Monstros, la baleine. Un monstre, qu'est-ce que ça représente ? Est-ce qu'il y a des fois où vous voyez des monstres ?

Clémence : On peut les voir dans les livres, et aussi dans nos rêves.

Marie-Françoise : On les voit dans nos rêves, on les voit dans nos cauchemars. Et est-ce que c'est vrai, un cauchemar ?

Agathe : Non, c'est pas vrai, parce que tu imagines, mais c'est dans ton rêve. Des fois, on croit que c'est vrai, mais en fait c'est pas vrai.

Léopold : Parfois, les rêves, ça peut être des prémonitions. Quelque chose qui prévient de ce qui va se passer.

Marie-Françoise : Mais est-ce qu'on peut dire : « C'est vrai » quand on fait le rêve ?

Léopold : Ben non, on ne sait pas.

Agathe : Parfois aussi on croit que nos ombres sont des monstres, parce qu'elles sont plus grosses que nous.

Marie-Françoise : Comment est-ce qu'on peut chercher la vérité ?

Léopold : On peut imaginer, chercher dans sa tête.



Eloi : La vérité, c'est ce qui s'est vraiment passé.

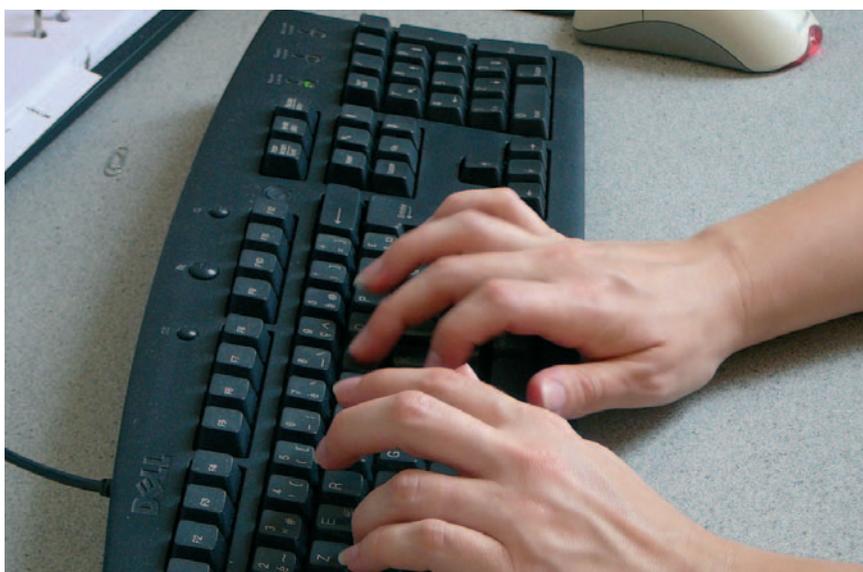
Marie-Françoise : Il y a un grand philosophe qui a dit comme toi : « Dire la vérité, c'est quand ma pensée ressemble à ce qui s'est passé. » Pinocchio, lui, est devenu libre, de dire la vérité : il voit ce qui se passe et décide de ce qu'il va faire.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR SOPHIE BIZOUARD**

1. Adresse : 65 avenue du Général-Leclerc, 92340 Bourg-la-Reine. Directrice : Catherine Giry. Tél. : 01 41 13 42 42. Internet : www.indblr.asso.fr

Matière à réfléchir

Marie-Françoise Gelot-Martin refuse l'idée d'une philosophie cantonnée à la classe de terminale, « et trop souvent réduite à la phobie de la dissertation ». Elle la voit et la vit plutôt comme l'art de « s'étonner, se poser des questions ». Avec l'arrivée de Catherine Giry à la direction de l'école Notre-Dame, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), bien décidée à faire de son établissement une école sans murs, Marie-Françoise n'a pas hésité à mettre à profit la « journée des arts », pour « éclater » la philosophie au fil d'une série de débats. La prof de philo, plutôt coutumière de la préparation au bac, a ainsi enchaîné avec bonheur *choco-*, *coca-*, *café-* et *whisky-philo*, respectivement en compagnie de publics de CP, sixièmes, secondes et d'adultes de Notre-Dame. Un thème commun, « La vérité » – en écho avec celui de l'établissement : « Vivre une parole authentique » – fut abordé sous des angles différents pour chaque groupe. Les CP, moins craintifs ou réticents que les terminales, ont abouti aux mêmes problématiques que leurs aînés... Ce qui donne, là encore, matière à réfléchir ! **SB**



La double vie des lycéens qui travaillent

Attention : à la rentrée, il se peut que vos élèves soient fatigués ! De plus en plus de jeunes passent une bonne partie de leurs vacances à travailler. Et continuent pendant l'année...

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

C'est en voyant croître les demandes de places (payantes) au parking de l'établissement, que l'équipe du lycée technologique et professionnel Louis-Querbes¹, à Rodez (Aveyron), a pressenti que certains de ses élèves « travaillaient » de plus en plus, et pas seulement au sens scolaire du terme. « Nous avons voulu savoir s'ils le faisaient pour financer leurs études ou gagner leur argent de poche et si le travail d'été se prolongeait pendant l'année »,

Des intervenants sont venus pour expliquer le droit du travail.

explique le directeur, Pierre-Étienne Vanpouille. Pour en savoir plus, et en tirer des conséquences pédagogiques, il lance donc une enquête portant sur l'été 2005, auprès des élèves qui ont au moins deux ans d'ancienneté au lycée (des premières et des terminales). Résultat : 62 % des élèves ont travaillé cinq semaines en moyenne au cours des « grandes » vacances, pour un revenu net moyen par élève et par semaine de 217 euros². Motif

Lieux de travail... Certains lycéens travaillent dans des emplois à horaires décalés : station-service, fast-food... D'autres profitent des vacances scolaires pour effectuer un remplacement dans une entreprise connue à l'occasion d'un stage.

le plus souvent invoqué ? Gagner de l'argent de poche. Vient ensuite, en deuxième position, la volonté d'« acquérir de l'expérience professionnelle » et enfin celle de « financer un projet ou une charge importante ». Financer ses études n'arrive qu'en queue de liste, ainsi que le besoin d'« aider ses proches » ou le désir de « ne pas s'ennuyer pendant les vacances ».

En tête des types d'activités pratiquées, viennent la vente et les services aux personnes (47 % et 32 %), proches des formations scolaires suivies au lycée (bacs sciences et technologies de la gestion, sciences médico-sociales, BEP³ vente action marchande, métiers de la comptabilité).

De deux jours à huit semaines

« Nous avons été étonnés du résultat, note Pierre-Étienne Vanpouille. Je pensais qu'environ le quart de nos élèves travaillaient alors que le taux d'activité pour les vacances scolaires dépasse les 70 % pour les élèves de terminale⁴. Le pourcentage des élèves les plus âgés ayant travaillé une grande partie des vacances, c'est-à-dire de cinq à douze semaines, est particulièrement impressionnant puisqu'il atteint 60 % des effectifs et dépasse les 50 % tous élèves confondus. » Par ailleurs, note l'enquête qui a été distribuée aux enseignants, « une moitié des élèves interrogés déclare vouloir poursuivre une activité rémunératrice durant les petites vacances, et un nombre non négligeable quelques heures par semaine durant le temps scolaire. Certains d'entre eux semblent d'ailleurs fatigués en arrivant dans leurs classes ».

Rodez serait-il un cas particulier ? Des échos venus d'ailleurs confirment ce glissement du comportement des lycéens vers celui des étudiants⁵ coutumiers de la double vie. Ainsi, au lycée polyvalent Roc-Fleuri⁶, à Ruffec (Charente), Christiane Constantin, professeur d'économie en terminale BTA⁷, a constaté, en interrogeant ses élèves (18-20 ans) qu'une grosse majorité d'entre eux (18 sur 27) travaille pendant les vacances : secrétariat, service aux personnes, animation, agent de service en milieu hospitalier, vente, mise en rayon dans les grandes surfaces, travaux d'entretien, réserviste dans la gendarmerie, ils assurent de deux jours à huit

semaines, pour un salaire de 50 à 2 500 euros. Motifs ? Les mêmes que pour les jeunes de Rodez. « Le travail durant l'année reste très limité, estime-t-elle. Encore que lors d'une séance de révision aux examens de fin d'année, un élève



Des vacances pas si grandes que ça. Durant l'été 2005, 62 % des élèves de première et de terminale du lycée Louis-Querbes, à Rodez, ont travaillé cinq semaines en moyenne.

ve est venu me dire que sa copine ne viendrait pas car elle travaillait ! »

À Troyes (Aube), au lycée professionnel Léonie-Aviat⁸, on constate que l'activité rémunérée des lycéens déborde très largement sur l'année. Quand la directrice, sœur Odile Bernard, a interrogé 47 élèves de terminale bac pro (secrétariat, comptabilité et commerce), seize lui ont dit être salariés, en CDD ou CDI. Durant la semaine, ils travaillent de quatre à seize heures, le mercredi après-midi ou le soir de 17 à 21 heures par exemple, et/ou le week-end. L'un d'entre eux travaille dix heures chaque samedi. Seuls les élèves des sections « commerce » ont une activité en rapport direct avec leur formation et, note sœur Odile Bernard, ils l'ont souvent obtenue après un stage. Les seize « salariés » travaillent aussi de 20 à 35 heures hebdomadaires durant les vacances, petites et grandes. « Ce qui veut dire, s'inquiète la directrice, que certains jeunes n'ont jamais de jour de repos ou de vacances puisque le reste du temps est consacré à la scolarité. Ce sont des élèves qui préparent un examen. Lorsqu'ils sont en période de stage pour leur formation, ils continuent, en effet, leur activité salariée, en plus des 35 heures de formation. »

La situation n'est pas la même dans les sec-

tions générales où le rapport à l'argent semble différent, notamment dans les établissements dits de bon niveau. Ainsi Alain Copin, directeur de Notre-Dame-de-Sion, à Marseille⁹, après avoir dirigé un établissement technologique à Salon-de-Provence, note-t-il le décalage : « Avant, un tiers de mes élèves de première et terminale travaillaient à l'extérieur deux demi-journées par semaine, au péage de l'autoroute ou dans une station-service. On les répétait à leur fatigue car certains s'endormaient en cours. Mes élèves d'aujourd'hui sont le nez dans leurs livres, et leurs parents ne comprendraient pas qu'ils travaillent à l'extérieur. 70 % ont des parents exerçant une profession libérale. Leurs besoins financiers sont donc pris en charge par les familles qui n'hésitent pas à investir dans des cours de soutien en cas de besoin, pour s'assurer contre l'échec. »

« Les jeunes qui travaillent chez McDo, Quick ou dans un grand magasin ont souvent peu d'ambition, regrette sœur Odile Bernard. Ils ont généralement "sacrifié" une part de leurs études pour ce travail et ont un niveau plus que moyen. Nous avons eu l'an dernier quatre échecs au bac : ces quatre élèves travaillaient, aucun n'a repris une terminale... En revanche, aucun des cinq premiers élèves de chaque classe, ni aucun de ceux ayant obtenu une mention au bac en 2005, n'exerce une activité régulière. »

Autre point noir aux yeux de cette directrice : « Les jeunes qui travaillent ne sacrifient pas leurs sorties (ils ont plus de moyens que les autres), mais ils n'ont plus d'activités sportives ou "sociales". »

Les pièges et le groupe

Au lycée Louis-Querbes, l'on estime que le phénomène est impossible à arrêter, même si on le voulait. « Pour le moment, l'équilibre entre vie scolaire et extrascolaire est maintenu », constate le responsable de l'établissement tout en notant que 10 à 15 % des jeunes « travailleurs » le font par nécessité vitale. « Nous cherchons donc comment prendre cette expérience et ces nouvelles compétences en compte. » Des intervenants sont venus dans le cadre des ateliers de l'après-midi¹⁰ pour expliquer le droit du travail à ceux qui le désiraient. « Les lycéens ont besoin de repérer le minimum de règles à respecter et faire respecter », note le directeur.

David Bensizerara, 34 ans, conseiller principal d'éducation à Louis-Querbes, est le témoin quotidien et tiraillé de cette double vie : « Je m'inquiète de les voir à 18 ans être amenés à concilier travail au lycée, à l'extérieur, et pour les filles qui vivent en couple, travaux domestiques ! On les voit d'ailleurs décrocher au fur et à mesure "pour raisons personnelles". Je leur explique qu'une double vie est difficile. À leur âge, je n'aurais pas pu... Mais que dire à un élève de bac pro qui fait des ménages la nuit et me déclare : "Demain, je serai en retard car je n'aurai dormi qu'une heure" ? »

Les faire réfléchir aux pièges de la société de consommation ? Certes. Mais, note le CPE, « le groupe est tellement fort que le regard des autres prime ». Il faut donc renouveler son portable tous les ans, mettre de l'essence dans la voiture et payer l'assurance : « L'autonomie, pour eux, c'est la bagnole ! Même si les transports en commun sont bien organisés, ils n'imaginent plus de s'entasser dans le bus à 7 h 45 ! »

« Il n'entre pas dans le projet pédagogique – et encore moins pastoral ! – de développer la société de consommation ! explique fermement sœur Odile Bernard. La connaissance de l'entreprise passe avant tout par la pratique des périodes de stage – 16 à 18 semaines en deux ans. »

Et dans les sections générales, est-on mieux armé contre l'invasion mercantile ? « Nous avons eu un débat sur l'argent au cours d'une heure de culture religieuse avec les secondes, raconte Alain Copin. Eux aussi sont sous l'emprise de cette société marchande. Dans les voyages scolaires, on voit circuler de gros billets, et les gadgets technologiques concurrencent le travail scolaire. »

« Fléau » ou « déclencheur » de nouvelles démarches pédagogiques ? Le phénomène, en tout cas, est bien là. Et le débat, ouvert... ♦

1. Adresse : 29 rue Maurice-Bompard, 12000 Rodez. Tél. : 05 65 77 14 81. Internet : www.cp.asso.fr/querbes - Parmi les élèves de cet établissement, très ouvert à ceux qui rencontrent des difficultés, un tiers seulement a l'âge habituel à son niveau. Les élèves de terminale sont souvent âgés de 18 à 22 ans.
2. 47,4 % ont travaillé d'une à quatre semaines, 41,8 % de cinq à huit semaines, et 10,8 % de neuf à douze semaines. 80 euros est le plus bas revenu déclaré, 3 000 euros le plus élevé.
3. Brevet d'études professionnelles.
4. Pour l'année scolaire 2005-2006.
5. Près d'un étudiant sur deux exerce une activité rémunérée pendant l'année universitaire. D'après un sondage CSA pour l'Union nationale des étudiants de France (Unef), 85 % des étudiants salariés en 2004-2005 ont réussi leurs examens.
6. Adresse : 6 boulevard des Grands-Rocs, 16700 Ruffec. Tél. : 05 45 31 00 60. Internet : www.rocfleuri.com - Ce lycée propose des filières générales, technologiques et professionnelles (agricoles). Cf. ECA 302, pp. 34-35.
7. Brevet de technicien agricole.
8. Adresse : 3 rue Étienne-Pédon, 10000 Troyes. Tél. : 03 25 80 72 17. Internet : perso.orange.fr/lycee.aviat10/index.htm - Cf. ECA 303 pp. 28 à 30.
9. Adresse : 231 rue Paradis, 13006 Marseille. Tél. : 04 91 15 74 50. Internet : www.ndsion-marseille.com
10. Les cours s'arrêtent à 15 h 30 au profit d'activités choisies.

« J'assure les petits plaisirs »

Hamza, 21 ans, est en première année de bac pro commerce au lycée Léonie-Aviat, à Troyes (Aube).

« Je travaille depuis trois ans, vingt heures par semaine à l'heure actuelle. J'ai eu un CDI chez Quick, aujourd'hui je termine un CDD renouvelable de téléconseiller. En général, je travaille entre 17 heures et 20 h 30, à dix minutes en voiture du lycée.

« Mon salaire ? Entre 600 et 950 euros par mois, qui me servent à régler mes dépenses personnelles, dont mes factures téléphoniques. Mes parents paient l'utile, et j'assure les petits plaisirs : baskets, vêtements, sorties.

« Grâce à cela, je sais quelle vie m'attend après mes études. C'est une expérience utile. Et puis mes jobs ne sont pas sans rapport avec mes projets d'avenir puisque je voudrais monter un magasin de sport avec un ami, après avoir passé mon bac, puis un DUT ou un BTS*. Je connais déjà des fournisseurs et je sais qu'un capital de 5 000 euros serait un bon point de départ.

« Ce travail ne me gêne pas dans mes études. J'écoute en classe et je retiens. De toute façon, si je ne travaillais pas à l'extérieur, je regarderais la télévision jusqu'à trois heures du matin ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR MCJ

* Respectivement : Diplôme universitaire de technologie et Brevet de technicien supérieur.

« Mes nuits sont courtes »

Mathias, 20 ans, en terminale STT*, est interne au lycée Louis-Querbes, à Rodez (Aveyron).

« J'habite Montauban et je suis interne à Rodez. Après mon bac et un IUT**, je ferai l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent : l'aventure m'a toujours attiré. Je suis inscrit dans une agence d'intérim et je suis en même temps réserviste dans l'armée. Ils m'appellent sur mon portable ; à moi de gérer, de rattraper les cours. Il me faut donc assurer des inventaires par exemple, entre 20 heures et minuit, et des missions dans l'armée (50 euros net par jour). J'essaie de concilier les missions d'intérim (8 euros brut de l'heure) avec l'emploi du temps du lycée, ce qui donne un rythme assez effréné. Si besoin est, je dors chez un ami au lieu de regagner l'internat, et je me fais moi-même mon mot puisque je suis majeur. Il m'est arrivé de ne pas pouvoir faire certains devoirs. J'économise (sur environ 250 euros mensuels) pour payer un logement sur Toulouse l'an prochain. Mes parents pourraient tout assurer, mais, pour moi, il est important de participer. L'armée m'apprend à m'organiser, à être rapide. C'est un choix de vie. Vendredi, on m'appelle dans le Gers pour trois jours... »

PROPOS RECUEILLIS PAR MCJ

* Sciences et technologies tertiaires. ** Institut universitaire de technologie.

« L'argent est important par rapport aux copains »

Maxime, 16 ans, est élève en BEP vente au lycée Louis-Querbes, à Rodez (Aveyron).

« J'habite en centre-ville, à cinq minutes du lycée. J'ai effectué un stage de vente de vêtements haut de gamme en seconde chez un patron ami de ma mère (elle est chef d'entreprise). Il m'a proposé de revenir chez lui, ce que je fais de temps en temps : pendant les vacances de Noël, en été, les week-ends de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Comme j'avais des copains qui travaillaient et pas moi, je me suis senti bête et je me suis dit : pourquoi pas ? Ça me plaît. C'est moins fatigant de travailler que de rester debout, planté. Mes parents me donnent environ 100 euros par mois et je complète avec ce que je gagne : 50 euros net par jour. L'argent est important par rapport aux copains : on se sent mal à l'aise quand on n'en a pas. S'il y en a un qui ne peut pas sortir, on l'aide... »

« Mes parents m'obligent à aller en cours, mais si le magasin me demandait de travailler plus j'aurais bien envie d'accepter. Je ne crois pas vraiment que je pourrais faire les deux à fond. Pour moi, ce magasin est une chance à ne pas louper. Les profs ne me demandent rien ; on ne parle pas avec eux. Par contre, avec le CPE*, oui. Il est à l'écoute, il sait. »

PROPOS RECUEILLIS PAR MCJ

* Conseiller principal d'éducation.

Les JMJ, un an après...

Comment mesurer l'effet JMJ ? Ce grand rassemblement marque-t-il durablement les cœurs, et si oui, comment ? Les jeunes de l'aumônerie parisienne Vacourdy et du groupe national des Frères des écoles chrétiennes nous racontent le chemin qu'ils ont parcouru depuis Cologne.

SYLVIE HORGUELIN

L'évangile des Journées mondiales de la jeunesse de Cologne, se souvient Gabrielle Deau, 18 ans, c'était les Mages. Ils cherchent un roi et tombent sur un nouveau-né. C'est un peu ce qui nous est arrivé. Avant de partir, nous avions visionné des cassettes de foules en liesse qui entouraient Jean-Paul II. C'est cela que l'on était venu chercher nous aussi : un roi. Et l'on a trouvé tout autre chose ! » Gabrielle était alors en terminale au lycée parisien Saint-Michel-de-Picpus ; aujourd'hui, elle termine une première année d'orthophonie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Son amie Lucie Aerts, issue de ce même établissement catholique, est en khâgne à présent. Elle poursuit : « Comme les Mages, on est revenus par un autre chemin. Avec une grande joie dans le cœur. » Car paradoxalement, ce qui les a le plus marquées, ce n'est pas la semaine passée à Cologne, mais celle qui précédait à Kirchenhoven.

Dans cette petite ville située à 90 km d'Aix-la-Chapelle, les jeunes filles avaient été accueillies par des familles allemandes, avec leur groupe issu du XII^e arrondissement de Paris. Lucie raconte : « Les Allemands se préparaient depuis six mois. Ils nous ont reçus avec une gentillesse incroyable. Dans ma famille, on se parlait jusqu'à 1 heure du matin, dans un anglais pas terrible. Ils m'ont adoptée dès le premier jour. Ils avaient une fille de 18 ans han-

dicapée. On s'écrit encore. Ils étaient toujours joyeux, catholiques pratiquants, mais sans plus... » Elle fait une pause et ajoute : « Je pensais que les JMJ allaient me marquer au niveau de la foi. Et finalement, le plan humain a dépassé le plan spirituel. Cela m'a frappée de voir à quel point on était pareils. » Lucie renchérit : « J'ai été marquée moi aussi par l'enthousiasme de ma famille d'accueil. Ils ont réussi à nous retrouver sur le campus de Marienfeld,

sister faute de place, les heures interminables passées à attendre le pape...

Pas indemne

Charles Dunnet, 16 ans, et Anne-Lise Lux, 17 ans, faisaient partie de ce même groupe, mais leur point de vue diverge un peu. Tous deux actuellement en 1^{re} à Paris – Charles à Victor-Hugo et Lucie au lycée professionnel

Carcado-Saisseval – racontent tour à tour : « Un de mes plus beaux souvenirs, c'est à Cologne quand Raphaël [un de leurs camarades] a commencé à jouer du djembé dans la rue. Deux filles se sont mises à danser, un autre garçon à jouer d'un instrument, puis d'autres encore à danser. On n'était pas en train de prier, c'est vrai. C'était le langage du corps et de la musique, et il n'y avait plus de barrière entre nous ! » « Aux JMJ, tu souris à quelqu'un et on te sourit. Ici, à Paris, les gens ont peur des jeunes. Si on est joyeux, ils nous regardent comme des pestiférés. »



Souvenirs, souvenirs. Les jeunes de l'aumônerie Vacourdy et du lycée Saint-Michel-de-Picpus (Paris XII^e), à Cologne en août 2005.

au milieu d'un million de personnes, vous vous rendez compte ! À Noël, j'ai reçu un calendrier avec les photos de notre séjour et des chocolats. Et j'attends deux jeunes Allemands la semaine prochaine... »

Sur le séjour à Cologne, elles passent vite : « Beaucoup de choses ont été ratées du point de vue de l'organisation ! » Difficile, en effet, d'oublier le métro bondé ou arrêté, la messe d'ouverture à laquelle elles n'ont pas pu as-

De la partie « Cologne », Charles retient aussi « une veillée de prière, entre nous, dans la cour de l'école où nous étions hébergés. Chacun a exprimé des choses qu'il n'aurait pas dites d'habitude ». De mauvais souvenirs, il en garde également : « Je n'ai pas aimé l'arrivée du pape en bateau sur le Rhin. C'était un véritable show, comme un concert de Johnny ! L'Église devrait être modeste et humble. Et puis les gens se battaient sur les berges pour être devant. Les bonnes sœurs



© S. Horguelin

Denis Jachiet, responsable du service des vocations à Paris

« Les jeunes ont aujourd'hui une histoire chrétienne marquée par des événements ; elle n'est plus faite seulement du catéchisme et de la vie en paroisse », déclare le père Denis Jachiet. Ce prêtre qui prépare des couples au mariage et accompagne des jeunes attirés par une vocation religieuse*, reconnaît que « tous ceux qui sont allés aux JMJ me disent que cela a été déterminant pour eux ». Les Journées mondiales de la jeunesse sont vécues comme « une présence du Christ rendue visible dans une assemblée composée de jeunes du monde entier autour du pape ». Si ces journées n'existaient pas, précise-t-il, « les jeunes ne comprendraient pas la réalité de l'Église à l'échelle planétaire ». Et paradoxalement, c'est cette prise de conscience « qui leur permet ensuite de se relier à une communauté plus restreinte ». Il s'explique : « Pour les adolescents, comme dans une large mesure pour les jeunes adultes, l'avis des autres est décisif. Étant entourés de non-croyants, la pression est très forte pour laisser de côté leur foi. D'où l'importance de cette expérience de groupe pour leur vie chrétienne ! » Denis Jachiet met toutefois en garde ceux qui ne vivraient les JMJ que sur un mode affectif : « Il faut aussi nourrir sa foi, ce que les catéchèses quotidiennes à Cologne permettaient. » Et au retour, il importe de (re)trouver « un groupe où se former à la prière et à lecture de la parole de Dieu ; un groupe qui invite aussi à se donner aux autres ». Le plus important, en fait, « c'est le retour de l'événement », conclut-il. Un retour qui doit être préparé en aumônerie bien avant le départ ! **SH**

* Le service des vocations d'Ile-de-France a ouvert cette année le site www.mavocation.org - Il publie avec les autres diocèses de la région une revue trimestrielle : *Vocations Ile-de-France* (10 rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 Paris ; tél. : 01 46 33 30 18).

en particulier. Cela m'a choqué ! » Et pourtant, ils reconnaissent, avec le recul d'un an, que les JMJ, « c'est la chose la plus forte » qu'ils aient vécue jusqu'à maintenant.

De la nuit de prière passée à Marienfeld, Anne-Lise n'est pas sortie indemne : « J'ai réalisé qu'il y avait des chrétiens dans le monde entier. Comment se sentir seule après cela ? Cette ambiance de chaleur et d'humanité, je ne suis pas près de l'oublier. »

Ces adolescents qu'Enseignement catholique actualités avait accompagnés à Cologne en août dernier¹, n'étaient pas les seuls, bien sûr, à être issus de l'enseignement catholique français. Les Lasalliens avaient constitué un groupe de 322 jeunes, provenant de 26 établissements sous tutelle des Frères des écoles chrétiennes. À leur programme : un rassemblement à Beauvais pour souder lycéens et étudiants de la France entière, puis un séjour près de Stuttgart pour les mineurs et une marche dans les Ardennes pour les majeurs, suivis d'une semaine commune à Metman, près de Düsseldorf, avant de rejoindre Marienfeld. Frère Josselin Tricou, 26 ans, animateur en pastorale scolaire à Saint-Joseph, à Toulouse, raconte un moment qui est resté gravé dans sa mémoire : « Le soir de l'arrivée de Benoît XVI, nous avons organisé une soirée de prière et de réconciliation dans le petit village où nous étions, pour ceux qui ne pouvaient se rendre à Cologne. C'était très simple et très beau. Entre organisateurs, nous avons pu ainsi nous pardonner mutuellement les petits accrochages générés par le stress. »

L'Eucharistie dans la vie

Raphaëlle Bellement, 27 ans, professeur de sciences de la vie et de la Terre au lycée Saint-Adrien à Villeneuve d'Asq, n'a pas participé, elle non plus, aux grands rassemblements. « Comme je parle un peu allemand, j'ai accompagné les jeunes du groupe qui avaient des problèmes de santé, chez le médecin, à l'hôpital. Aider les autres, cela a été ma façon de vivre ces JMJ. » Elle confie aussi que, plus jeune, ce qui l'attirait, c'était « l'événement », et elle ne nie pas l'impact des rassemblements : « Mes élèves trouvent le catholicisme vieux jeu. Aller à la messe, c'est ringard ; l'orgue, c'est pompeux... Les JMJ changent tout. On en repart avec une force incroyable. »

Paul Jacquelin, 21 ans, en 3^e année d'école supérieure d'agriculture à Beauvais, confirme : « On dit qu'un chrétien seul est en danger. Or les jeunes se sentent très isolés. Les JMJ permettent de réaliser qu'on est des milliers. » Mais ce n'est pas l'aspect « grandiose » qu'il retient. Parti comme volontaire en Allemagne

pour aider à l'accueil des jeunes handicapés, après avoir reçu le groupe lasallien dans son école à Beauvais, il confie : « Sans les JMJ, je connaîtrais moins Dieu et ce serait dommage, car Dieu, on le découvre par les autres. »

Même écho chez Maxime Roclore, 20 ans, en hypokhâgne au lycée Saint-Marc de Lyon. Engagé pendant neuf ans chez les Scouts de France, dans leur mouvement « Plein vent » tourné vers les jeunes des quartiers difficiles, il a toujours pensé que « le partage, c'est important ». Son souvenir le

Maxime voudrait montrer autour de lui qu'il est chrétien... « en étant attentif aux autres, car on fait passer le message par ce que l'on est ».

plus vif des JMJ ? « Un garçon en fauteuil a voulu partir avec nous qui étions valides. Je suis pas mal resté avec lui. Une amitié est née, et pourtant, le handicap n'était pas facile à aborder pour moi. Cette année, en prépa, j'ai très peu de loisirs. J'ai pris du temps sur mes week-ends pour aller le voir. C'est ma façon à moi de donner une suite à ce voyage. » Il ajoute : « Les JMJ permettent de solidarifier les bases. C'est un moment fort de fraternité. On peut s'en servir comme point d'ancrage pour le futur et se raccrocher, dans les moments de doute, à ces journées de communion pendant lesquelles on a eu l'impression d'être un seul corps malgré les différences. On a vécu quelque chose de concret par rapport à la foi qui repose sur des mystères. Marienfeld nous donne une vision précise de comment vivre notre foi. Mais c'est difficile malgré tout de revenir à la vie quotidienne. »

Maxime voudrait montrer autour de lui qu'il est chrétien... « en étant attentif aux autres, car on fait passer le message par ce que l'on est ». C'est ce qu'il s'efforce de faire modestement en prépa avec ses camarades. Par ailleurs, depuis son retour il a intégré un groupe local « Jeunes lasalliens ».

C'est aussi le cas de Christophe d'Erceville, 23 ans, en 2^e année au CFP² Emmanuel-Mounier à Paris. « Après les JMJ, on a créé un groupe "Jeunes lassalliens" que je chapeaute. Nous sommes sept garçons et filles qui nous réunissons autour d'un frère de 30 ans. » Leur but ? Participer à des rassemblements, vivre des temps de partage et de foi et se rendre utile, avec une devise : « Foi, fraternité, service. » « Cette année, nous irons le samedi proposer des animations à des jeunes du 93 [Seine-Saint-Denis] en difficulté », précise-t-il. « Quand on

revient, on a une énergie qu'on a envie de partager avec tous, non-croyants compris. Pour éviter que cet enthousiasme ne retombe, il faut se regrouper. »

À Toulouse, frère Joselin Tricou témoigne lui aussi du fait qu'un an après « on vit toujours des JMJ », là encore, grâce à une équipe « Jeunes lassalliens » qui s'est formée. « Les JMJ servent de déclencheur. Certains les vivent comme un appel de Dieu et veulent s'engager. C'est à nous, éducateurs, de leur faire des propositions. Ces journées doivent être préparées en amont et en aval. Elles ne doivent pas rester une expérience stellaire au milieu de la nuit. » Son « équipe » de lycéens a choisi ainsi d'animer en collège un atelier pastoral pour les 6^e/5^e, une fois par semaine pendant le temps de midi. Et certains se sont même découverts un goût pour l'éducation !

Un brin provocateur

Les fruits récoltés peuvent être aussi plus personnels... Raphaëlle Bellement, la seule de son lycée à être partie, sans collègue ni élève pour l'accompagner, « s'est sentie confirmée dans sa vocation d'enseignante » et pour la première fois « fortement reliée à une communauté, celle formée par le réseau lassalien ».

Paul Jacquelin, pour sa part, « a recentré sa vie autour de l'essentiel ». Très marqué par l'homélie du pape à Marienfeld, sur la place de l'Eucharistie dans la vie, il a compris combien la messe du dimanche était importante. « C'est une rencontre entre le Christ et moi. Une fête à laquelle je suis invité. » Il confie : « Ma manière d'y aller a changé. Elle est plus juste. » Et conclut : « La foi, ce n'est pas quelque chose qu'on apprend comme une leçon. On y entre petit à petit. Je crois que j'ai avancé. » Selon Maxime Roclore : « On n'en revient pas tout à fait pareil. C'est à l'intérieur de soi et cela transparait à l'extérieur..., mais je ne saurais pas le définir ».

Pour les jeunes Parisiens du XII^e arrondissement, les JMJ s'inscrivent aussi dans la du-

rée. « Avec Gabrielle, déclare Lucie Aerts, on a mis en place un petit groupe d'étudiants. Le père Nicolas Delafon qui était avec nous en Allemagne, nous accompagne. On se retrouve pour



Amitié. Lucie Aerts et Gabrielle Deau sont restées très liées avec les familles allemandes qui les ont accueillies l'an dernier à Kirchenhoven pendant les Journées mondiales de la jeunesse.

aborder différents thèmes, comme celui de la justice avec le livre de Job. » Gabrielle Deau ajoute : « Cet été, on part à six sur les chemins de Compostelle, avec un copain des JMJ qui est entré depuis au séminaire de Lyon. L'aumônerie Vacourdy nous propose aussi un voyage au Maroc, sur les traces de Charles de Foucauld... » Leur groupe d'échange et de prière devrait reprendre à la rentrée parce que « la foi se renforce en s'épaulant ».

Charles Dunnet, explique, lui, un brin provocateur : « Le truc le plus important de mon année, ce n'est pas mon bac, c'est la formation d'animateur en aumônerie que j'ai suivie. » Il ajoute avec fier-

té : « L'année prochaine, je vais transmettre tout ce que j'ai reçu. » Sur l'aumônerie Vacourdy, animée par le père Gaël Cornefert, il ne tarit pas d'éloges : « On est très liés. Et chez nous, c'est mixte ! Il y a des jeunes qui sont blindés et d'autres de milieux très modestes. Nous sommes à nous tout seuls de mini-JMJ. [...] À Paris, il n'y a pas beaucoup d'aumôneries black-blanc-beur. On préfère rester entre soi et porter l'uniforme chaussures bateau, pantalon à pinces et polo. » Parce qu'il n'aime pas les ghettos, Charles envisage d'être plus tard éducateur auprès des jeunes des quartiers difficiles parce qu'« on se fout de leur gueule ». « Être homme politique pour avoir du poids et changer le système »

lui a aussi traversé l'esprit. « Avant, on se préoccupait des gens, maintenant on se bat pour le pouvoir, à droite comme à gauche. Il faudrait changer cela... », raconte l'adolescent avec fougue. Mais où mènent les JMJ ?

1. Cf. ECA n° 296 (septembre 2005), pp.6-8. Voir aussi *Images'in*, le carnet de voyage des Lassalliens aux JMJ, conçu par l'équipe d'animation pastorale (Association La Salle, 78 A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 44 49 36 06).

2. Centre de formation pédagogique.

Témoins à Sydney en juillet 2008

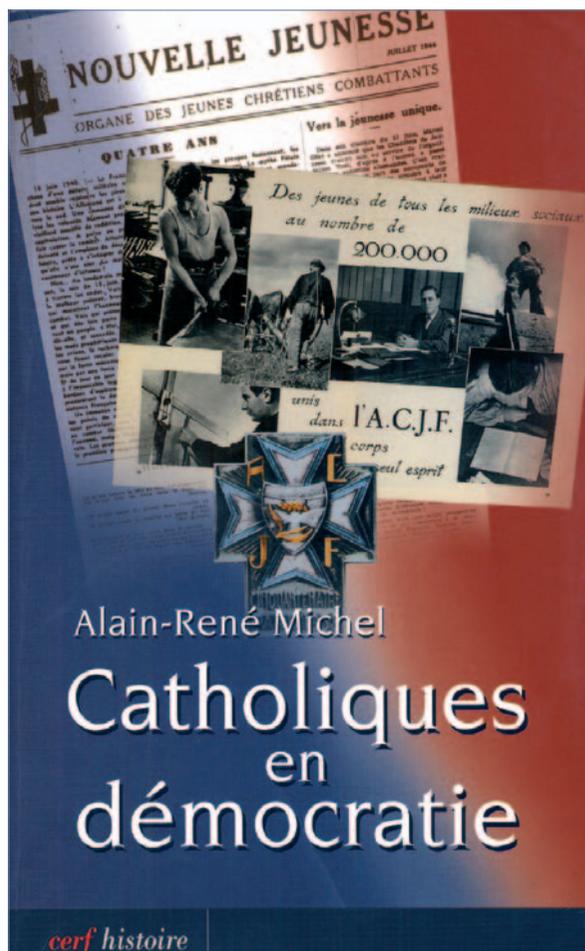


Le dimanche 21 août 2005, à Cologne, le Pape Benoît XVI a annoncé la tenue des prochaines Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) en Australie. Ces 23^{es} JMJ auront lieu à Sydney, du 15 au 20 juillet 2008, sur le thème « Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Alors vous serez mes témoins » (Ac 1,8). Le cardinal archevêque de Sydney, George Pell, ne s'attend pas à ce que ces journées attirent autant de pèlerins qu'à Cologne, où un million de personnes avaient assisté à la messe de clôture à Marienfeld. La difficulté sera bien sûr le financement du voyage (pour les Français, compter 1 500 à 3 000 € pour 3 semaines). Le programme est disponible en français sur le site australien : www.wyd2008.org - Quant au logo (cf. ci-contre), il est prêt lui aussi.

SH

Agir dans l'Église et dans la cité

À la fin du XIX^e siècle, des laïcs fondent l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Avec une intention : créer dans chaque paroisse une élite de jeunes gens pour en faire des dirigeants. Commence alors une formidable aventure que retrace Alain-René Michel dans son ouvrage *Catholiques en démocratie*¹.



VÉRONIQUE GLINEUR

C'est en 1886 que l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) voit le jour. Elle apparaît alors comme une création originale qui rassemble de jeunes laïcs catholiques. Dirigée et administrée par des laïcs, dans le cadre de statuts qu'ils se sont librement donnés, « elle s'affirme [d'emblée] autonome par rap-

port à la hiérarchie ecclésiastique ». Ce caractère laïque de l'Association se trouve d'ailleurs renforcé par « le principe démocratique qui anime à tous les niveaux son fonctionnement ». « D'un bout à l'autre de l'organisation, du bureau du groupe le plus modeste au comité général, tous les dirigeants sont élus "par ceux qu'ils ont mission de diriger" ». Et Alain-René Michel², l'auteur de *Catholiques en démocratie*¹, de souligner que cette spécificité distingue l'ACJF des autres mouvements catholiques de jeunesse qui sont dirigés le plus souvent par des prêtres.

L'originalité de l'ACJF tient aussi à ce qu'« elle est d'abord, et depuis sa création, la fédération d'organisations de jeunesse préexistantes qu'elle désigne jusqu'à la spécialisation sous l'appellation de groupes ». Ces groupes, quand ils rejoignent l'Association, conservent leur autonomie et demeurent maîtres de leur organisation, de la composition de leur bureau et de leur vie intérieure, rappelle Alain-René Michel.

La spécificité de l'Association réside enfin dans sa visée : « coopérer au rétablissement de l'ordre social chrétien ». Au service de cet objectif de rechristianisation de la société, l'ACJF « veut, avant tout, créer dans chaque paroisse et dans chaque milieu une élite de jeunes gens [...] pour en faire des dirigeants [...]. Elle veut faire une aristocratie de dirigeants au sens étymologique du mot ». C'est dans les cercles d'études qu'elle forme cette élite chrétienne : « "Foyer de formation [...], foyer d'initiative pour la vie de l'œuvre [...], foyer d'apostolat", tel est le cercle d'études qui "doit préparer les cadres d'une société chrétienne". »

L'ACJF connaît un développement rapide : à la veille de la Première Guerre mondiale, elle compte entre 3 000 et 4 000 groupes, soit quelque 140 000 à 150 000 membres. Quant à son recrutement, il s'est diversifié : l'association, qui à ses débuts comptait principalement des étudiants, va chercher à s'ouvrir à d'autres groupes sociaux. Ainsi, « son recrute-

ment s'est-il élargi au monde rural, [...] à la petite bourgeoisie des villes moyennes de province, diminuant considérablement la part des étudiants [...] ». Quant à « la pénétration dans les milieux ouvriers, [elle reste] peu profonde ».

La voie de la spécialisation

« La spécialisation, explique René Rémond dans sa préface, désigne la réforme par laquelle l'Association, qui depuis l'origine fédérait des groupes indifférenciés où se rencontraient étudiants, jeunes bourgeois et jeunes travailleurs que rapprochait leur âge, s'est à partir de 1927 recomposée en une fédération de mouvements constitués sur le principe de l'appartenance de leurs membres à un même milieu social et professionnel. » Si très tôt – congrès de Besançon en 1898 – se pose au sein de l'Association la question de « l'apostolat du semblable par le semblable », c'est dans les années 20 que Charles Flory convainc l'ACJF de « former en son sein des jeunes ouvriers au tempérament d'apôtres, capables de pénétrer ce milieu et d'y répandre l'Évangile ». Reste que la voie choisie par l'ACJF – la constitution au sein de l'Association d'équipes ouvrières – ne lui permet pas de s'implanter dans le monde ouvrier. Et ce d'autant plus que, dans le même temps, une nouvelle organisation, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) voit le jour. Créée en 1925, en Belgique, par un prêtre, Joseph Cardijn, avec le soutien résolu de Pie XI³, la JOC se propose de « faire des ouvriers les apôtres des ouvriers ». Sous l'impulsion du père Guérin, la JOC naît en France en 1927. Après bien des tensions, la JOC intègre l'ACJF, s'engageant ainsi dans la voie de la spécialisation. La JOC est en effet imitée : au sein même de l'ACJF, voient successivement le jour la Jeunesse agricole chrétienne (JAC), la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), la Jeunesse maritime chrétienne (JMC), puis la Jeunesse indé-

pendante chrétienne (JIC). La spécialisation est désormais la règle au sein de l'Association qui fédère dorénavant les cinq mouvements précités. En se spécialisant, précise Alain-René Michel, l'ACJF engage « une mutation d'importance dont les acteurs étaient loin d'avoir réellement pris conscience ».

Au nombre des transformations induites par la spécialisation, on trouve le nouveau regard que l'Association porte sur la société. L'ACJF reconnaît les classes sociales. « La coexistence des mouvements spécialisés et leur coopération donnent à l'ACJF un nouveau sens [...], souligne l'auteur : elle est désormais une "école de collaboration sociale" ». C'en est fini du schéma traditionnel selon lequel la classe dirigeante avait une responsabilité particulière à l'égard des autres groupes sociaux. L'Association entend désormais, en vue de la restauration d'une société chrétienne, « faire émerger, par l'action de ses mouvements, de jeunes responsables dans chaque milieu social ».

« On commence par observer la réalité sociale avant de porter un jugement moral par référence à l'enseignement de l'Église. »

La spécialisation a également induit une nouvelle démarche intellectuelle. Démarche qui a introduit une révolution culturelle dans les mentalités catholiques et que René Rémond expose en ces termes : « Au lieu de partir traditionnellement de l'énonciation des normes et du rappel des principes pour presser ceux auxquels on s'adresse d'y conformer leur conduite, on commence par observer la

réalité sociale, à la fois les données structurelles et les mentalités, pour s'interroger sur les causes des unes et des autres avant de porter sur elles un jugement moral par référence à l'enseignement de l'Église et d'envisager en dernier lieu les actions à entreprendre pour réformer ce qui demande à être modifié. » C'est le fameux « voir, juger, agir » de la JOC.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'ACJF s'engage dans une phase de refondation. Il s'agit, sans revenir sur la spécialisation et la reconnaissance de la diversité sociale, de donner naissance à une véritable communauté de réflexion et d'action. « Dès la fin de la guerre, explique l'auteur, la conjoncture a convaincu les dirigeants des mouvements de la nécessité de l'Association et de l'urgence de lui redonner vie. [...] Nourris de l'expérience de la guerre, convaincus que l'éclatement des mouvements ne peut que les affaiblir et réduire leur influence dans le contexte d'une politique de la jeunesse, désormais incontournable, [ces dirigeants entreprennent] de renforcer l'ACJF. » Une troisième ACJF voit le jour en 1949 : une ACJF qui n'est plus seulement « une fédération de cinq mouvements » mais « un mouvement à cinq branches ». Si l'association conserve sa finalité traditionnelle – « la formation des jeunes à "leurs responsabilités d'adultes" » –, elle connaît un infléchissement social « dans le sens d'une société travaillant à la promotion des masses défavorisées ». Conséquence, les mouvements populaires au sein de l'Association sont appelés à jouer « un rôle plus grand d'initiative et de responsabilité ». Dernier principe enfin posé par la réforme de 1949 : « Les mouvements doivent "considérer que la spécialisation oblige à ne pas isoler les problèmes particuliers des problèmes d'ensemble". »

Dans un premier temps, cette réforme se met en place sans difficulté. Elle va toutefois, dès 1953, rencontrer des résistances. Celles-ci viennent principalement de la JOC. Ainsi, sur le dossier de l'enseignement technique, une question divise l'Association : qui doit,

en son sein, prendre en charge cet enseignement qui connaît alors un plein développement ? La JEC, « qui se définit comme le "service scolaire de l'ACJF" pour les jeunes de tous les milieux », revendique, conformément aux orientations de 1949, cette prise en charge. Ce que refuse la JOC. « Elle rappelle qu'elle a reçu mandat d'évangéliser "tous les jeunes travailleurs, partout où ils sont" ». Les jeunes du technique appartenant majoritairement au monde ouvrier, il lui revient donc de s'en occuper.

Une crise et un conflit

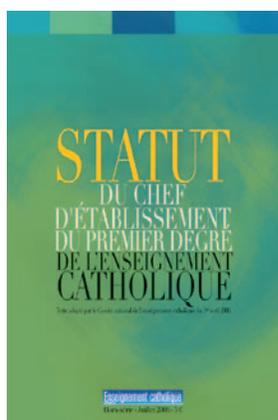
En fait, la JOC s'oppose aux autres mouvements sur la nature même de l'Association. Alors que la JEC, la JAC, la JIC et la JMC entendent rester fidèles aux décisions arrêtées en 1949, la JOC veut préserver son indépendance et réduire l'Association à « une confédération de mouvements aux liens très lâches, qui garantisse la liberté et l'indépendance des mouvements d'abord unis à leur milieu et qui permette simplement une fructueuse confrontation entre les mouvements sur les problèmes de la jeunesse ». En fait, la crise entre l'ACJF et la JOC se double d'un conflit entre l'Association et l'Épiscopat⁴. Le 15 septembre 1956, le président de l'ACJF, André Vial, démissionne, mettant un terme à l'aventure collective née en 1886 sur l'initiative d'Albert de Mun. ♦

1. Alain-René Michel, *Catholiques en démocratie*, Cerf, 2006, 734 p, 55 €.

2. Alain-René Michel enseigne l'histoire contemporaine à l'université de Lille-III - Charles-de-Gaulle.

3. Pie XI fut le « le pape de l'Action catholique », qu'il définissait comme la participation des laïcs à l'apostolat dont le pape et les évêques sont les premiers responsables.

4. La JOC rejoint la conception hiérarchique de l'Épiscopat relative à l'Action catholique, donnant le primat à l'évangélisation, alors que l'ACJF et les autres mouvements entendent lier l'action temporelle à l'action proprement apostolique.



BON DE COMMANDE DU STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER DEGRÉ

NOM / ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

Souhaite recevoir :

..... exemplaire(s) au prix de 5€ l'unité / 4€ le lot de 5 exemplaires / 3€ à partir de 10 exemplaires.

Ci-joint la somme de €, par chèque bancaire à l'ordre de AGICEC - 277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05.

« S'occuper à naître »

L'école pourrait-elle être un laboratoire de vie démocratique où l'on ferait l'apprentissage de la compréhension ? On se prend à y croire en entendant Edgar Morin expliquer aux étudiants de l'Institut supérieur de pédagogie¹ comment « initier à une éthique » toujours à construire et à inventer.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Quels sont les fondements de l'éthique ?

Une conception laïque de l'éthique implique une recherche de ses fondements puisque celle-ci ne procède pas des commandements de Dieu. Les sources de l'éthique s'enracinent dans la réalité humaine composée de trois termes interdépendants : l'individu, la société, l'espèce. La société produit des interactions entre individus ; elle leur permet d'être humains ; nous produisons la société qui nous produit ; en même temps, nous sommes le produit d'une réalité biologique particulière : celle de l'espèce humaine. La société et l'espèce sont en nous. Voici donc dessinées trois dimen-

sions à l'éthique : une éthique individualiste, pour soi, une éthique sociale d'épanouissement et une éthique humaine, à vocation universelle. Cette dernière éthique, « anthropologique », se comprend comme une solidarité de groupe, inscrite dans notre bagage génétique à l'image de tous les mam-

mifères. « *Tu ne tueras pas celui qui fait partie de ta communauté* », nous ordonne cette éthique de solidarité. Mais elle doit, aujourd'hui, dépasser le cadre strictement eth-

La création de solidarités étatiques (comme la Sécurité sociale) se trouve en concurrence avec les solidarités archaïques. Ainsi, on n'aide plus quelqu'un à se relever dans la

rue pensant que c'est au Samu de s'en occuper. Nous vivons dans une société bureaucratifiée où règnent la division du travail, la spécialisation, au risque ne plus voir que son secteur particulier, en perdant l'ensemble de vue, en devenant indifférent à autrui.

Notre système éducatif ne compense pas cette tendance : il nous enseigne plus à établir des distinctions entre les différents domaines (matières) qu'à relier les connaissances. Or, la vraie réalité est un tissu de facteurs. Même l'économie n'est pas faite de chiffres et de statistiques : elle relève de besoins particuliers, de paniques bour-



© M.-C. Jeanniot

nique et national : c'est le grand problème contemporain ! Comment réveiller, en nous, notre potentiel de solidarité ? Car, dans notre société, le développement de l'individualisme, qui comporte notamment l'autodétermination de sa propre existence, va de pair avec la progression de l'égoïsme.

sières, de conflits religieux... La société compte de nombreux experts compétents, mais chacun dans son domaine très spécifique et très clos. Cependant, comme tout est de plus en plus relié, nous sommes toujours plus aveugles. Tels des « chiens muets qui ne peuvent plus aboyer² », dirait le prophète

te Isaïe. Nous sommes savants, toujours plus savants, mais toujours plus désarmés et de moins en moins compétents sur notre humanité. Solidarité et responsabilité sont, de fait, difficiles à pratiquer dans ce contexte. Les sociétés bureaucratisées entraînent l'indifférence à autrui et la perte de la saisie globale du système.

Comment mettre en œuvre l'éthique ?

Le bien, une fois connu, n'y aurait-il plus qu'à le pratiquer ? Ce n'est pas si simple. Il existe des contradictions entre les pans de l'éthique : individuelle, sociale et humaine. On peut se consacrer à l'humanitaire et négliger ses proches, ou l'inverse. Du fait des progrès des sciences et de la médecine, nous pouvons nous trouver devant des choix antinomiques. Ainsi, l'avortement qui est un droit légal de la femme se heurte à celui de l'embryon. C'est parce que les contradictions éthiques sont lourdes et n'ont pas de solution absolue que des comités d'éthique se sont constitués. Nous sommes donc devant deux difficultés de mise en œuvre de l'éthique, car nous devons prendre en compte les contradictions éthiques et les incertitudes éthiques.

Que faire ?

D'abord, avoir conscience que toute décision correspond à un pari au sens pascalien du terme. Nous avons de bonnes intentions, mais, de fait, travaillons-nous pour le bien ? Nos actions n'obéissent pas forcément à nos intentions. Toute action entre dans un milieu d'interactions qui peut les dévier et les faire aller dans un sens contraire à celui qui était souhaité. L'histoire est pleine de ces bonnes intentions qui ont abouti à leurs contraires.

Cela nécessite de mettre en place une stratégie avant de prendre toute décision. Il faut être capable de modifier son action en fonction des informations qui parviennent sur le moment, sans s'accrocher à un programme prédéterminé.

Et puis il faut se demander si les moyens ne contaminent pas la fin et ne la remplacent pas. La politique de collaboration de la France de Vichy a pu être jugée réaliste par certains juste après la défaite française, mais elle change de fait à la fin de l'hiver 1941 avec la défaite allemande devant les Russes et l'entrée en guerre des États-Unis.

Se référer à une pensée complexe est nécessaire. « Travailler à bien penser, c'est la source de la morale », écrivait Pascal. Une pensée incorrecte, mutilée, peut, même avec les meilleures intentions du monde, avoir des

conséquences désastreuses. Nous avons besoin d'une connaissance complexe, capable de contextualiser les choses pour pouvoir prendre des décisions.

Veillons par ailleurs à ne pas remplacer l'éthique par le culte du nouveau. Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle éthique. Il s'agit toujours de faire le bien, mais le penser devient de plus en plus complexe, à cause notamment du développement des sciences et en particulier des technosciences qui multiplient les cas de figure. Faut-il, par exemple, prolonger la vie végétative à tout prix, en vertu du serment d'Hippocrate qui demeure absolument valable, ou l'arrêter, d'autant plus que l'on a besoin d'organes pour sauver une autre vie ? Le conflit des devoirs est devenu une question clef. Car nous en avons des complémentaires et des contradictoires...

*« On n'aide plus
quelqu'un à se relever
dans la rue, pensant
que c'est au Samu
de s'en occuper. »*

Enfin, restons constamment sur le qui-vive, puisque nous naviguons sur un océan d'incertitudes...

Comment développer la compréhension de soi, de l'autre et du monde ?

La compréhension nécessite un minimum d'empathie. Comprendre, c'est comprendre ce qui se passe dans l'âme de quelqu'un d'autre. Si je traite de « criminel » quelqu'un qui a commis un crime une fois dans sa vie, j'élimine, par cette étiquette, tous les autres aspects de son existence, et je me rends incapable de le comprendre. Attitude qui se développe dans notre société. Nous avons du mal à comprendre d'autres cultures, d'autres rites, d'autres conceptions du bien et du mal. Or, comment espérer le moindre progrès sans compréhension ? Renoncer à y recourir, c'est s'attribuer en permanence le beau rôle, ne retenir d'autrui que ce qui dérange, reporter tous les torts sur lui en pratiquant l'autojustification. Je pense que, dès l'école primaire, on pourrait s'initier à la compréhension et mettre en évidence que la querelle est un cercle vicieux d'autojustification. Faute

de quoi la possibilité de se connaître soi-même est atrophiée.

Il existe dans notre culture tous les éléments susceptibles de développer cette connaissance. Prenez Montaigne : il écrit au XVI^e siècle, quand la colonisation déferle sur les Amériques, des pages extraordinaires sur le sujet : « *Nous appelons barbares des êtres d'une autre civilisation que la nôtre.* »

La compréhension comporte également de la sympathie qui implique solidarité et responsabilité, et mêle égocentrisme et ouverture à autrui. Un égocentrisme « vital » permet de se situer au centre de son propre monde et de s'affirmer. Personne ne peut dire « je » pour autrui. Cette égocentrisme comporte, certes, un principe d'exclusion de l'autre, mais aussi d'inclusion. Il permet la communauté. Je peux mettre le « nous » dans mon « je », et le « je » dans mon « nous ». Dans le « nous », je suis capable de donner ma vie. C'est le paradoxe humain : l'homme fait tout pour ne pas mourir, mais il est également prêt à donner sa vie...

Alors, comment faire progresser la construction d'une pensée complexe pour mieux initier à l'éthique ?

En n'oubliant pas que pour toute réforme des institutions (éducatives, notamment), il faut une réforme des esprits, et vice versa... Les structures mentales et institutionnelles résistent au changement quand on les heurte de front, et organisent le rejet.

Je ne veux être ni optimiste ni pessimiste, mais maintenir ouverte la fenêtre de l'improbable et de l'inattendu qui peut changer le cours des choses... Comme le chantait Bob Dylan, « *celui qui n'est pas occupé à naître l'est à mourir*³ ». Et nul ne connaît le jour qui naîtra⁴...

1. Le 6 juin 2006, lors de la conférence de clôture du cycle 2005-2006 proposé par l'ISP-Formation de Paris. Pour consulter le programme du cycle 2006-2007 : www.icp.fr (rubrique « Agenda »).

2. Is 56,10.

3. Dans « It's Alright, Ma (I'm Only Bleeding) », paru en 1965 sur l'album *Bringing It All Back Home*.

4. Edgar Morin cite ici le titre d'un de ses livres : *Nul ne connaît le jour qui naîtra* (Alice Eds, 2000, 95 p., 10,16 €).

Savoir +

 **Un livre à lire : Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 2000, 129 p., 14,48 €.**

Deux sites internet pour mieux connaître l'homme et son œuvre : www.ehess.fr/centres/cetsah/CV/morin.html et http://college-heraclite.ifrance.com/edgarmorin/fr_instit.htm

Le musée des peuples sans écriture

Le musée du quai Branly, à Paris, ressemble à un plaidoyer pour l'égalité des peuples et des cultures. Partons à la rencontre des civilisations maya, aborigène, taïnos, inuit ou dogon.

Il aura fallu du temps pour que ces masques, pirogues, textiles, statues, totems, parures, figurines anthropomorphes, gardiens de reliquaire kota..., venus de partout sauf d'Europe, soient enfin reconnus comme des œuvres d'art à part entière. Le temps probablement que le regard de l'Occidental accepte de se poser différemment sur ces peuples appelés « primitifs », « sauvages », « indigènes », « nègres », termes permettant insidieusement d'établir des hiérarchies dans les civilisations.

Ce musée, c'est Jacques Chirac qui l'aura voulu. Mais rien ne se serait fait si, dès 1980, il n'y avait eu un instigateur passionné, Jacques Kerchache, ancien marchand et collectionneur, aujourd'hui décédé. En 1990, il écrivait un manifeste « pour que les chefs-d'œuvre du monde entier naissent libres et égaux ». Il insista pour que ces arts fassent leur entrée au sein du temple de l'art classique – autrement dit, le Louvre. Ce qui fut fait en 2000. Nombre de conservateurs s'en offusquèrent. Avaient-ils oublié les chefs-d'œuvre qu'ils inspirèrent à Derain, Picasso ou Matisse pour ne citer qu'eux ?

Dès lors, le musée du quai Branly serait-il une revanche pour ces cultures du monde ? On veut le croire. L'hommage qui leur est rendu aujourd'hui, dans l'architecture signée Jean Nouvel, est grandiose. Le butin, inestimable, issu d'une longue aventure avant tout coloniale, est aussi la réunion de deux gros sacrifices, sur fond de polémiques entre ethnologues et esthètes. Les 285 000 pièces – dont 35 000 présentées en permanence sur un plateau unique, baptisé « galerie des esprits » – proviennent, en effet, de la dépossession du musée de l'Homme et de celui des arts d'Afrique et d'Océanie. Mais le

nouveau musée, dans sa double vocation scientifique et esthétique, devrait réconcilier les deux parties. Voudrait-on de toute manière lire ces œuvres en niant leur signification symbolique, qu'on ne le pourrait pas. Les comprendre nécessite un effort. « L'autre différent » ne se livre pas d'emblée. Ces masques, peaux, pirogues funéraires, maternités... parlent d'un univers jamais coupé d'une réalité sacrée, défiant notre vision du monde, nos conceptions logiques et rationnelles. Pour Jean Nouvel, « c'est un lieu marqué par les symboles de la forêt, du fleuve, et les obsessions de la mort et de l'oubli. C'est un endroit chargé, habité, celui où dialoguent les esprits ancestraux des hommes qui, découvrant la condition humaine, inventaient dieux et croyances ».



Cultures du monde. La façade dessinée par Jean Nouvel abrite, entre autres trésors, ce personnage féminin en bois sculpté venu d'Océanie.



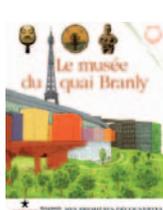
Guidé par les œuvres

Il est rare qu'une construction contemporaine fasse d'emblée l'unanimité. Oublions momentanément ses défauts pour n'en retenir que les originalités. La façade végétale de Patrick Blanc ; la savane arborée de Gilles Clément ; les « boîtes », saillant en équilibre sur la façade, qui sont autant de sanctuaires abritant des trésors ; la mise en scène en semi-pénombre qui donne au visiteur ce sentiment de jouer les explorateurs s'enfonçant dans un labyrinthe avec, pour seul guide, les œuvres elles-mêmes ; la tour-réserve de verre qui traverse verticalement le musée, en révélant 9 000 instruments de musique ; l'axe principal du musée – le « serpent » –

marqué par deux épais murets revêtus de cuir, ressemblant au banko, terre servant à la construction des cases, sur lesquels on peut s'asseoir et consulter des écrans.

Jacques Chirac voulait « un lieu d'hommage et de partage qui montrera qu'il n'y a pas plus de hiérarchie entre les arts qu'il n'y a de hiérarchie entre les peuples ». Puisse ce lieu être aussi le meilleur avocat de tous nos contemporains issus de ces contrées à qui l'on doit tant...

ÉLISABETH DU CLOSEL



À VOIR ET À LIRE

Institution culturelle et scientifique, le musée du quai Branly est à la fois musée, centre culturel, lieu de recherche et d'enseignement. À côté de ses collections permanentes, il propose des expositions temporaires, des colloques, des débats, des cycles cinématographiques, ainsi que des visites

et ateliers pour le jeune public. Sans oublier des dossiers pédagogiques à destination des écoles. Avant de partir à la découverte du musée, on peut lire avec les tout-petits (dès 3 ans), *Le musée du quai Branly* (écrit par Jean-Philippe Chabot, illustré par Henri Fellner, Gallimard Jeunesse, coll. « Mes premières découvertes », 9,90 €).

Pour connaître les adresses des cinq entrées du musée, les horaires, tarifs et autres enseignements pratiques par internet : www.quaibrany.fr – Tél. : 01 56 61 70 00.

L'orfèvre des confluences

Posé entre Loire et Vienne, Xavier Rémon-Beauvais marie quotidiennement tête et mains, martelant calices d'argent et bracelets. À qui pousse la porte de son atelier¹, l'orfèvre raconte volontiers son plaisir de créer...

Attrance pour la rondeur scintillante des pièces proposées en vitrine, simple curiosité, ou arrêt pour cause d'embouteillage sur la route touristique qui mène de Saumur à Chinon, les visiteurs cèdent à l'invite de la très insolite enseigne « Orfèvre » et pénètrent dans l'ancien hospice, belle bâtis-

se en tuffeau du XVI^e siècle. Autrefois, on pensait ici ses plaies de pèlerin sur la route de Compostelle. Aujourd'hui, on y goûte à la sérénité : celle de Xavier Rémon-Beauvais, un créateur enraciné en Touraine et « citoyen du monde ».

Celui qui dit « mon truc, c'est le métal » mais qui déteste « tout ce qui brille quand on se focalise sur la seule valeur marchande de pierres qui ne sont que des cailloux taillés », affirme qu'il ne peut travailler que « pacifié ». Il travaille tous les jours en artisan convaincu que la précision du geste s'enracine dans celle de la pensée. Régularité, ponctualité, rigueur tissent en effet ses journées. S'il parvient à capter « la petite vibration du métal à peine fondu », s'il maîtrise la difficulté de la soudure (ratée, elle tue une pièce), c'est qu'il se donne le temps de respirer à son rythme : « Chaque jour, je vais dire bonjour à la rivière ! » C'est en effet sous ses fenêtres, exactement, que la Loire et la Vienne se rejoignent en un frémissement.

Comme l'ordinateur n'est pas pour lui « un outil », c'est à la main qu'il rédige ses lettres matinales. L'après-midi est consacré aux feuilles de métal qui ploient sous ses outils. Attaché à traquer et à trouver « la forme aboutie selon mon approche », il alterne les commandes de coupes et de bijoux, selon le souffle du moment. « Il faut toujours engager du manuel et du spirituel, et parfois mener un petit combat intérieur. Autrefois, les objets liturgiques traduisaient la verticalité. Aujourd'hui, à la suite du concile Vatican II, la liturgie est orientée vers le peuple de Dieu. J'aime les formes évanescentes, les coupes larges, les patènes généreuses comme des corbeilles de pain. » Et d'imaginer un prêtre itinérant glissant

son calice dans un sac à dos : « Pourquoi pas ? À la rencontre des communautés dispersées... »

Touché d'avoir pu honorer la confiance du vicaire général du diocèse de Tours qui lui commanda, en 1996, un grand calice pour la visite du pape Jean-Paul II², il en prépare quatre autres, plus petits, pour la cathédrale de Tours. « J'éprouve une grande émotion. Cela m'atteint de faire un calice pour le mystère du corps et du sang partagé ! Quand j'en suis à regarder les équilibres, j'ai l'impression que je n'en suis pas loin. C'est souvent le résultat de pas mal d'heures de tâtonnements et de soudures difficiles. En tout cas, j'ai la responsabilité forte de ne pas rater ce que je fabrique... Un jour, on comprendra peut-être qu'entre l'artiste et l'artisan, il n'y a aucune différence. C'est par le travail de la main que l'esprit s'éveille ! »



Au service de tous... Le village de Candes-Saint-Martin, sur la route de Compostelle, abrite l'atelier de Xavier Rémon Beauvais. L'orfèvre, qui tient dans ses mains l'un des quatre calices qu'il prépare pour la cathédrale de Tours, aime aussi fabriquer une croix pour un communiant ou une bague pour un anniversaire.



Photos : M.-C. Jeanniot

Petites fenêtres

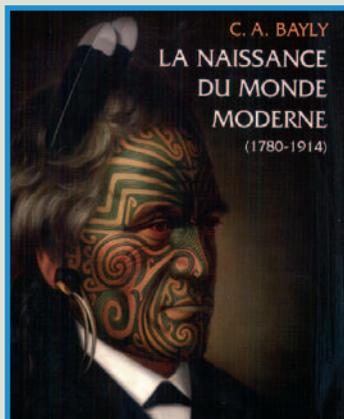
Par bonheur, lui, l'a compris à l'école. Le collège jésuite où il étudiait avait, en effet, la bonne idée de consacrer deux après-

midi hebdomadaires à des ateliers manuels. Il y découvrit les peintres et les sculpteurs, en particulier Max Ernst, et Calder³. Plus tard, c'est ce plaisir des mardis et vendredis qu'il chercha à retrouver dans sa vie. Et qu'après quelques détours – par des études de droit –, il amplifia en « faisant » l'orfèvre. « Mon seul diplôme, ce sont mes clients ! » déclare-t-il en souriant.

Dans les superbes croix pectorales qu'il a martelées pour de nombreux évêques, dans celles, plus petites, qu'il a fabriquées pour des communions ou des baptêmes, il aime laisser un peu de vide, ouvrir de petites fenêtres : « J'aime les espaces, les trous, là où peut souffler l'Esprit. »

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Adresse : 31 route de Compostelle, 37500 Candes-Saint-Martin. Tél. : 02 47 95 93 09.
2. Jean-Paul II est venu à Tours à l'occasion de l'anniversaire des 1 600 ans de la mort de saint Martin, artisan de l'apostolat en Gaule au IV^e siècle. Il mourut à Candes en 397 et son corps fut ramené en bateau jusqu'à Tours, dont il était l'évêque. Une scène représentée sur le pied du calice travaillé par Xavier Rémon-Beauvais.
3. Max Ernst (1891-1976), né près de Cologne, a été professeur dans une école de sourds-muets, avant de s'imposer comme peintre surréaliste. Alexandre Calder (1898-1976) est un sculpteur américain célèbre pour ses mobiles.



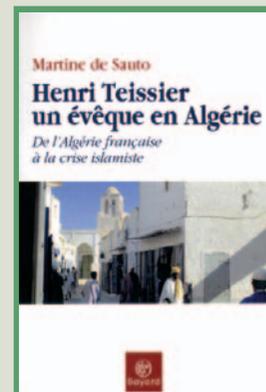
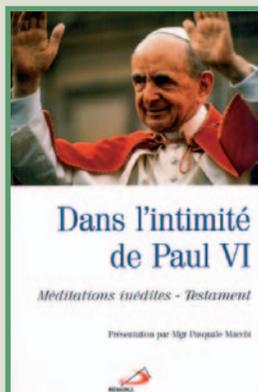
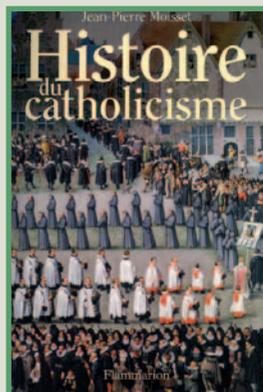
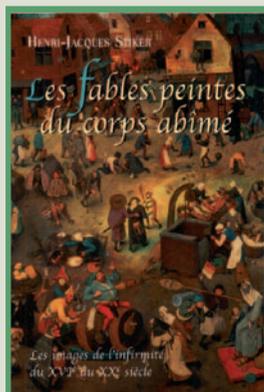
MONDIALISATION DE L'HISTOIRE

➤ Dans ce remarquable ouvrage – salué comme un chef-d'œuvre par la presse anglo-saxonne –, l'auteur, professeur d'histoire et spécialiste de la colonisation à l'université de Cambridge, rompt avec la tradition de la réflexion historique. Couvrant une période allant de 1780 à 1914, cette somme, dont la grande clarté pédagogique n'est pas le moindre des atouts, englobe la « relation ambivalente entre le mondial et le local, le général et le particulier ». L'analyse, qui porte sur la Chine, l'Inde, l'Afrique et le monde ottoman, éclaire des phénomènes comme l'essor des sciences, de l'État, du libéralisme... et des événements qui ont touché toute la planète. Dans les pas de

Fernand Braudel et des pionniers de l'école historiographique française des *Annales*, Christopher Alan Bayly poursuit une approche « mondialisée de l'histoire économique et sociale » du début de l'ère moderne pour s'interroger sur l'hégémonie de l'Occident.

MATHILDE RAIVE

Christopher Alan Bayly
La naissance du monde moderne
(1780-1914)
L'Atelier/Le Monde diplomatique
606 p., 30 €



PEINDRE LE HANDICAP

➤ « Le corps abîmé, le corps infirme est là, massivement, dans l'art pictural », souligne l'auteur, Henri-Jacques Stiker qui s'appuie ici sur un catalogue de 1 500 œuvres. Dans ces visions inattendues de la déficience, s'opère un « retournement de signification ». « Ce que l'on croyait rebut n'est que l'image de notre condition à tous. » Le corps « tronqué, amputé, défiguré » qui trouve son origine lointaine dans le calvaire, peut être rapproché, pour certains artistes, de la « la kénose du Christ, d'où il resurgit en gloire ». Pour d'autres, tel Francis Bacon, le corps abîmé devient alors comme « le symptôme de l'absurdité de la vie ». **MR**

Henri-Jacques Stiker
Les fables peintes du corps abîmé - Les images de l'infirmité du XVII^e au XX^e siècle
Cerf/Chorum/Intégrance
186 p., 19 €

2 000 ANS DE CHRÉTIENTÉ

➤ « Voici les livres d'histoire moderne [...] de l'Église et des papes, livres que je lis pour m'édifier, et qui font souvent en moi un effet tout contraire », écrivait avec impertinence Montesquieu. C'est de cette histoire qu'il s'agit dans ce livre de Jean-Pierre Moisset. Des persécutions, avant que le catholicisme ne devienne la religion officielle de l'Empire romain au ^{ve} siècle, à l'*aggiornamento*, en passant par les hérésies, qui pour certaines ont mené à des ruptures, il retrace 2 000 ans d'histoire. Un ouvrage clair destiné à des non-spécialistes, qui se termine par l'affirmation que cette religion ne pourra « retrouver les chemins de la vitalité au ^{XXI^e} siècle », qu'« au prix d'une reconfiguration en profondeur ». **MR**

Jean-Pierre Moisset
Histoire du catholicisme
Flammarion
528 p., 24 €

TESTAMENT INTIME

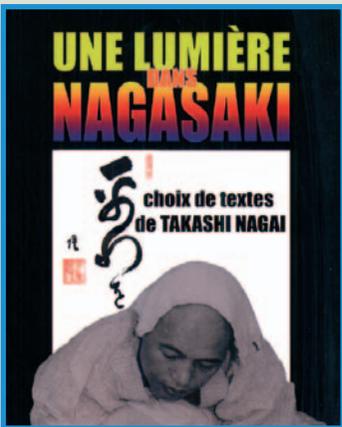
➤ « Hommes des Brigades Rouges, en tant qu'interprète de vos concitoyens, laissez-moi garder l'espérance que demeure encore dans vos âmes un sentiment d'humanité qui l'emportera », supplie le pape Paul VI, depuis le Vatican, le 21 avril 1978, alors qu'Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne, enlevé par le groupe terroriste d'extrême-gauche depuis plus d'un mois, est menacé de mort. On ne le sait pas toujours, mais la fin tragique de l'homme politique italien assassiné fut un véritable drame personnel pour Paul VI, alors à quelques mois de sa propre mort. Ces pensées et écrits personnels, livrés par l'un de ses proches, en sont d'autant plus émouvants. **MR**

M^{gr} Pasquale Macchi (présentation)
Dans l'intimité de Paul VI - méditations inédites - testament
Mediaspaul
103 p., 13,50 €

VOCATION ALGÉRIENNE

➤ Publiée à l'occasion du dixième anniversaire de l'assassinat des moines de Tibhirine, le 21 mai 1996, la biographie de M^{gr} Henri Teissier vibre d'une résonance particulière. Cet homme d'Église, partisan du dialogue interculturel, a choisi d'adopter la nationalité du pays auquel il a consacré ses forces. À travers ses souvenirs personnels et son itinéraire spirituel, ce sont plus de cinquante années de l'histoire islamo-chrétienne qui se déroulent au fil des pages. Ordonné prêtre pour le diocèse d'Alger en 1955, puis évêque d'Oran en 1972, avant d'être nommé archevêque d'Alger en 1988, M^{gr} Teissier a connu la colonisation, la violence aveugle, le fondamentalisme et la soif de vivre de l'Algérie d'aujourd'hui. **MR**

Martine de Sauto
Henri Teissier, un évêque en Algérie - de l'Algérie française à la crise islamiste
Bayard
367 p., 19,80 €



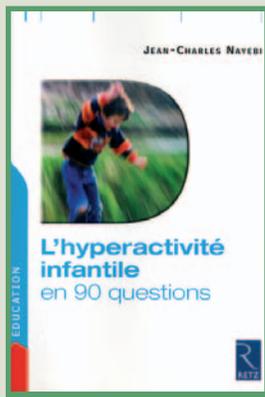
LA VOIX D'UN VIVANT

► Pour ceux qui ne le connaissent pas, rappelons que Takashi Nagai est un médecin radiologiste japonais, mort en 1951 d'une leucémie, six ans après sa femme Midori, disparue dans l'explosion de la bombe atomique tombée sur Nagasaki le 9 août 1945. L'homme de science, auteur de 18 livres – dont le best-seller *Les cloches de Nagasaki*, qui donna lieu à un film – est un chrétien laïque, l'un des plus importants apôtres de la paix au Japon où son œuvre est unanimement respectée. Sont réunies ici quelques-unes de ses réflexions notées au gré des saisons, des visites qu'il reçoit ou de sa vie quotidienne : le récit de sa conversion, sa découverte de la pensée de Pascal, l'amour qu'il éprouve pour ses enfants et pour les...

pigeons. Dans une deuxième partie, suivant la logique des Béatitudes de l'Évangile, c'est une véritable « spiritualité de la paix » qui se dessine. Celui dont le cri, « *Jamais plus la guerre !* », fut repris par Paul VI à la tribune de l'ONU en 1972, est une figure incontournable de la non-violence.

MATHILDE RAIVE

Takashi Nagai (textes choisis, traduits du japonais et commentés par Marie-Renée Noir)
Une lumière dans Nagasaki
Nouvelle Cité
250 p., 20 €



LA BOUGOTTE EN QUESTIONS

► Environ 3 à 5 % des enfants d'âge scolaire sont hyperactifs. Une pathologie qui touche essentiellement les garçons, et dont le diagnostic ne peut être posé avant l'âge de cinq à sept ans. Un diagnostic difficile : un enfant présentant un déficit d'attention n'est pas forcément hyperactif, même si les deux sont souvent associés ; un nerveux n'est pas non plus systématiquement hyperactif. L'auteur (docteur en psychologie, psychologue clinicien et psychothérapeute) répond aux questions que se posent concrètement parents et enseignants. Il cherche à les éclairer sur les meilleures façons de prendre en charge des enfants souvent élisés dans l'échec scolaire. **MCJ**

Jean-Charles Nayebi
L'hyperactivité infantile en 90 questions

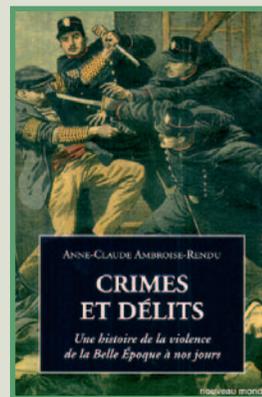
Retz
Coll. « Éducation – Questions clés »,
128 p., 15,90 €



AU CŒUR DES ALBUMS

► « Lorsque l'on se saisit d'un album fermé, on ne peut en aucun cas présager de son organisation interne », déclare l'auteur de cet ouvrage érudit qui se fait fort de décrypter les albums pour la jeunesse. D'une page à l'autre, d'un livre à l'autre, le lecteur est confronté aux subtilités d'un texte, d'une maquette, d'une pagination, d'une typographie, d'un point de vue. Si ce travail de haut vol souffre de quelques lourdeurs de style et du côté abscons de certaines démonstrations, il bénéficie d'une mise en page et d'une abondance d'illustrations à la hauteur de son sujet. Soulignons enfin qu'il s'agit là de la première étude générale consacrée depuis 30 ans à un type d'ouvrage très présent dans les librairies et dans les bibliothèques publiques. **MR**

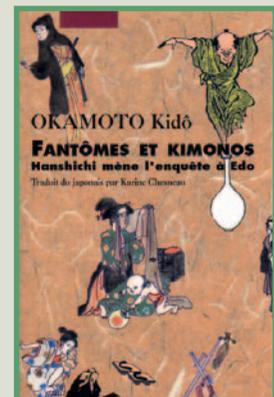
Sophie Van der Linden
Lire l'album
L'atelier du poisson soluble
166 p., 34 €



UN SIÈCLE DE VIOLENCES

► La France compte précisément 229 562 policiers et gendarmes. Le taux est le plus élevé d'Europe. Pourtant, ce record est mis à mal par un autre chiffre clef puisque l'Hexagone détient également le taux le plus bas d'éclaircissement de crimes. Parmi les affaires non résolues : l'assassinat de Brigitte Dewèvre à Bruay-en-Artois en 1972, un crime social selon les militants d'extrême-gauche invoquant les soupçons qui pèsent sur le notaire local. Dans cette captivante histoire des crimes et délits au xx^e siècle, l'auteur explore, statistiques à l'appui et chapitre après chapitre, les cas les plus marquants de la criminalité, miroir absolu des sensibilités humaines, en les resituant dans leur époque. **MR**

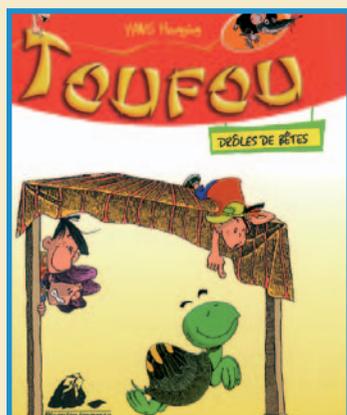
Anne-Claude Ambroise-Rendu
Crimes et délits - une histoire de la violence de la Belle Époque à nos jours
Nouveau Monde
383 p., 11 €



DÉTECTIVE NIPPON

► Dialogues enlevés, rythme trépidant : la deuxième aventure du détective Hanshichi n'a rien à envier aux exploits du commissaire Maigret. Sur fond de Japon du xix^e siècle, cette histoire de fantômes dans la ville d'Edo mêle les fêtes et les plaisirs à de sordides vengeance. Ici, les femmes sont des geishas et les bistrotiers des marchands de saké. Les chauffeurs de taxi sont des porteurs de palanquin et les autels consacrés à Bouddha tiennent lieu d'églises. Hormis ces détails, le lecteur féru d'énigmes policières vérifiera que le crime est universel et que les esprits des morts hantent les vivants dans toutes les régions du monde. **MR**

Okamoto Kidô (traduction : Karine Chesneau)
Fantômes et kimonos - Hanshichi mène l'enquête à Edo
Philippe Picquier
205 p., 18 €



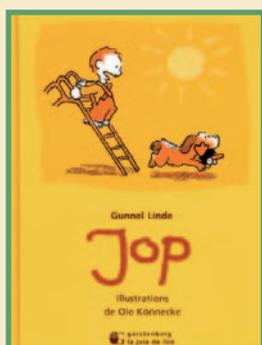
UN PETIT CHINOIS FACÉTIEUX

▶ Toufou est un petit Chinois, élève de CE2. Son père s'appelle monsieur Ma, sa mère madame Ma, et sa maîtresse madame Ts'in. Le premier est féru de blagues en tout genre. La deuxième est terrifiée par les fantômes et tout ce qui leur ressemble. Toufou, né de l'imagination d'une institutrice, est un personnage très connu dans son pays. Quelle bonne idée de proposer aux jeunes lecteurs français de s'initier à la vie dans la Chine d'aujourd'hui par le biais des aventures de ce facétieux petit bonhomme : « Pendant un temps, il y avait des souris dans la bibliothèque. [...] monsieur Ma avait tout essayé pour s'en débarrasser [...]. Finalement, Toufou a eu une idée : ils allaient les asphyxier, tout simplement ! Ils ont donc rassemblé leurs vieilles chaussettes puantes

[...] D'accord, les deux souris n'ont pas été asphyxiées pour de bon. Mais elles ont disparu, sans doute parties ailleurs respirer un air plus frais. » Si le format, la couverture souple et le style des illustrations de cette nouvelle collection (trois autres aventures de Toufou ont déjà été publiées) renvoient aux mangas japonais, le contenu relève de l'universel. À partir de 7 ans.

MATHILDE RAIVE

Yang Hongying
Toufou - drôles de bêtes
Picquier Jeunesse
91 p., 6,90 €



CETTE TAUPE EST UN ANGE

▶ On connaissait les ours en peluche. Désormais, grâce à Jop, la taupe, il faudra compter, au rayon des doudous, avec ces petits mammifères insectivores. En treize courts chapitres et autant d'aventures qui s'ouvrent chacune sur une jolie illustration, la Suédoise Gunnel Linde, à qui l'on doit plusieurs classiques de la littérature jeunesse, nous révèle les qualités de cet animal à la fourrure soyeuse. Jop est faite de velours noir, un peu élimé par endroits, sur le museau notamment, à force d'être frotté. Comme toutes les taupes, elle a une queue, de courtes pattes, mais pas de bras. En revanche, elle sait voler, tel un ange gardien, au secours de son ami Oie qui, avec elle, n'a peur de rien. À partir de 5 ans. **MR**

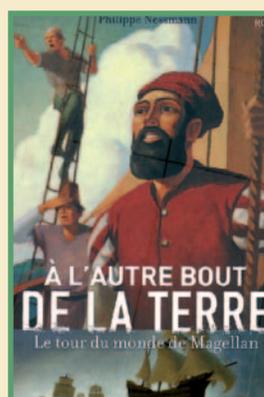
Gunnel Linde (texte), Amélie Berg (traduction), Ole Könnecke (ill.)
Jop
Gerstenberg/La joie de lire
128 p., 11,90 €



PETITS BOBOS DE LA VIE

▶ Après *C'est pas juste*, traitant de l'exclusion due à une particularité physique, et *C'est pas ma faute*, abordant la culpabilité des enfants après les disputes des parents, le Dr Englebert (disciple de l'hypnothérapeute américain Erickson) et son illustratrice s'attaquent à deux nouveaux « petits bobos de la vie » : la visite chez le psy et l'art d'appivoiser un papa jamais là. Idéale pour aider les parents à surmonter avec leurs enfants tous les problèmes auxquels ils peuvent se trouver confrontés, cette série de minilivres est une réussite. Grâce à la légèreté des illustrations mais aussi à la simplicité du vocabulaire utilisé pour aborder ces situations quotidiennes qui font parfois tant souffrir. À partir de 7 ans. **MR**

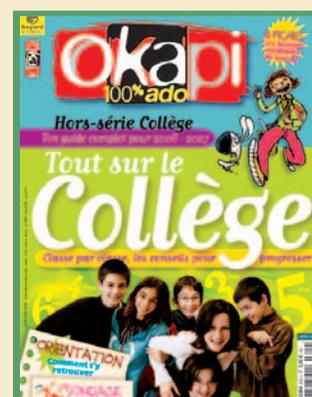
Dr Eric Englebert (texte)
Claude K. Dubois (ill.)
Papa n'est jamais là
Manu et le psy
Grasset-Jeunesse
Coll. « Lampe de poche ». Chaque vol. : 48 p., 5,50 €



JOURNAL DE BORD

▶ Pourquoi, soudain, embarque-t-on ? On peut se demander quelle mouche avait piqué Antonio Pigafetta (le « journaliste » de Magellan) quand, un jour de 1510, ce jeune noble italien décida d'accompagner le navigateur portugais. Les aventures n'allaient pas manquer dans cette course vers les îles aux épices qu'engageait Magellan, passé au service du roi d'Espagne. Qui aurait jamais su la vérité sans les notes d'Antonio ? Qui aurait pu connaître vraiment les exploits du grand capitaine (assassiné en cours de route) sans la fidélité de ce jeune homme qui disparut ensuite dans les oubliettes de l'histoire ? Passionnant récit ! Un cahier d'illustrations le complète. À partir de 11 ans. **MCJ**

Philippe Nessmann
À l'autre bout de la terre - le tour du monde de Magellan
Flammarion
252 p., 10 €



LA RENTRÉE, C'EST CLASSE !

▶ Plein de profs, plein de salles, plein de nouvelles têtes, plein de matières... Pas de panique ! *Okapi* est là pour aider les collégiens à réussir leur rentrée avec ce hors-série plein d'infos et de conseils malins. Deux grandes enquêtes menées au Collège Roger-Vercol du Mans : « Filles-garçons, égaux au collège ? », et « Ados-parents, la galère des devoirs » font le point sur ces questions clés du collège. Un grand sondage exclusif auprès de 500 collégiens, « Toi et tes notes », dévoile que 74 % des ados trouvent que les profs notent juste ! Ouf ! Et en plus, côté pratique : classe par classe, tous les conseils pour progresser et 8 fiches pour acquérir les bonnes méthodes de travail. Pour les 10-14 ans et leurs parents. **FR**

Okapi hors série
Bayard Jeunesse
En kiosque du 30 août au 30 octobre, 5,90 €

L'ESPRIT DES BALKANS



► C'est quoi les Balkans? « C'est un peu d'Occident, un peu d'Orient et, hier, un immense Empire ottoman. » Mais encore ? C'est un large territoire « dont sans cesse les guerres ont défait les frontières ». Bulgarie, Roumanie, Slovénie, Croatie, Albanie, Serbie, Bosnie, Kosovo, Monténégro et Macédoine, dix États différents. Dix États tous traversés par un même esprit, celui des Tziganes, « ceux que Dieu a laissés sur les routes sans jamais leur indiquer l'origine de cette terre dont ils sont faits ». De cette « macédoine », les éditions Naïve ont eu la bonne idée de créer une « Carte postale ». Destinée aux enfants de 4 à 7 ans, cette nouvelle collection (un premier CD, *Carte postale du Brésil*, a été publié en 2005) se propose de leur faire découvrir

une autre culture grâce aux contes, dictons, comptines et airs populaires. Mise en mots par la conteuse Muriel Bloch, mise en musique par le groupe Les Yeux Noirs, cette escale « balkanique » à base d'accordéon, de guitares, de chants manouches et yiddish est un régal poétique endiable.

MATHILDE RAIVE

Muriel Bloch, Éric Slabiak
Carte postale des Balkans – contes, comptines, chansons...

Naïve

1 CD (22 titres) + 1 livret (12 p.), 19,35€



ENFIN, LA FIN DE L'HISTOIRE...

► L'écrivain Henri Bosco affiche dans tous ses écrits un amour immodéré pour la nature. Une nature fantastique et sans drames où hommes et animaux sont amis. Véritables personnalités animées de sentiments, les pies, les ânes, les faucons ou les renards sont ici très attachants. Si l'on connaissait *L'Âne Culotte*, *L'Enfant et la rivière* ou *Le Mas Théotime*, nul ne pouvait imaginer la fin de ses *Histoires d'animaux* puisque l'auteur avait laissé son manuscrit inachevé. Marie-Claude Frémeaux s'est lancée dans cette difficile entreprise avec l'accord de la nièce de l'écrivain. En enregistrant en 2005 cette fin inédite, Sylvie Testud a conclu le travail commencé en 1989 par un autre comédien, Dominique Cagnard. Un pur moment de bonheur. De 4 à 8 ans. **MR**

Henri Bosco lu par Dominique Cagnard et Sylvie Testud
Histoires d'animaux
Frémeaux & Associés
1 CD, 19,99 €



MÉDITATION ASSISE

► Le pape Jean Paul II n'a eu de cesse de prôner le dialogue interreligieux. Répondant à cette invitation, un bénédictin, frère Benoît Billot, s'est initié aux préceptes du zazen, méditation bouddhiste harmonisant le corps et l'esprit. Il en a tiré ce petit livre accompagné d'un CD audio, invitant à suivre le chemin de la méditation assise en choisissant sa posture : à même le sol, sur les talons, sur un petit banc... L'objectif : contrôler chaque partie de son corps, maîtriser son souffle pour parvenir à la sagesse orientale et ouvrir son cœur à la prière, « lâcher-prise » pour parvenir à l'exploration de soi avant de se tourner vers l'autre. **MR**

Benoît Billot, o.s.b.
L'Assise en Dieu - exercices de zazen au service de la prière
Arsis
Coll. « Intériorité », 1 livre (128 p.), 1 CD, 18€



L'ÉGLISE DE MARTINIQUE

► « Le Martiniquais d'aujourd'hui reste encore profondément religieux, d'une religion qui se manifeste facilement dans un catholicisme populaire où l'approfondissement de la foi a encore beaucoup de peine à déraciner la sorcellerie, la superstition et les déviations d'un peuple qui s'accommode fort bien de tous les syncrétismes », confie M^{gr} Michel Meranville, l'archevêque de Fort-de-France, à Philippe Fusellier, le réalisateur de *Bélé Legliz*. Ce documentaire, que *Le Jour du Seigneur* diffusera le 15 octobre 2006, montre comment l'Église martiniquaise a évolué, comment elle s'est prise en main avec la création d'un vrai clergé local. Et comment elle s'attache à répondre à la « soif de Dieu » de tout un peuple, tout en refusant de rivaliser avec des mouvements religieux (Églises évangéliques, sectes) très présents et qui surenchérissent de prosélytisme dans un contexte culturel favorable. **MS**

www.lejourduseigneur.com



RÉCIT D'UNE MÈRE

► Cet été, la « Télévision catholique » invite les téléspectateurs à « revoir les meilleures émissions ». Ainsi, le vendredi 22 septembre 2006, à 20 h 50, un numéro de *KTO Magazine* sur le thème : « Un enfant pour l'éternité ». Invitée principale de Richard Boutry (*notre photo*), Isabelle de Mézerac qui a publié sous ce même titre (aux éditions du Rocher, en 2004) son « récit bouleversant d'une mère qui va perdre son enfant à la naissance, qui le sait et qui décide pourtant de l'accompagner de tout son amour dans sa courte vie ». Le D^r Jean-Philippe Lucot qui l'a assistée durant sa grossesse et a contribué à la rédaction du livre, était aussi sur le plateau de *KTO Magazine*. Côté direct, *KTO* propose chaque semaine deux rendez-vous depuis le Vatican : le mercredi, à 10 h 30, l'audience générale du Pape ; le dimanche, à 12 heures, la prière de l'Angélus.

www.ktotv.com

DEMANDE D'EMPLOI

☑ Recherche poste **cadre d'éducation**. 12 ans d'expérience, licence sciences de l'éducation, références sérieuses, grande mobilité géographique. *Tél. : 06 88 19 00 29. E-mail : debievre.mathilde@orange.fr*

OFFRE D'EMPLOI

☑ Structure associative nationale de services informatiques implantée dans près des deux tiers des établissements secondaires de l'enseignement catholique, **APLON-FRANCE recherche son futur secrétaire général**. De formation supérieure et avec une expérience probante d'encadrement et de responsabilités au sein de l'enseignement catholique, la personnalité du candidat se caractérise par une

forte culture de la relation humaine au niveau du management.

Son mandat couvre les compétences suivantes :

– domaine organisationnel : recrutement et animation des personnels, prospective financière et suivi de gestion, veille des évolutions et impulsion des changements ;

– domaine technique : grâce à sa nécessaire compétence en informatique issue de formations appropriées et en lien étroit avec le directeur technique, validation des choix technologiques, animation des commissions techniques, propositions aux organes décisionnels en adéquation constante avec les besoins des adhérents ;

– domaine associatif : préparation et animation des réunions institutionnelles, soutien aux centres régionaux, garantie de cohésion du groupe.

Poste à pourvoir à partir du premier trimestre 2007. Lieu de travail : Arras, avec de fréquents déplacements nationaux. Statut cadre référencé à la grille des chefs d'établissement.

Envoi des candidatures à : Aplon-France, Gilbert Guihaire, 12 bd des Alliés, 14000 Caen.

FORMATION

☑ Le **Centre d'études du Saulchoir** animé par les dominicains de la province de France propose des demi-journées et journées d'études, ainsi que des séminaires sur plusieurs semaines autour de grandes thématiques (« Bible », « Théologie contemporaine », « Œcuménisme »...).

Programme 2006-2007 par courrier : Centre d'études du Saulchoir, 20 rue des Tanneuries, 75013 Paris. Sur internet : www.centre-saulchoir.org

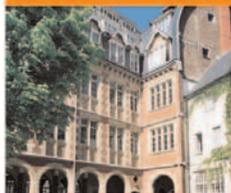
DOCUMENTATION

☑ La **carte de France des Salons Studyrama 2006-2007** est sur internet. Si Paris se taille la part du lion, les grandes villes universitaires sont toutes représentées. De Bordeaux à Metz en passant par Pau, Rouen, Montpellier, Toulon... *Adresse : www.studyrama.com (cliquer sur « Salons » puis sur « Salons par ville »).*

À votre service

→ Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

Institut Catholique de Paris



**INSCRIPTION
JUSQU'AU
29 SEPTEMBRE
Pas de sectorisation**



**Institut
Catholique
de Paris**

Un ensemble universitaire à dimension humaine au cœur de Paris

Facultés et écoles

Facultés : Lettres modernes, Histoire, Langues, Philosophie, Sciences sociales et économiques, Sciences de l'Éducation, Préparations Sciences Po et CELSA, Filière Ressources Humaines de bac+3 à bac+5

Écoles : ISIT (Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction), EBD (École de Bibliothécaires Documentalistes), CFP (Centre de Formation Pédagogique) Emmanuel Mounier, EFPP (École de Formation Psycho-Pédagogique), EPP (École de Psychologues Praticiens), ILEPS (Institut Libre d'Éducation Physique Supérieur)

Théologie et Sciences Religieuses

Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses : 1^{er} cycle A (cours en journée), 1^{er} cycle C (cours en soirée), Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique (ISPC)

Institut d'Études Religieuses (IER) - Faculté de Droit canonique

des parcours d'avenirs

21 rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06
01 44 39 52 52 - contact@icp.fr

www.icp.fr

Établissement privé d'enseignement supérieur
Association reconnue d'utilité publique



Accompagnement personnalisé
Travail en effectifs réduits
Aide à l'orientation
Services aux étudiants

6 facultés, 16 instituts, 16 écoles supérieures, 28 laboratoires de recherche, 23 000 étudiants, auditeurs et stagiaires.

Recevoir une documentation

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Courriel _____
Niveau d'études : Lycéen ou BAC+ _____
Documentation souhaitée _____

ECA / sept. 06

Notre offre Santé évoluée....

Venez découvrir la nouvelle gamme
d'assurances MSC Santé sur
www.msc-assurance.fr

Santé, automobile, habitation, protection de vos proches...



Conseiller, rassurer, anticiper, innover,
c'est essentiel dans un monde en permanente évolution.

Aussi, chaque jour, nous nous engageons à vos côtés pour vous apporter des solutions
à la mesure de vos attentes, pour vous et votre famille, en concevant toute une gamme de produits
d'assurance et de services toujours plus proches de vous.

Ce n'est pas par hasard que la Mutuelle Saint-Christophe continue à être votre assureur de référence,
car il vous offre cette précieuse sérénité qui permet à chacun d'entre vous de s'épanouir.

Nous vous accompagnons dans le sens que vous donnez à votre vie.

MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES

277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris Cedex 05
Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**
septembre 2006 - juin 2007

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

— De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
— De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
— À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € =

x 38 € =

x 33 € =

x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79